

# Introduction

La possession de l'argent, dans le sens de numéraire, a pris dans notre société une importance capitale. Le désir de richesse nourrit l'ambition de la plupart des hommes et détermine dans une large mesure leur comportement. Marcel Pagnol décrit fort bien cet état de chose dans *Topaze*<sup>1</sup>. Ce texte d'un cynisme total, nous fait découvrir une société (la nôtre) dans laquelle tout est soumis au pouvoir de l'argent, l'amour, la religion, la politique :

*L'argent peut tout, il permet tout, il donne tout. Si je veux la permission de faire gras le vendredi, mon éloge dans les journaux ou une jolie femme dans mon lit, l'obtiendrais-je par des prières, le dévouement ou la vertu? Il ne faut qu'entrouvrir ce coffre et prononcer un petit mot : combien? C'est la force qui gouverne le monde, et ces petits rectangles de papier bruissant, voilà la forme moderne de la force.*

Pour expliquer l'argent, son importance croissante dans la société, il est indispensable de se placer dans une perspective historique. Son apparition est naturelle, progressive, conséquence de l'insuffisance du système initial d'échanges dans la société pré- ou protohistorique, il s'est développé et étendu lentement mais sûrement, comme si son existence répondait à un besoin inéluctable, les besoins des hommes se diversifiant. Ensuite, il a évolué presque indépendamment, en fonction des seuls impératifs économiques. Les lingots de métal dits *précieux*<sup>2</sup> se sont mutés en véritables pièces, de poids et de titre garantis. L'argent devint symbole de la puissance de l'État. Plus tard apparut la monnaie de papier qui limitait les risques et facilitait les déplacements.

Aujourd'hui, une véritable révolution des habitudes monétaires est en marche, pas décisif vers l'abstraction nécessaire aux exigences des types de

---

<sup>1</sup>Acte 4, scène 4.

<sup>2</sup>Une terminologie à définir, les métaux choisis n'étant pas nécessairement les plus utiles à la société.

transactions actuelles. Des cartes de crédit multiples facilitent le commerce et les systèmes de transfert simplifient grandement le travail des banques et des usagers. Le développement du commerce sur Internet fait apparaître des monnaies virtuelles. Les supports de l'argent doivent muter, la société elle-même évoluant et se modifiant continûment.

A l'heure où l'Europe s'apprête à opérer une mutation sans précédent, adoptant une monnaie unique dont la réalité virtuelle échappe au plus grand nombre, il nous a semblé indispensable de présenter brièvement l'histoire de l'argent dans son acception la plus large. Mais là ne se limite pas notre propos. Bien plus qu'une succession de découvertes ou d'anecdotes, nous proposons une série de réflexions sur la nature de l'argent, sur son essence.

Car le numéraire fait désormais partie de la vie de tout un chacun même si la plupart de ses utilisateurs ne sont pas conscients de sa part de réalité ou de virtualité. Il suit son propre développement, passant par plusieurs supports successifs, suivant différentes règles.

Malgré les problèmes qu'elle engendre et les inégalités qu'elle enterine, malgré les comportements qu'elle suscite et les excès qui en découlent, la monnaie est devenue indispensable. Comme le soulignait déjà Aristote<sup>3</sup> :

*Pour mettre en équation les choses et les services, il faut une commune mesure. Cette chose, c'est la monnaie; elle rend commensurable les choses les plus disparates.. Sans cette équation, point d'échange ni de société.*

La naissance d'un système à caractère monétaire (une notion à définir), localement ou universellement accepté et visant à faciliter les échanges commerciaux, a contribué de fait à l'élaboration de notre *civilisation* et constitue l'un des faits majeurs de l'histoire. Curieusement, la plupart des manuels d'histoire n'abordent les sujets à caractère économique que marginalement, se centrant prioritairement sur les aspects événementiels (et principalement guerriers), culturels et religieux.

Nous ne défendons pas de thèse historique; notre qualification ne nous le permet pas. Toutes les affirmations à caractère spéculatif sont systématiquement empruntées à des auteurs généralement considérés dans les milieux autorisés et dont les travaux sont toujours repris en notes de bas de page.

---

<sup>3</sup>Éthique à Nicomaque.

On observe régulièrement des défenses de thèses différentes, voire même contradictoires, de la part de spécialistes renommés. Nous nous abstenons de prendre position sur base de considérations historiques. Toutefois, le point de vue économique peut quelquefois éclairer le débat.

Lorsque des problèmes de chronologie se posent, nous choisissons un système en fonction de la notoriété d'un historien sans pour autant prendre position. Les années antérieures à la naissance présumée du Christ sont notées BC, les années postérieures, AD selon l'usage anglo-saxon.

L'évolution de la nature des transactions à caractère commercial est un long cheminement vers l'abstraction. Du simple échange de biens, on est passé successivement à l'établissement d'un référentiel de calcul de valeurs relatives utilisant dans un premier temps des biens de consommation indispensables (céréales) puis progressivement des métaux dits "précieux".

Il convient de s'interroger sur le choix presque universel et toujours sous-jacent aujourd'hui encore de l'or comme référence<sup>4</sup>, même s'il a cessé pour l'instant de servir de valeur refuge. Certes, ce métal est raisonnablement rare et suffisamment courant pour servir de matériel de base aux échanges. Ses qualités d'inaliénabilité sont bien connues. Néanmoins, son importance dans l'activité industrielle est et a toujours été marginale. On se passe plus facilement d'or que de cuivre, de fer ou d'aluminium. Son *utilité* en orfèvrerie dépasse le cadre de véritables *besoins*. L'irrationnalité du choix tient probablement davantage de la magie que d'une quelconque réalité objective. Il convient de s'en souvenir avant que de juger certains systèmes monétaires "primitifs" différents du nôtre.

La garantie de poids et de l'aloï est un pas important vers une simplification des transactions, supprimant les pesées. Mais on a pu voir notamment en Grèce que la présence de trapézites<sup>5</sup> restait obligatoire étant donné le nombre de systèmes de références adoptés. Un pas restait donc à franchir, celui d'une certaine universalité. C'est aux Romains qu'on le doit et ce sera leur seul apport au système monétaire.

Mais le véritable *progrès* est récent : il consiste en l'abstraction totale.

---

<sup>4</sup>L'utilisation de la notion d'*étalon* nous dérange en matière de monnaie. Nous lui préférons celle de *référentiel* qui fait apparaître le caractère multidimensionnel d'un système monétaire qui permet en effet le passage d'une unité de mesure à une autre.

<sup>5</sup>Changeurs.

D'un point de vue économique, la seule "monnaie" est la monnaie virtuelle. Elle consiste en une potentialité de transaction immatérielle, acceptée conventionnellement et universellement. Le premier passage à une monnaie fiduciaire est un pas infiniment plus important dans l'histoire économique que le choix et l'imposition de petits morceaux de métal de poids et d'aloi garantis.

Force nous est de constater que seule l'invention de la monnaie fiduciaire a pu permettre l'extraordinaire développement de l'activité économique et commerciale dans notre société contemporaine. On peut le regretter et critiquer amèrement cette hiérarchie de valeurs que nous avons mis en place et dans laquelle tout acte non rémunérateur est déconsidéré. Mais seule la conscience de la réalité de l'argent et de son importance pourra nous permettre de nous en détacher suffisamment pour n'en pas devenir esclave.

# Chapitre 1

## Étymologie et définition des concepts usuels

Avant de parcourir l'histoire des moyens de transaction commerciales, nous tenons à préciser toutes les notions même si, à première vue, celles-ci semblent connues de tous. Nous en profitons pour rappeler l'origine de la plupart des termes monétaires usuels en la resituant dans son contexte.

Pour les termes moins usuels, mais appartenant au monde monétaire, nous avons choisi de les introduire progressivement, dans leur contexte géographique et historique de façon à en présenter toutes les facettes simultanément.

### 1 Champ lexical direct

#### 1.1 La notion de troc

L'origine du terme "troc" n'est pas univoquement déterminée. Selon Littré, le terme proviendrait de l'espagnol "trocar". Selon le dictionnaire étymologique *Larousse*, son origine remonterait au bas latin moyen-âgeux "trocare" que l'on rencontre dès le 13<sup>e</sup> siècle. Ronsard utilise dès 1550 l'appellation "troque" et l'on rencontre dès la fin du 16<sup>e</sup> siècle le terme "troqueur".

Le troc est censé représenter tout échange direct de marchandises sans utilisation d'un bien servant d'intermédiaire. Nous verrons plus loin que la signification du troc peut se révéler beaucoup plus complexe.

Notons enfin la traduction anglaise actuelle du terme "troc" ou du verbe "troquer": to swap. Dans le jargon financier actuel, le swap de taux d'intérêt est une opération financière complexe permettant de modifier les conditions de calcul d'intérêt d'un emprunt. On peut ainsi passer d'un taux fixe à un taux variable et inversement. Cette opération demande une modélisation mathématique sophistiquée utilisant les processus stochastiques<sup>6</sup> de manière à représenter de manière suffisamment fine les variations de l'univers financier. Les résultats mathématiques nécessaires

---

<sup>6</sup>Voir DEVOLDER *Finance stochastique*, Edition de l'ULB, collection actuariat, 1993.

à ce type de calcul datent des années 1970. On peut s'étonner de ce que le support mathématique en soit si récent. En fait, on le constatera systématiquement, en matières financières, la pratique prime toujours sur l'aspect théorique. Nous verrons également que ce point n'est pas toujours en faveur des financiers.

Il est délicat de donner une définition tout à fait satisfaisante de la notion de troc. Nous verrons plus loin comment l'anthropologie économique peut éclairer cette pratique sous un jour nouveau qui ne manque pas d'intérêt.

## 1.2 Les notions de monnaie

L'origine du mot "monnaie" reste discutée. Dans l'Empire Romain, les pièces étaient frappées dans le temple de *Juno moneta*<sup>7</sup>, Junon "la conseillère" d'après *Le petit Larousse*, Junon "l'avertisseuse" d'après l'*Encyclopaedia Universalis*. Mais le terme pourrait avoir une origine grecque, dérivée de *μονα*, (génitif *μονατος*) qui désigne l'unité.

Depuis le 12<sup>e</sup> siècle, on rencontre le terme "monnaie" que l'on imprime aujourd'hui encore dans les versions du *Misanthrope*, nécessité de rime faisant loi<sup>8</sup>.

La numismatique, pour sembler plus savante, a une origine plus claire : elle provient du terme grec *nomisma*, la monnaie, lui-même construit sur la racine "*νομος*", la loi. Aristote dans son "Ethique à Nicomaque"<sup>9</sup> nous apprend que :

*elle porte le nom de nomisma car elle n'est pas un produit de la nature mais bien de la loi.*

Le concept étroit de monnaie que lui donnent les numismates ne doit pas nous arrêter. Nous lui préférons celui de "monnaie économique" dont nous donnerons une définition argumentée plus loin.

---

<sup>7</sup>du verbe "monere", avertir

<sup>8</sup>Molière, *Le misanthrope*, Acte 1, scène 1, vers 37-38, Philinte :  
Lorsqu'un homme vous vient embrasser avec joie,  
Il faut bien le payer de la même monnaie.

<sup>9</sup>V,5.

## 2 Champ lexical associé

Le terme courant “sou” généralement au pluriel *des sous* est attesté depuis le 11<sup>e</sup> siècle dans les *Lois de Guillaume*<sup>10</sup> sous la forme *sol*, pluriel *solz*. Le sol ou sou du latin *solidus* désigne une monnaie à valeur fixe d’abord d’or (réforme de Constantin) puis au Moyen-Âge d’argent et enfin de cuivre. Nous en donnons une illustration littéraire empruntée à Molière en fin d’ouvrage.

Le terme “capital” est directement dérivé du latin “caput, capitis”, la tête (de bétail), déjà utilisé dès l’antiquité dans le sens de “somme principale”, prouvant indubitablement que dans la Rome naissante, la richesse consistait en possessions foncières et (surtout) en bétail.

D’après GAFFIOT<sup>11</sup>, le terme “pecus, pecoris” désigne le troupeau ou le bétail, alors que “pecus pecudis” a plutôt comme signification la tête de bétail. On en dérive le terme “pecunia” désignant primitivement l’avoir en bétail, d’où la fortune découlant de la possession du bétail, d’où l’argent, et l’acception contemporaine de l’adjectif pécuniaire.

Dans le même ordre d’idées, de monnaie de sang associée au bétail, signalons qu’en Inde, le terme “roupie” provient de *rûpia* (le bétail) et que l’on retrouve dans *fief* et *fee* (en anglais : salaire) le mot *Vieh* (troupeau), à rapprocher du néerlandais “vee” et de l’allemand “Vieh”.

Le terme “banque” de l’italien *banca*, le banc, date de l’installation des banques italiennes à Lyon (1458). L’expression “billet de banque” se retrouve pour la première fois en 1574 pour désigner une lettre de change à Cheverny. De là aussi la “banqueroute” (1466), de l’italien *banca rota*, le banc rompu : on brisait le comptoir des banqueroutiers.

---

<sup>10</sup> *Nouveau dictionnaire étymologique Larousse.*

<sup>11</sup> *Dictionnaire abrégé Latin-français, Livre de poche, 7969, 1997.*

# Chapitre 2

## Origines des activités économiques

### Premiers moyens d'échanges protomonétaires

#### 1 Généralités

Quels furent les débuts de l'activité commerciale? A quel(s) moment(s) dans l'histoire de l'humanité, les échanges sociaux au sein d'un groupe se sont-ils (progressivement?) transformés en véritables transactions à caractère économique? Il paraît raisonnable de supposer que le mode d'existence des groupes de chasseurs-cueilleurs vivant en autarcie presque totale, ne requérait pas d'activité commerciale proprement dite. Dans les groupes de ce genre, les produits obtenus par travail collectif étaient probablement l'objet d'un *partage* déliant les individus de toute obligation réciproque et n'engageant aucun rapport de dominance<sup>12</sup>. Les biens ne sont jamais confrontés entre eux et ne possèdent qu'une *valeur d'usage*. En revanche ils tendent à acquérir une valeur sociale. L'échange se complique lorsque les marchandises échangées ne sont plus désirées pour satisfaire un besoin mais pour en acquérir d'autres. Lorsqu'une marchandise s'impose comme équivalent général permettant au sein d'un groupe l'acquisition de toute autre marchandise, elle remplit la fonction de monnaie. On peut ici parler de *protomonnaie* ou de *prémonnaie*.

La sédentarisation de l'être humain (il y aurait 8 à 10 000 ans) est sans doute le premier pas vers une diversification suffisante des activités justifiant le recours aux premiers trocs "non sociaux", c'est-à-dire comportant dans l'esprit des contractants un désir de profit.

Le troc revêt tout d'abord une fonction essentiellement sociale. On s'échange de biens de première nécessité. Il évolue ensuite, progressivement, en fonction commerciale véritable. Ce procédé présente cependant de nombreux

---

<sup>12</sup>C. MEILLASSOU, Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés d'autosubsistance, Cah. Et. africaines, 4, 1960.



inconvenients. Lorsqu'une personne désire échanger un bien, elle doit impérativement trouver un interlocuteur possédant un bien d'une autre nature dont elle désire l'acquisition. Il faut aussi que cette personne soit disposée à l'échange, qu'elle soit intéressée par l'objet proposé et, enfin, que les biens soient considérés par les deux parties comme équivalents. Ces conditions doivent être remplies lorsque l'on désire procéder au troc proprement dit. L'activité commerciale est d'une autre nature.

Et c'est dans ce sens que va notre propos : ne peut être considérée comme transaction commerciale que celle débouchant sur un échange permettant la réalisation d'un profit. L'un des contractants au moins négocie l'acquisition d'un bien sans intention de consommation, en vue d'un autre échange ultérieur.

L'exposition *Moneta exotica*<sup>13</sup> a présenté récemment une variété extraordinaire d'objets ayant servi de référentiel ou d'intermédiaire pour des transactions à caractère social ou commercial. Mais il y a mieux. Les initiateurs se sont interrogés sur la nature de l'intermédiaire en posant la question essentielle : "What is money?". Nous reprenons ici l'essentiel de leur propos :

*All money is a mean of exchange, but not all means of exchange are money. A mean of exchange turns into money when it can be measured, weighted or counted (then, there must be a standard of value) and when most people use it to pay with and accept it so that they can use it again as payment. This makes it current.*

## 2 Différents types de trocs

Les "trocs" décrits par l'anthropologie économique sont d'une autre nature que le simple échange de biens jugés indispensables. Le principe essentiel des échanges est la réciprocité, que cette dernière soit ou non équilibrée. La compétition entre individus, entre groupes va dans certains cas conduire l'un des "troqueurs" à mettre l'adversaire dans l'impossibilité de "rendre la pareille", à le transformer en *obligé*, ou même à lui faire perdre la face. Dans notre société *civilisée*, cette attitude peut se rapprocher de la pseudo-générosité des donateurs de pourboires exubérants.

Par contraste, la réciprocité de l'échange économique a un caractère plus

---

<sup>13</sup>National Museum of Coins and Medals, Leyde, août 1998.

“équilibré” (ou du moins cet équilibre existe-t-il dans le chef des deux contractants : chacun est persuadé de l’intérêt de l’échange ou de son équivalence). L’aspect matériel compte autant, si pas davantage que l’aspect social. Les différentes parties s’entendent sur la notion *d’équivalence de l’échange*.

L’ethnologie nous renseigne sur cette subtilité : les indigènes des îles Trobriand<sup>14</sup> (Mélanésie) distinguent la “kula”, système de dons réciproques de bracelets et de coquillages entre partenaires habitant à des îles distantes parfois de plus de 150 km du “gimwali”, troc où l’on marchande.

D’une manière générale, les objets *précieux*, loin d’être des *monnaies primitives*, s’échangent rarement et jamais contre de la terre ou contre du travail. Les objets précieux des sociétés dites *primitives* ne constituent pas une forme de capital. Ils ne fonctionnent pas comme *monnaie permettant un quelconque échange commercial*. Leur fonction est davantage un vecteur de différenciation, un moyen d’accession à un certain statut social. Dans ces sociétés, les objets précieux circulent comme symboles à redistribuer. Les exemples de ce type sont multiples (Indiens Kwakiutl dans la région de Vancouver par exemple).

### 3 Naissance de l’activité économique et sédentarisation

Le début des activités commerciales coïncide probablement avec le début de la notion de propriété privée et donc d’inégalités sociales. C’est à cette même époque qu’apparaissent des systèmes de sociétés plus complexes, que naissent les religions en tant que structures politiques partageant (ou non) le pouvoir, que la diversification des productions, et partant des besoins, menant à la spécialisation, débouche sur la nécessité d’échanges à caractère non sociaux. Nous considérerons dans la suite comme commerciale, toute activité exercée dans l’espoir d’un profit, au moins dans le chef d’un des deux protagonistes.

Selon Louis René NOUGIER<sup>15</sup> les premiers villages dateraient de 7 000 à 5 000 BC. A Jéricho, au Nord de la mer Morte, des traces datées de 7 800 à 6

---

<sup>14</sup>MALINOWSKI, *Argonauts of the Western Pacific*, New-York 1922.

<sup>15</sup>*L’économie préhistorique*, collection Que sais-je? PUF, 1970.

Du même auteur, *Naissance de la civilisation*, Lieu Commun, 1986.

800 BC témoignent de la récolte de céréales. La présence de tours-silos confirme l'utilisation des graminées mais ne garantit pas l'existence d'une agriculture véritable. Byblos connaît la production agricole vers 6 000 - 5 000 BC. En Grèce, à Néa Nicomédia, en 6 100 BC, le mouton, la chèvre et le porc sont domestiqués. En Egypte, la plus ancienne datation du Fayoum<sup>16</sup> est de 6 300 BC. Des traces de froment et d'orge (datation carbone 14) donnent respectivement 4 145 et 4 441 BC. L'activité industrielle est attestée en Europe dès le quatrième millénaire: les exemples sont multiples<sup>17</sup>. Nous citerons le cas des chasseurs qui, entre l'Escaut et la Meuse, exploitèrent pour la fabrication de leurs armatures microlithiques un grès quartzite très fin, très brun que l'on ne trouve que dans un seul gisement des environs de Tirlémont. De la frontière belge à la frontière hollandaise, on peut suivre cet outillage sur plus de 200 km.

#### 4 Haches à douille : produit d'exportation ou protomonnaie?

Les découvertes de haches sont très nombreuses en Bretagne. Nous montrons ici une représentation de hache de ce type.

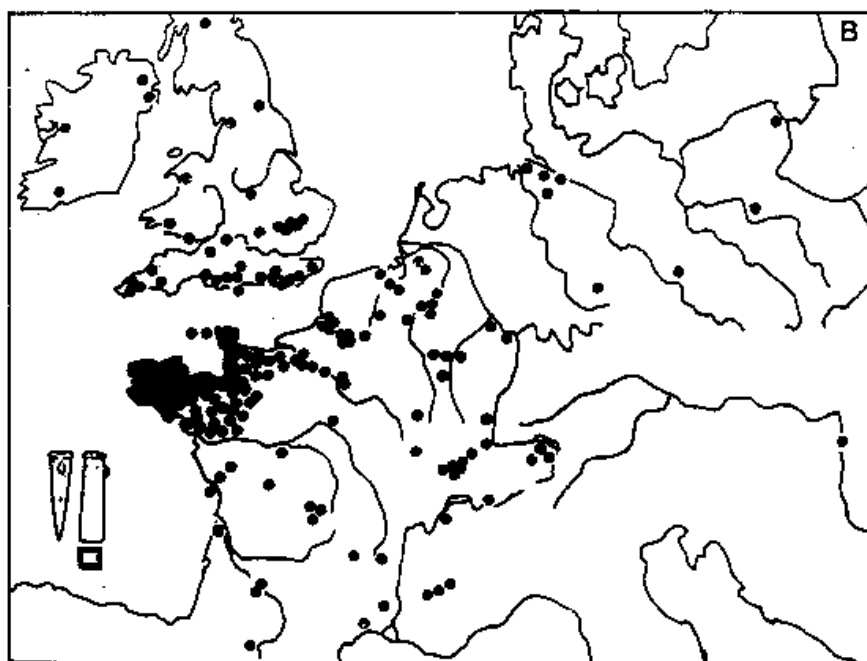


---

<sup>16</sup>On rencontre parfois l'orthographe Fayoun.

<sup>17</sup>Voir Nougier, op. cit.

La carte qui suit montre la répartition des haches à douille<sup>18</sup> de type armoricain en Europe.



Si l'on en croit Gilles GAUCHER<sup>19</sup>, ceci n'est pas nécessairement interprétable comme une véritable activité d'exportation. En tant qu'économiste, nous pouvons défendre l'hypothèse d'une diffusion uniforme et modéliser l'expansion des haches au moyen d'un processus de dispersion lent, quasi uniforme dans toutes les directions (praticables) de l'espace, dus aux échanges successifs, aléatoires et adoptant par exemple un taux de diffusion constant.

Dans l'éventualité de l'existence d'un échange économique véritable, il convient de résoudre le problème du mode de paiement. Selon Gaucher, les lingots retrouvés en Europe et couvrant l'âge du bronze, gros et lourds, devaient avoir une valeur considérable. Comme nos lingots d'or, ils ne pouvaient que difficilement faciliter les échanges courants mais devaient

<sup>18</sup>Objets en bronze coulé ayant la forme d'une hache emmanchable.

<sup>19</sup>*Peuples du Bronze*, Hachette, 1988.

constituer plutôt des “réserves”. Les haches retrouvées coupées<sup>20</sup> étaient probablement destinées à une refonte, et n'auraient pas servi à un quelconque “fractionnement monétaire”. On a également parlé de monnaie à propos des haches à douille de type armoricain et ceci après avoir observé que certaines, contenant trop de plomb, n'étaient pas utilisables. Il n'en demeure pas moins qu'elles présentent une trop grande variabilité de poids (de 125 à 350 grammes) pour servir de premier “étalon monétaire<sup>21</sup>”.

Dans l'*Illiad*e<sup>22</sup>, Achille offre des haches à double tranchant en prix lors des jeux suivant les funérailles de Patrocle.

*Achille invite ensuite à tirer de l'arc, et met pour le prix des instruments de fer, dix haches à double tranchant et dix demi-haches. Il fait dresser un mât, il attache une colombe par le pied au bout d'un long cordon, la pend au haut de ce mât, et la donne pour but à tous ceux qui se présenteront pour donner des preuves de leur adresse:*

*“Celui qui blessera la colombe aura les dix haches, et celui qui ne donnera que dans le cordon aura les demi-haches, parce qu'il est bien inférieur au premier”.*

La forte valeur symbolique de la hache apparaît clairement dans cet exemple. Quelle fonction attribuer alors aux dépôts de haches armoricaines dont la qualité inférieure ne pouvait que difficilement les destiner à une quelconque utilisation chargée de signification ou lourde de symbolique?

Le scepticisme dont nous faisons preuve n'est pas général. Ainsi, dans une série d'articles de vulgarisation publiés dans un grand quotidien belge, Thierry VISSOL<sup>23</sup> n'hésite pas à faire de la hache à douille

*le premier instrument monétaire de grande diffusion qui circula à partir de 1 000 BC et pendant près de 600 ans dans l'ouest et le centre de l'Europe.*

Il ajoute :

---

<sup>20</sup>près de Montereau : Gaucher op. cit. p. 182.

<sup>21</sup>Nous reviendrons plus loin sur la notion d'étalon, et sur celle de *référentiel* que nous lui préférons.

<sup>22</sup>Livre XXIII.

<sup>23</sup>Les monnaies racontent notre Histoire, *Le Soir*, 29 décembre 1998.

*Certains archéologues pensent même qu'il y eut déjà des périodes d'inflation de cet instrument monétaire.*

## 5 Les cauris

L'utilisation des coquillages comme mode de paiement est bien connue. La taille régulière et commode de certaines petites porcelaines ont favorisé leur utilisation. On distingue ainsi essentiellement la *Monetaria Cyprea moneta*, utilisée en Asie et la *Monetaria Cyprea annulus* utilisée sur le continent africain.

Étymologiquement, le terme provient de l'Anglais *cowri*, transformation du sanskrit *kapardika*.

Au *XIII<sup>e</sup>* siècle, Marco Polo note leur utilisation en Chine. En 1840, au Siam, les soldats étaient encore payés en cauris. Au Laos, la circulation des cauris était encore active dans l'immédiate après-guerre. La principale zone de circulation des cauris se trouve être l'Afrique tropicale. Les cauris auraient été amenés par les Arabes sur les côtes orientales de l'Afrique, et leur valeur devait croître à mesure que l'on s'éloignait des régions côtières. Les Européens s'intéressèrent également à ce mode de paiement. Ainsi, à Amsterdam en 1699, des cauris furent vendus pour 192 951 livres hollandaises<sup>24</sup>.

## 6 Le sel

Il reste à envisager le sel comme mode de paiement. L'étymologie vient ici à notre secours puisque le terme "salaire" (attesté depuis 1260 par Girard d'Amiens) signifie proprement *argent pour acheter du sel*. Le sel du salaire a presque toutes les caractéristiques d'une monnaie : il est indéfiniment divisible, se conserve relativement facilement et peut être vu comme un référentiel acceptable localement ou universellement, permettant de mesurer la valeur de toutes les marchandises.

En Afrique, le sel obtenu à partir de cendres végétales constituait un composant essentiel du régime alimentaire. L'or n'était pas une nécessité vitale (l'est-il aujourd'hui et pour nous?) et n'avait donc pas de valeur intrinsèque pour des populations qui ne l'utilisait que pour la parure et la bijouterie.

---

<sup>24</sup>*Encyclopaedia Universalis*, 1997.

Ainsi, les *Vakaranga*, au  $XV^e$  siècle quittèrent les hauts plateaux pourtant riches en or pour la vallée du Zambèze, pour cause d'épuisement des fournitures de sel. Dans le Sahel, le sel du désert était échangé contre des céréales et du coton. Il permettait également l'acquisition d'esclaves.

Au  $14^e$  siècle, le voyageur arabe Ibn Battuta cite :

*Les Noirs utilisent le sel dans le commerce comme l'or et l'argent sont utilisés ailleurs. Ils le coupent en petits morceaux et s'en servent pour acheter et vendre.*

Au  $19^e$  siècle, le sel était encore utilisé en Ethiopie et possédait une valeur de conversion fixe en Thaler de Marie Thérèse.

En Chine, l'impôt du sel fut introduit dès les débuts du  $II^e$  millénaire BC. Dès 685 BC, le gouvernement contrôlait la production et fixait un niveau de consommation minimum. Il n'est pas impossible que la distribution du sel soit intimement liée à la création du papier-monnaie qui relevait d'un monopole étatique et ce dès le début du  $XI^e$  siècle AD. Nous reviendrons sur ce point dans la chapitre consacré à l'introduction du billet de banque.

Pour décrire la situation en Europe, nous reprenons ici quelques éléments de la thèse de Jacques NENQUIN<sup>25</sup>.

Des traces d'exploitation du sel sont multiples depuis le néolithique, notamment à Hallstatt et à Hallein-Dürrenberg (Autriche) mais d'autres sites sont plausibles en France et en Grande-Bretagne. Le moyen de conserver l'alimentation a pu être utilisé comme intermédiaire dans les échanges dès le début de l'activité économique. On n'en possède évidemment aucune preuve tangible en ce qui concerne la préhistoire, mais l'utilisation du sel comme moyen de paiement est attesté à de multiples reprises durant la période historique. Marco Polo mentionne l'utilisation de sel comme monnaie en Chine au  $12^e$  siècle.

Des traces de commerce indubitables existent sur les sites d'exploitation de sel, notamment à Hallstatt où trois bronzes égyptiens d'Osiris ont été découverts à côté d'amphores de vin espagnol et de verres de Cologne.

---

<sup>25</sup> *Salt : a Study in Economic Prehistory*, De Tempel, Brugge, 1961.

## 7 Le cas particulier du Congo

Le statut belge d'ancien état colonisateur nous fournit une source directe de renseignements précieux sur les différents systèmes de référence en usage au Congo avant la colonisation. En 1885 Léopold II est reconnu comme souverain de l'État Indépendant du Congo. Le roi décide alors d'adopter un système monétaire légal pour ce nouvel État. Le décret qui s'ensuit (juillet 1887) tente d'harmoniser une situation de fait hétérogène essentiellement due au grand nombre d'ethnies différentes possédant chacune un référentiel d'évaluation propre. Concrètement, le Département de l'intérieur va se trouver contraint, bon gré mal gré, d'accepter au moins provisoirement ces nombreux moyens d'échanges.

Alfred MAHIEU<sup>26</sup>, Directeur au Ministère des Colonies dès 1908, se basant sur divers documents antérieurs<sup>27</sup> et sur une expérience personnelle originale, dénombre plus de 2 000 articles pouvant servir de moyen d'échanges. Plus de 125 pages décrivent les 5 variétés de coquillages, les 836 sortes de perles codées par couleur et grosseur, les 12 variétés de machettes, les 5 variétés de sel, les 212 sortes de tissus acceptés comme intermédiaires d'échanges, montrant ainsi l'extraordinaire complexité du système économique et surtout, l'arbitraire du choix du référentiel utilisé.

---

<sup>26</sup> *Numismatique du Congo*, 1924.

<sup>27</sup> Notamment le *Guide de l'État Indépendant du Congo*, publié par Th. MASUI en 1897 à l'occasion de l'Exposition de Bruxelles Tervuren, et *Le Tarif de l'État Indépendant du Congo*, un document dont le Cabinet des médailles de Bruxelles déplore l'absence.



# Chapitre 3

## La Mésopotamie : premières sources commerciales historiques

### 1 Considérations générales

Les civilisations mésopotamiennes sont multiples. Elles ont laissé de nombreuses traces écrites dont plusieurs confirment l'existence précoce d'une activité économique organisée.

En fait, dès le *IV<sup>e</sup>* millénaire BC, on peut raisonnablement parler de l'existence d'une monnaie au sens économique du terme, la valeur des produits étant exprimée en faisant référence au cuivre et à l'orge. Comme le prétend G. BOYER<sup>28</sup>, on peut parler de monnaie dès que l'on se trouve confronté à

*des biens fongibles servant de commune mesure de la valeur  
et d'instrument d'échange indépendamment de l'utilité qu'ils  
présentent pour la satisfaction d'un besoin déterminé.*

Entre le Tigre et l'Euphrate, l'argent abonde dans les mines et s'impose tout naturellement en tant que métal de base au titre de moyen de transaction. Mais les lingots ne sont utilisés que pour les gros règlements et l'orge concurrence l'argent comme moyen d'épargne. Chez les Hébreux, le sicle et le talent sont utilisés comme moyens de paiement et expriment une idée de poids.

Le sicle (un peu plus de 8 grammes) vient de l'hébreu *se gala* (peser) et le talent (un peu plus de 34 kilos) vient du terme *tala* qui signifie "balance" dans l'idiome indo-européen.

Les traces de l'existence d'un système monétaire se retrouvent même dans la Bible<sup>29</sup>. Abraham (vers 1900 BC), natif de la ville d'Ur, négocie l'achat

---

<sup>28</sup> *Nature et formation de la vente dans l'ancien droit babylonien*, RIDA 2, 1953, pp 45-85.

<sup>29</sup> Genèse, 23/6-16. Version J.N. Darby, La Bonne Semence 1970.

d'une terre pour y enterrer sa femme Sara. Ephron veut offrir la terre à Abraham. Ce dernier entend dûment rémunérer l'achat. On assiste alors à un *marchandage* à l'envers :

*Abraham se leva et se prosterna devant le peuple du pays, devant les fils de Heth. Et il leur parla, disant :*

*- Si c'est votre volonté que j'enterre mon mort de devant moi, écoutez-moi, et intercédez pour moi auprès d'Ephron, fils de Tsokhar, afin qu'il me donne la caverne de Macpéla, qui est à lui, qui est au bout de son champ; qu'il me la donne au milieu de vous pour sa pleine valeur, afin que je la possède comme sépulcre.*

*Or Ephron habitait parmi les fils de Heth. Et Ephron, le Héthien répondit à Abraham, aux oreilles des fils de Heth, devant tous ceux qui entraient par la porte de la ville, disant:*

*- Non, mon seigneur, écoute-moi : je te donne le champ; et la caverne qui s'y trouve je te la donne aux yeux des fils de mon peuple; enterre ton mort.*

*Et Abraham se prosterna devant le peuple du pays; et il parla à Ephron, aux oreilles du peuple du pays, disant:*

*- Si pourtant tu voulais bien m'écouter. Je donne l'argent du champ, prends-le de moi, et j'y enterrerai mon mort.*

*Et Ephron répondit à Abraham, lui disant :*

*- Mon seigneur, écoute-moi: une terre de quatre cents sicles d'argent, qu'est-ce que cela entre toi et moi? Enterre donc ton mort.*

*Et Abraham écouta Ephron, et Abraham pesa à Ephron l'argent dont il avait parlé en présence des fils de Heth, quatre cents sicles d'argent ayant cours entre les marchands.*

Le code d'Hammurabi<sup>30</sup>(1750 - 1792 BC<sup>31</sup>) traite également de transactions utilisant un intermédiaire métallique :

*Si un agent d'affaire a livré à un commis du grain, de la laine, de l'huile ou une marchandise quelconque à débiter, le commis mettra à jour l'argent et le rendra à l'agent d'affaire. Il recevra alors de ce dernier un reçu de l'argent qu'il lui aura remis.*

---

<sup>30</sup>paragraphe 104.

<sup>31</sup>On trouve aussi l'orthographe Hammurapi.

## 2 Comparaison des prix

Dès la IIIe dynastie d'Ur (environ 2100 BC), on découvre un système économique dans lequel la valeur des produits et le montant des salaires se trouvent exprimés en un certain poids d'or ou d'argent. Plusieurs études ont été publiées à ce sujet et l'on peut raisonnablement comparer l'évolution de la valeur des produits d'utilité courante que sont l'orge et l'huile<sup>32</sup>.

Le tableau<sup>33</sup> reprend les quantités obtenues au moyen d'un sicle d'argent (environ 8 grammes).

Période	cours de l'orge	cours de l'huile
Présargonique	300 sila	
Akkad	240 sila	
Narâm-Sîn	0.5 sila	0.5 sila
Ur III	223.5 sila	13.33 sila
Ibbi-sîn	5 sila	2.5 sila
Mari	240 sila	8 sila
Hammurabi	de 240 à 90 sila	9 sila
Samsu-iluna	180 sila	

L'orge était la base de l'alimentation et servait également d'étalon de valeurs. Il a conservé ce rôle même après que l'usage de l'argent se soit généralisé. L'huile tirée du sésame était utilisée dans l'alimentation, l'entretien corporel, l'éclairage et certaines cérémonies cultuelles.

Le sicle d'argent était de l'ordre de 8 grammes (variantes existantes). Le *gur* de l'époque babylonienne valait environ 300 *sila* soit environ 250 litres. La valeur du *sila* a probablement varié mais était de l'ordre de 0.84 litre.

Il est visible qu'il y ait eu des crises graves sous les règnes de Narâm-Sîn (2254 - 2218) et d'Ibbi-Sîn (2028-2004) (dynastie d'Akkad) (Dates et nomenclatures dynastiques : voir Georges ROUX<sup>34</sup>).

Les chiffres cités pour Naram-Sîn sont tirés d'une composition littéraire et n'ont pas de valeur en eux-mêmes, étant donné leur répétition stéréotypée

<sup>32</sup>Paul GARELLI, *Le Proche-Orient asiatique des origines aux invasions des peuples de la mer*, Presses Universitaires de France, 1969.

<sup>33</sup>Nous adoptons l'usage anglo-saxon pour les nombres, les entiers étant séparés des parties décimales par un point.

<sup>34</sup>*La Mésopotamie, Essai d'histoire politique, économique et culturelle*, Seuil, 1985.

(Le texte mentionne par exemple également  $1/2$  *sila* de poissons pour un sicle d'argent. Il est évident que cette répétition est littéraire). Par contre les chiffres d'Ibbi-Sîn sont réels et l'on assiste là, localement à une hausse spectaculaire des prix. On voit également qu'Hammurabi (1792-1750) a lutté vainement contre l'inflation qui s'accroît encore au XVII<sup>e</sup> siècle BC.

### 3 Rémunérations et salaires

Les personnes se trouvant sous la dépendance de l'Etat recevaient un lot de terre et un paiement en nature. Les champs octroyés n'étant pas très étendus rendaient cette rémunération en nature indispensable. Sous les dynasties d'Akkad et d'Ur, les chiffres cités sont relativement stables, autour d'un minimum mensuel de 60 sila de céréales. En outre, les enfants recevaient 10 sila, les femmes entre 30 et 40 sila. Le minimum vital est de l'ordre de 1 sila par jour. C'est une ration d'esclave, les hommes libres en consommaient davantage.

### 4 Taux d'intérêt

Frugale, ne consommant de la viande qu'à l'occasion de certaines fêtes, la population vit essentiellement de céréales, d'huile, de produits lactés et de bière.

Les dépenses en nourriture ont beau être réduites au minimum, elles n'en demeurent pas moins considérables eu égard aux faibles revenus. Tout aussi lourdes étaient les charges provenant de l'achat de semences, du renouvellement de l'équipement ainsi que la locations des travailleurs et des animaux. Aussi le paysan était-il souvent contraint d'emprunter.

Les premiers prêts d'argent consignés et retrouvés datent de l'époque d'Hammurabi. On a pu découvrir à Sippar un texte cunéiforme en précisant les modalités et les garanties.

Les taux d'intérêt annuels<sup>35</sup> pratiqués de manière courante à l'époque sont de 33.33 % pour les prêts exprimés en orge et de 20 % pour les prêts en argent.

---

<sup>35</sup>W. F. LEEMANS, The rate of interest in Old-Babylonian times, *RIDA*, 5, 7-34, 1950.

On vérifie que la différence entre les deux taux se justifie pleinement par la forte baisse du cours de l'orge à l'époque de la moisson qui était généralement celle des remboursements. On peut s'étonner de l'importance des intérêts mais il convient de relativiser. Dans un pays où les rendements agricoles sont de l'ordre de 30 ou 40 fois la quantité semée, les 33.33 % d'intérêt ne représentaient qu'environ 1 % de la moisson.

# Chapitre 4

## L'Égypte antique : existence ou non existence d'un référentiel monétaire?

L'idée défendue par certains d'un État égyptien structuré dès l'ancien empire, commerçant et producteur, importateur et exportateur, mais ne possédant pas de monnaie au sens strict et pratiquant exclusivement un troc primitif, heurte notre analyse d'économiste. On la retrouve souvent cependant, notamment dans le *Lexikon der Ägyptologie*<sup>36</sup> Nous en reprenons le texte intégral<sup>37</sup> :

*Des pièces de métal noble normalisées et garanties en tant que moyen de paiement courant n'ont pas été émises en Égypte avant la XXX<sup>e</sup> dynastie. Tout au moins, les quittances n'étaient pas mentionnées de cette manière mais réglées par échanges d'objets ou de vivres, spécialement des céréales. En vérité, il existait une échelle des valeurs stable (1 sn' d'argent = 91 grammes ou 12 kite), remplacée sous la XXX<sup>e</sup> dynastie par une valeur de cuivre (1 dbn<sup>38</sup> pour 10 kite). Quoique initialement sn' ait représenté une "goutte" d'argent, en quoi Černý<sup>39</sup> voulut voir une forme de monnaie, il semble que ce ne fut qu'une unité d'échange fictive. Déjà au Moyen Empire, des barres d'argent d'un poids moyen de 640 grammes sont attestées; tout comme sont représentés des anneaux d'argent mais il ne sont pas enregistrés en tant qu'"argent"<sup>40</sup>. C'est en premier lieu à la Basse Époque, aux environs du temple d'Hérakléopolis qu'il est question de l'argent (métal) comme mode de garantie, toutefois nous ne savons pas s'il était question de la pureté ou du poids des barres. Du moins trouve-t-on dans des textes du Nouvel Empire un concept qui pourrait correspondre à notre mot "argent" (monnaie) : on paie "or" ou plutôt "argent". Les rois de la XXX<sup>e</sup>*

---

<sup>36</sup>Wiesbaden 1977, Band II, Geld.

<sup>37</sup>Traduction Albert Burnet.

<sup>38</sup>On adopte parfois l'écriture *deben*.

<sup>39</sup>Cahiers d'Histoire mondiale I, Paris, 1954.

<sup>40</sup>dans le sens de monnaie.

*dynastie, en particulier Téos, pour pouvoir payer ses mercenaires grecs, émirent des pièces avec l'inscription hiéroglyphique "bon or", très rapidement suivies de pièces d'or imitées de monnaies attiques. D'où existèrent en Égypte des temples de la monnaie athénienne. Des trésors monétaires en Égypte, comportant des pièces grecques datant des 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> siècles BC ne révèlent pas un système économique : on les évaluait en fonction de leur poids.*

Certains historiens comme Jacques PIRENNE<sup>41</sup> ne partagent pas cette opinion et tendent à démontrer l'utilisation dès l'Ancien Empire d'une protomonnaie efficace et peu différente finalement, au niveau de sa commodité, de la monnaie usuelle (les besoins des Égyptiens étaient probablement sans commune mesure avec nos exigences actuelles en matière de diversité et d'intensité des échanges).

Des problèmes de datation se posent encore aujourd'hui, donnant naissance à plusieurs systèmes. Nous adoptons la chronologie de Nicolas GRIMAL<sup>42</sup> sans pour autant prendre position.

## 1 Période thinite : *I<sup>ere</sup>* et *II<sup>e</sup>* dynasties (3150 - 2700)

Dès la première dynastie, on se trouve confronté à un État organisé, qui est probablement la résultante d'une longue histoire, nettement plus ancienne et pour laquelle nous sommes loin de posséder toute l'information désirable. Déjà à l'époque prédynastique, les Égyptiens envoyaient des expéditions dans le désert arabe. Ces expéditions se poursuivent à l'époque dynastique comme le prouve le graffito du roi Ouadji<sup>43</sup> (vers 3055) découvert au voisinage de la ville d'Edfou<sup>44</sup>. Dès la *II<sup>e</sup>* dynastie (2925 - 2700), on trouve des traces écrites d'un recensement et d'un relevé des champs et de l'or de chacun<sup>45</sup>, lequel n'était pas le premier du genre. L'inventaire de

---

<sup>41</sup>*Histoire de la civilisation de l'Égypte ancienne*, trois volumes (notés I, II et III dans la suite), Baconnière-Renaissance du Livre, Neuchâtel-Bruxelles, 1963.

<sup>42</sup>*Histoire de l'Égypte ancienne*, Fayard, 1988.

<sup>43</sup>dont le pictogramme est représenté par un serpent

<sup>44</sup>DRIOTON-VANDIER, *Les Peuples de l'Orient Méditerranéen*, II, Égypte, Presses Universitaires de France, 1952, p. 138.

<sup>45</sup>PIRENNE, I, p. 68.

l'or et le cadastre ne sont réalisables que si le service d'enregistrement existe de manière structurée. L'impôt est calculé d'après les revenus des biens meubles et immeubles des contribuables. La "maison des impôts" centralise les opérations fiscales, perçoit directement le montant des impôts en nature : blé, lin, peaux, mais évalué selon un même *étalon* le "shat d'or" qui sert de base à toutes les opérations de comptabilité<sup>46</sup> ou en métaux précieux, toujours évalués en shat<sup>47</sup>. Le shat d'or vaut environ 7.5 grammes (variantes de poids observées selon les sources).

GARDINER<sup>48</sup> dans sa célèbre grammaire cite également le *shat* sous l'appellation *shaty*, sceau, cylindre ou anneau selon les circonstances. On y trouve<sup>49</sup> entre autres une écriture phonétique<sup>50</sup> et une évaluation de la valeur du bétail<sup>51</sup>: un boeuf faisant 8 *shaty*. Pierre MONTET<sup>52</sup> traduit systématiquement *shaty* par cylindre.

La monnaie de compte est le "deben<sup>53</sup>" qui vaut 12 "shat<sup>54</sup>".

## 2 Ancien Empire Memphite: III<sup>e</sup> - VI<sup>e</sup> dynasties (2700 - 2200)

Sous la IV<sup>e</sup> dynastie (2625-2510), le scribe Tjenti vend au prêtre Kemapou sa maison d'une valeur de 10 shat, dont il reçoit l'équivalent en meubles de prix<sup>55</sup>. Il s'agit d'un troc mais élaboré à partir d'un "référentiel monétaire". L'acte est accompagné de clauses de garantie assurant son exécution. La biographie de Meten nous apprend qu'il a acheté une rente de deux cents pains par jour, rente qui a été enregistrée. On en déduit l'existence de systèmes d'évaluation complexes, comparables à notre mathématique via-

<sup>46</sup>PIRENNE, I, p. 140.

<sup>47</sup>PIRENNE, I, p. 257.

<sup>48</sup>*Egyptian grammar, being an introduction to the study of hieroglyphs*, third edition revised, Griffith institute, Ashmolean Museum, Oxford, 1982.

<sup>49</sup>page 200.

<sup>50</sup>Rhind, 62.

<sup>51</sup>ÄZ. 43,35. Sim. 43,39.

<sup>52</sup>*Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptien* Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, fascicule 24, 1925.

<sup>53</sup>DYKMANS, *L'empire Memphitique a-t-il connu l'étalon d'or?*, Revue Belge des Sciences Commerciales, 1938.

<sup>54</sup>ÄZ. 43, 45.

<sup>55</sup>PIRENNE, I, p. 176.



gère, mais dont l'aspect technique devait sans aucun doute plus à l'intuition qu'au développement d'un modèle rationnel. L'arithmétique égyptienne permettait à grand-peine de réaliser les quatre opérations fondamentales<sup>56</sup>

## 2.1 Scènes de marché

Localement le troc élémentaire était en usage comme le montrent les remarquables tableaux issus de tombes de Sakkara (comme la tombe de Ti), cités par PIRENNE et par ERMAN et RANKE<sup>57</sup> et dont l'état actuel déplorable ne nous livre plus que de vagues croquis. Certaines scènes ont heureusement été copiées par Lepsius au siècle dernier mais la qualité de sa reproduction hiéroglyphique demeure douteuse : tous les textes sont loin d'être lisibles.

Nous en reproduisons quelques-unes dans la suite en donnant également la traduction que Pierre Montet en a tentée.



La transposition hiéroglyphique de la copie maladroite de Lepsius donne :



<sup>56</sup>GILLAIN, *La science égyptienne: l'arithmétique au Moyen Empire*, Edition de la Fondation Égyptologique Reine Elisabeth, Bruxelles, 1927.

<sup>57</sup>*La civilisation égyptienne*, Payot, Paris, 1963.

que Pierre MONTET traduit par :

*“Fais voir, donne le prix!  
Voici un beau collier pour ton ...(?)... Voici ton bonheur!  
Voici un éventail, marchand!”*

On a manifestement dans la tombe de Ti la représentation du marché sur un domaine seigneurial, destiné aux serviteurs et aux paysans. On y voit assis devant son panier en roseaux tressés le marchand de poissons précisément occupé à vider un gros poisson dont il débat le prix avec une cliente. Cette dernière porte une petite caisse contenant les objets à échanger. Malheureusement le dialogue ne nous en est pas parvenu. A côté de ce groupe, d'autres scènes nous livrent également des ébauches de dialogues traduits par Pierre MONTET<sup>58</sup>.



Avec pour transcription :



et pour traduction :

<sup>58</sup> *Scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire*, Publication de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, 24, 1925

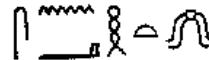
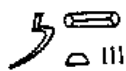
*“Voici des sandales solides”*

*“Voici une galette douce”*

Enfin la très belle scène suivante dans laquelle on ne peut retrouver que deux mots :



transcrits par



en quoi on reconnaît les termes “flûtes” et “hameçon”.

Dans tous les cas, malgré les difficultés d’interprétation, le troc est évident.

Un autre acheteur (selon PIRENNE) dit à un marchand de légumes : “tiens voici pour toi un shat excellent”. Le shat qui se présente ici sous la forme d’un anneau a manifestement un contenu monétaire: il ne peut s’agir d’un troc. Nous en donnons ici la représentation hiéroglyphique “alphabétique” dans laquelle le cylindre devient un déterminatif, mais on peut l’utiliser également comme idéogramme :



L'existence d'un étalon monétaire en Égypte dès l'Ancien Empire est soutenue dès 1921 par CHASSINAT<sup>59</sup>.

## 2.2 Paiement des ouvriers et agriculteurs

Pour évaluer le mode de paiement de serviteurs, ouvriers et paysans, quelques textes nous éclairent. Sous la V<sup>e</sup> dynastie, le juge Akhet Herihotep tient à signaler qu'il n'a jamais abusé du pouvoir dont il disposait vis-à-vis de ses ouvriers:

*Tous les hommes qui ont travaillé pour moi l'ont fait pour du pain, de la bière, des tissus et de l'huile, du froment en grande quantité.*

Les salaires étaient donc payés en nature.

## 2.3 Le commerce extérieur

Le commerce, dès qu'il dépasse le stade de la piraterie, exige des rapports juridiques. Les relations commerciales avec Byblos sont confirmées. L'Égypte apparaît comme le grand centre de civilisation vers lequel était orientée cette cité, d'ailleurs sous protectorat égyptien. Le roi *Ounas* (dernier pharaon de la V<sup>e</sup> dynastie) y est en effet représenté dans le temple de la ville et le plus ancien acte byblite est écrit en hiéroglyphes<sup>60</sup>.

Byblos exportait des arbres et constituait un marché sur lequel les Égyptiens rencontraient les Sumériens, les Crétois, et certains caravaniers provenaient de plusieurs régions d'Asie. Les produits manufacturés en Égypte étaient échangés contre l'huile d'olive, l'argent du Taurus, le cuivre de Syrie ou de Chypre. Dès la V<sup>e</sup> dynastie, le shat d'or parut dans les villes de Phénicie. La Crète le reprit aux ports syriens sous le nom de *sicle phénicien*<sup>61</sup>. La diffusion de l'étalon d'or égyptien prouve que l'or servait de base aux relations commerciales. Pourtant l'Égypte ne produit que peu de métal jaune. L'or provenant de Nubie ou des régions désertiques de la Mer Rouge ne représente encore que peu de choses, les grandes expéditions ne commençant que sous la V<sup>e</sup> dynastie. Néanmoins, le pays dispose de grandes réserves. Les signes en sont clairs. Le roi *Sahourê* (V<sup>e</sup> dynastie) procède

---

<sup>59</sup> *Un type d'étalon monétaire sous l'Ancien Empire*, RT XXXIX, 79-88.

<sup>60</sup> P. MONTET, *Byblos et l'Égypte*.

<sup>61</sup> GLOTZ, *La civilisation égéenne*, Paris 1937.

périodiquement à la distribution d'or à ses fonctionnaires, aux courtisans, aux dames de la cour<sup>62</sup>.

Dès la *V<sup>e</sup>* dynastie également, les rois décidèrent d'importantes expéditions à caractère économique. Sous l'appellation "Pount", l'Ancien Empire égyptien pourrait avoir désigné la côte des Somalis et les pays arabiques lui faisant face<sup>63</sup>. D'autres thèses ont été développées et les théories les plus récentes le situeraient au sud de la Nubie, une contrée pouvant être atteinte aussi bien par la Mer Rouge que par le Nil<sup>64</sup>. L'activité économique étatique consistait en l'organisation de grandes expéditions qui ne faisaient pas directement concurrence au petit commerce. Néanmoins, ce que l'Etat importait du Pount, de Nubie, du Sinaï, il ne l'achetait plus aux marchands des villes...

### **3 Moyen Empire : *XI<sup>e</sup>* et *XII<sup>e</sup>* dynasties (2160 - 1785)**

Sous la *XII<sup>e</sup>* dynastie, l'influence exercée par l'Égypte sur Byblos et la Syrie reste prédominante. Son expansion s'accompagne d'une politique économique libérale et pacifique. Il en va de même pour la Crète. Par contre, vers la Nubie, l'Etat organise de grandes expéditions partant à la recherche d'or, d'ivoire, d'ébène. Depuis la *XI<sup>e</sup>* dynastie, des expéditions sont reprises vers le pays de Pount.

Dès la fin de l'Ancien Empire, l'étalon de la monnaie égyptienne, le shat d'or semble avoir disparu. Dans les ports syriens, le sicle sumérien de 8 grammes conquiert le marché à l'époque de la première dynastie babylonienne. Il fut probablement utilisé en Égypte dès la *XII<sup>e</sup>* dynastie.

### **4 Nouvel Empire : *XVII<sup>e</sup>* à *XX<sup>e</sup>* dynasties (1552 - 1069)**

L'Égypte créa sous la *XVIII<sup>e</sup>* dynastie un étalon d'argent représenté par le "kedet" de 9 grammes et son multiple décimal le "deben". Il est possible que

---

<sup>62</sup>BORCHARDT, *Das grabenkmal des Königs Sahure*, LII et LIII.

<sup>63</sup>PIRENNE, I, p. 268.

<sup>64</sup>Claude VANDERSLEYEN, *L'Égypte et la vallée du Nil*, Nouvelle Clio, l'Histoire et ses problèmes, P.U.F., Paris 1995.

les villes du delta aient adopté le kedet ou kite babylonien. L'adoption de l'argent comme étalon monétaire est un phénomène révélateur : l'Égypte ne produit pas d'argent (importation obligatoire). Le kedet égyptien se transmet à toutes les îles: on retrouve l'étalon égyptien à Corcyre (Corfou) et en Crète. Il se combina avec le système duodécimal babylonien: la Crète utilisa le kedet égyptien mais créa des monnaies de 12 et 144 kedet.

Néanmoins le troc subsiste toujours. Sous Thoutmosis III on lit qu'un bouvier acquiert un hectare de terre pour le prix d'une vache<sup>65</sup>.

Nous rapportons une lettre du pharaon Aménophis III<sup>66</sup>, pharaon de 1390 à 1352, au prince de la ville de Gézer en Palestine dans laquelle le pharaon annonce qu'il lui envoie un détachement de troupes pour prendre livraison de *quarante très belles femmes qui n'aient aucune tare en elles* pour lesquelles celui-ci fait remettre au prince de Gézer la somme de 160 deben d'argent qui correspondent, comme l'indique la lettre à 1600 sicles<sup>67</sup>. Le prix est donc de 4 deben (360grammes) d'argent par femme...

Aménophis III eut une activité étonnante de financier. Il consentit d'énormes prêts internationaux représentant une part importante du P.I.B. de l'Égypte : ce pharaon accorda aux rois de Mitanni, de Babylone, de Ninive un prêt de l'ordre de 1200 kg d'or, alors que les rentrées d'or totales du trésor étaient de l'ordre de 5 000 kg par an et que la production de la Nubie plafonnaient à 400 kg par an. Ce prêt est attesté par une lettre du roi d'Assyrie Assour-ou-ballit<sup>68</sup> (1365 - 1330 BC) à Aménophis IV. Le prêt consenti est exprimé en monnaie babylonienne : talents, mines et sicles et non en deben égyptiens.

C'est à cette époque que Mika Waltari situe son roman *Sinouhé l'Égyptien*. Il y décrit une forme complexe de vente sous la forme d'options<sup>69</sup> (au sens actuel du terme) : " le blé est merveilleux en ceci qu'on peut l'acheter et le vendre avant même que la crue ait inondé le pays et que le grain soit semé". Quelle méthode objective d'évaluation de l'actif utilisait-on il y a plus de 3 millénaires pour tarifer ce type de transaction?

<sup>65</sup>Pap. Berlin 9784.

<sup>66</sup>parfois appelé également Amenhotep III.

<sup>67</sup>Tablette de Tell el Amarna conservée aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire et éditée par G. DOSSIN dans le Bulletin de l'Académie Royale de Belgique XX 1934, pp. 83 et sqq.

<sup>68</sup>orthographié parfois Ashur-u-ballit.

<sup>69</sup>cité par CHABARDES et DELCLAUX, *Les produits dérivés*, Gualino, Paris, 1996.

Le Papyrus Harris relève l'inventaire des biens des temples immédiatement après la mort de Ramsès III (1167 BC). Jacques PIRENNE<sup>70</sup> compare les données qui y figurent à celle de la stèle d'Osorkon *I<sup>er</sup>*<sup>71</sup>. Les dons de Ramsès III aux temples sont relativement peu importants. En 31 ans de règne, on totalise 3 648 deben d'or<sup>72</sup>, 6 027 deben d'argent<sup>73</sup>, 18 854 deben de cuivre ou de bronze<sup>74</sup>, 28 deben de lapis lazuli<sup>75</sup>. Les dons en nature subsistaient parallèlement aux attributions en métaux précieux. Le pharaon a ainsi également offert 155 381 jarres de vin, 35 741 mesures de blé<sup>76</sup> et 2 418 têtes de bétail. Ces dons cumulés étaient sans doute à peine suffisants pour couvrir les frais du seul culte royal.

Les chiffres avancés sur la stèle d'Osorkon stupéfient par leur ampleur. De plus, et c'est ce qui nous interpelle, les dons en nature semblent avoir disparu, seuls les métaux précieux étant encore offerts (et avec quelle générosité) au clergé des différents cultes. On parle de plus de 2 000 000 deben d'argent<sup>77</sup> et de 300 000<sup>78</sup> deben d'or pour les quatre premières années de son règne. Ces chiffres sont peut-être surfaits. PIRENNE envisage néanmoins une autre explication à cette étonnante générosité. Osorkon *I<sup>er</sup>* est le 2<sup>e</sup> roi de la *XXII<sup>e</sup>* dynastie fondée par le mercenaire Libyen Sheshonk. Ce dernier a rétabli l'autorité royale et a mené des campagnes victorieuses en Palestine et en Syrie. Sans doute Osorkon a-t-il estimé nécessaire d'asseoir son autorité en se conciliant l'appui des temples, face aux puissantes cités du Delta et de Moyenne Égypte qui n'acceptaient pas son autorité de bonne grâce. Une chose semble sûre : dès cette époque, le référentiel est exclusivement métallique.

---

<sup>70</sup>Quelques observations à propos du Papyrus Harris et de la stèle d'Osorkon *I<sup>er</sup>* (Numéro 675 du Musée du Caire), *Mélanges Syriens* offerts à M R Dussaud.

<sup>71</sup>*XXII<sup>e</sup>* dynastie, 924 - 895 BC.

<sup>72</sup>328 kg.

<sup>73</sup>525 kg.

<sup>74</sup>1 696 kg.

<sup>75</sup>2.5 kg.

<sup>76</sup>La mesure de blé ou *haket* vaut 4.785 litre.

<sup>77</sup>180 tonnes.

<sup>78</sup>27 tonnes.

## 5 Basse époque : $XXV^e$ à $XXX^e$ dynasties (747 - 332)

### La dernière dynastie “égyptienne” : la $XXXVI^e$ (672 - 525)

Depuis le règne de Shabaka jusqu’en l’an 26<sup>79</sup> du règne d’Amasis (570 - 526), il est question de “valeurs” émises par le temple d’Harsaphès à Héracléopolis. Ceci coïncide avec l’émission d’une monnaie nouvelle, l’outekh d’argent, fréquemment mentionnée depuis Darius  $I^{er}$  comme émise par le temple de Ptah de Memphis. L’outekh se présentait sous la forme de petits lingots légèrement aplatis sur les deux faces. Le deben restera cependant en vigueur jusque sous les Ptolémées.

Sous la  $XXVI^e$  dynastie, le successeur de Psammétique  $I^{er}$ , Nékao II (609-594), voulut établir une voie navigable entre le Nil et la Mer Rouge. Les travaux furent interrompus<sup>80</sup> à la suite d’une prédiction précisant qu’il “travaillait pour le barbare”. Toujours selon Hérodote<sup>81</sup> (vers 490 vers 420), Nékao envoya une flotte phénicienne faire le périple (au sens étymologique) de l’Afrique:

*Pour la Libye, en effet, ce qu’on sait d’elle prouve qu’elle est tout entourée par la mer, sauf en ce qui confine à l’Asie. C’est Nécos, le roi d’Égypte, qui le premier à notre connaissance en a fait la démonstration; après qu’il eut cessé de creuser le canal allant du Nil au Golfe Arabique, il fit partir sur des vaisseaux des hommes de Phénicie, avec ordre, pour leur retour de pénétrer en passant par les colonnes d’Héraclès dans la mer Septentrionale, et de revenir par cette voie en Égypte. Ces Phéniciens donc, partis par la mer Erythrée naviguaient sur la mer Australe. Quand venait l’automne, ils abordaient et ensemençaient le sol, à l’endroit de la Libye où ils se trouvaient chaque année au cours de leur navigation, et ils attendaient l’époque de la moisson. Le blé récolté, ils prenaient la mer, si bien que, au bout de deux ans, ils doublèrent la troisième année les Colonnes d’Héraclès et arrivèrent en Égypte. Ils racontaient, chose que quant à moi je ne crois pas, mais que d’autres peuvent croire,*

<sup>79</sup>532 BC.

<sup>80</sup>Hérodote, II, 158.

<sup>81</sup>IV, 42.



Basse époque : *XXV<sup>e</sup>* à *XXX<sup>e</sup>* dynasties

---

*que pendant qu'ils accomplissaient le périple de la Libye, ils  
avaient eu le soleil à leur droite.*

# Chapitre 5

## Apparition de la monnaie métallique en Asie Mineure

### 1 La notion de monnaie au sens usuel

*La monnaie n'a pas d'inventeur, pas plus que le feu ou la roue. Elle n'a pas de date de naissance, parce que des centaines de générations ont participé à son enfantement. Son histoire prend place dans l'histoire des échanges, dont elle représente l'ultime étape<sup>82</sup>.*

Nous avons constaté le rôle essentiel du métal dans le choix d'une matière servant de référentiel aux transactions commerciales. Parmi tous les métaux, l'or joue un rôle plus que particulier. Cependant, il n'est d'aucune utilité économique essentielle : il est plus lourd que les autres métaux, il ne peut servir à confectionner des armes ou des outils. Mais son éclat lui confère un aspect magique et cette caractéristique lui a suffi pour devenir le support du référentiel monétaire de nombreuses économies primitives. La confiance que l'on place en ce métal est grande. Même si son intérêt "industriel" est presque inexistant, il a acquis quasi universellement le statut de valeur d'échangeabilité.

### 2 Premières "pièces" de monnaies

Depuis le 7<sup>e</sup> siècle, les commerçants de Milet et les banquiers de Sardes frappent sous forme de ligots ovoïdes une sorte de prémonnaie privée marquée sur les côtés par des stries ou des carrés en creux<sup>83</sup>. Les banquiers d'Ephèse eurent les premiers l'idée de garantir le poids et l'aloi des lingots émis par eux. La plus ancienne légende figurant sur un lingot monétaire est celle du banquier Phanès. Ce progrès considérable devait faciliter les transactions en supprimant les pesées: nous verrons que ce ne fut pas le cas immédiatement.

---

<sup>82</sup> *Histoire de l'or*, René SÉDILLOT, Fayard, p. 111.

<sup>83</sup> BABELON, *Traité des monnaies grecques et romaines*.

La monnaie au sens usuel et actuel du terme apparaît en Lydie (contrée d'Asie Mineure, sur la mer Egée) où le roi Gygès découvre une rivière, le *Pactole*, dans laquelle des pépites en électrum (alliage naturel d'or et d'argent) en forme de haricots secs étaient particulièrement abondantes. Gygès décide de les utiliser comme référentiel monétaire en créant le “statère ” (du grec *σταω* : je suis fixe). Ce dernier se présente sous la forme d'une pépite poinçonnée dont le poids et le titre étaient fixes et garantis. Il était orné de symboles officiels (tête de lion par exemple).

L'invention du statère marque une étape importante de l'évolution des pièces : elle est ronde et frappée. Ces caractéristiques la rendent plus difficilement falsifiable (le changement de matière se révèle trop compliqué) et lui permettent de circuler aussi longtemps que l'empreinte restera visible.

La pièce de Gygès (14,5 grammes, à 73% d'or et 27% d'argent) est probablement apparue vers 670 BC et porte l'effigie du renard (le dieu de Lydie).

En 550 BC, sous le règne du roi Crésus (en Lydie), les métallurgistes parviennent à séparer l'or de l'argent, créant ainsi une pièce d'or pur. Le statère de Crésus est considéré comme la première monnaie d'or. Au départ, les monnaies ressemblaient à des lingots.

L'innovation de Crésus consistera à marquer sur ces lingots un emblème qui en faisait une monnaie royale. le statère de Crésus pèse un peu moins de 11 grammes et est frappé de l'emblème royal : une tête de lion et une tête de taureau face à face. L'émission de ces premières pièce va apporter une telle prospérité à Crésus que les peuples Grecs tenteront la même expérience. Ne disposant que de très peu d'or, ils n'émettront , en 406 BC, que des petites pièces de 1.32 grammes.

La première dévaluation de l'histoire est opérée par Solon qui fait diminuer la pièce attique d'à peu près un tiers en passant du système d'Egine au système de l'Eubée en 575 BC Le phénomène s'appréhende difficilement pour les économistes, il s'agit pourtant d'une loi de l'Histoire : les monnaies naissent, vivent et meurent. La dévaluation lèse le créancier au profit du débiteur qui doit rembourser une somme moins importante. L'Etat, après avoir dépensé ses ressources durant une période de bonne conjoncture économique, doit rembourser ses créanciers.

Il décide aussi de la forme et de la taille des pièces car il dispose du

monopole de frappe. Il est plus intéressant pour lui de dévaluer une monnaie que de mettre l'émetteur en faillite ou d'augmenter les impôts. Il peut aussi s'agir d'un problème d'approvisionnement en métaux précieux : les sources ne sont pas intarissables. La manoeuvre politique n'est pas exclue : dévaluer aide les débiteurs, souvent majoritaires dans la population. Une dévaluation peut avantager la position d'un politicien auprès de la majorité des électeurs.

### **3 Importance politique de l'invention de la monnaie**

La puissance de Sardes fut à son apogée sous le règne de Crésus dont les statères d'or fin de 10.89 grammes étaient destinés au commerce babylonien et dont les lingots d'argent de 8.17 grammes servaient aux transactions avec le monde grec. Sous Crésus, la monnaie est reconnue en tant qu'instrument du pouvoir. Progressivement pouvoir et potentialité financière vont se confondre. Cette confusion n'est pas près de disparaître.

# Chapitre 6

## Retour à l'Égypte

### 1 La XXVII<sup>e</sup> dynastie égyptienne, la “dynastie perse” (525-405)

Sous le règne de Darius I<sup>er</sup> le rôle d'émetteur de monnaie en Égypte est attribué au temple de Ptah à Memphis. Cette activité financière des temples existait déjà sous la XXVI<sup>e</sup> dynastie.

Adoptant comme étalon le petit sicle babylonien, Darius fit frapper des dariques d'or de 8.41 grammes qui pour la première fois portent comme marque le portrait du roi. Chaque darique d'or valait 20 drachmes d'argent, valeur de change invariable dans tout l'empire perse.

Darius accordait à l'émission et à la frappe de monnaie une importance considérable. En cela c'est un homme profondément “moderne” (sans connotation positive). Il avait perçu déjà l'importance fondamentale que l'argent allait prendre, comme le montre l'anecdote suivante : lorsque Cambyse (525 - 522) quitte l'Égypte, il laisse comme satrape d'Égypte Aryandès qui tint sa cour à Memphis. Celui-ci qui se considérait comme le maître absolu de l'Égypte frappa monnaie à son effigie et fut puni de mort par Darius peu après. Cette épisode repris par DRIOTON et VANDIER<sup>84</sup> nous est conté par Hérodote<sup>85</sup>:

*Cet Aryandès était gouverneur de l'Égypte, mis en place par Cambyse. Il savait, il voyait que Darius désirait laisser comme monument de son règne quelque chose que n'eût pas accompli un autre roi; il l'imita, jusqu'à l'heure où il reçut la juste récompense de sa conduite. Darius avait fait porter de l'or par la cuisson jusqu'au plus haut degré de pureté et il en avait fait frapper monnaie; Aryandès étant gouverneur de l'Égypte en fit autant pour de l'argent; et aujourd'hui l'argent aryandique est l'argent le plus pur. Mais Darius, informé de cet agissement*

---

<sup>84</sup>op. cit., page 601.

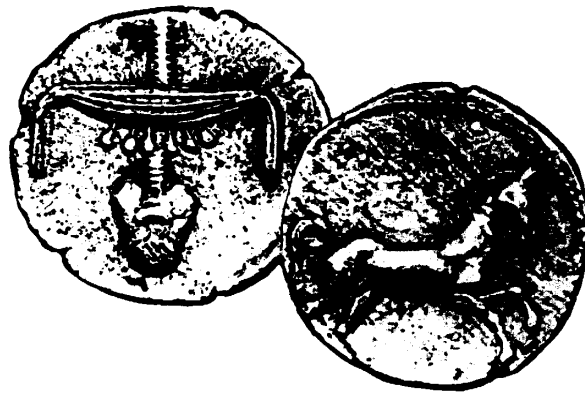
<sup>85</sup>IV, 166.

*d'Aryandès, l'accusa d'autre chose - de se soulever contre lui -  
et le fit mettre à mort<sup>86</sup>.*

## 2 L'époque ptolémaïque: 305 - 30

Les Ptolémées créent pour la première fois dans son histoire une banque nationale étroitement liée à l'administration financière du pays. En quelque sorte, ils étatisent la monnaie. Débarquant dans un pays sans tradition monétaire<sup>87</sup>, Ptolémée n'est pas contraint d'adopter le tétradrachme d'argent de 17 grammes d'Alexandre. Il frappe d'abord selon l'étalon de Rhodes, pour s'en tenir finalement au tétradrachme léger phénicien (de Cyrène) de 14.25 grammes d'argent<sup>88</sup>.

Depuis l'arrivée de mercenaires en Egypte (6<sup>e</sup> siècle BC), la monnaie avait commencé à circuler mais les Lagides furent les premiers à créer une monnaie égyptienne frappée à l'effigie des rois : statères d'or et tétradrachmes d'argent. L'unité monétaire fut imposée à toute l'Egypte où seule eut cours la monnaie lagide. Nous montrons ici les pièces d'or frappées par Nactanebo I<sup>er</sup>, de la XXX<sup>e</sup> dynastie, vers 380 B.C. afin de payer ses mercenaires grecs.



On peut y lire l'inscription "nouf noub" (selon la prononciation copte), si-

---

<sup>86</sup>Traduction: PH-E Legrand, Les Belles Lettres, Paris,1962.

<sup>87</sup>au moins dans le sens restreint de la monnaie en tant que "pièces".

<sup>88</sup>Claire PRÉAUX, *Le monde Hellénistique*, Presses Universitaires de France, 1978.

gnifiant *bon or*, prononciation contestée par GARDINER<sup>89</sup> qui lui préfère “nfr nbw”, vocalisé en “nefer nebou”<sup>90</sup>. Le symbole représentant l’or, numéroté S 12<sup>91</sup> est censé représenter un collier de perles (d’or?).

Les anciens lingots du temple de Ptah ne furent pas supprimés mais ne servirent plus qu’à des transactions locales ou comme monnaie d’appoint. Dès 258 B.C., Ptolémée II ordonna que l’on payât exclusivement en monnaie ptolémaïque. A cet effet, les étrangers devaient refrapper leur monnaies d’or.

La banque d’Alexandrie recevait des dépôts privés et prêtait à intérêt au taux mensuel imposé de 2%. Nous expliciterons les conditions de crédit plus loin.

On dispose pour cette époque d’une masse de documents de première source: les archives de Zénon, étudiées par Claire PREAUX<sup>92</sup>. Du Caire au Fayoum, la route directe à travers le désert atteint l’oasis en un endroit qui fut sous les Romains une station d’octroi : les pourtours nord et nord-est du Fayoum sont jalonnés de relais où les âniers et les chameliers arrêtaient leur caravane pour acquitter des droits d’entrée. Parmi elles, la cité de Philadelphie (origine attestée depuis Ptolémée II : le nom en étant un hommage à la reine Arsinoé Philadelphie, épouse et soeur de Ptolémée II).

Le site fut exploré en 1908 par une mission du musée de Berlin mais c’est à des fouilleurs indigènes qu’est due la trouvaille d’un monceau de papyrus en 1914. Il s’agit des archives d’un homme d’affaire grec établi en Égypte au milieu du 3e siècle BC. Un certain Zénon fit carrière au service d’Apolonius, trésorier général du roi Ptolémée II Philadelphie. Malgré leurs efforts, les derniers pharaons de la XXX<sup>e</sup> dynastie n’avaient réalisé que partiellement le dessein d’entraîner leur pays dans le jeu de l’économie internationale. La vieille Égypte avait donc pour les capitalistes grecs la valeur d’un pays neuf (un peu comme le bloc des pays de l’Est après la chute du communisme).

Le premier capitaliste grec d’Égypte, c’est le roi. Propriétaire d’une grande partie de l’Égypte, Ptolémée voit affluer en son trésor public le blé des

---

<sup>89</sup> *Egyptian grammar*, Griffith Institute Ashmolean Museum, Oxford, third edition, 1982.

<sup>90</sup> Voir page 573.

<sup>91</sup> Voir page 505.

<sup>92</sup> *Les Grecs en Égypte*, Office de Publicité, Bruxelles, 1947

fermages et des taxes : la moitié de ce que produit la vallée du Nil. Le prix du blé n'est pas fixé et fluctue d'un jour à l'autre (bourse), d'une ville à l'autre.

## 2.1 Le régime du travail

Quel était le rapport entre le prix du blé et la valeur des salaires? La ration mensuelle d'un homme est de l'ordre d'une artabe. La valeur de celle-ci est de l'ordre d'une drachme. La plupart des salaires comportent un traitement en espèces, une allocation de blé et parfois, une ration de vin. Le salaire mensuel d'un apprenti scribe est de 3 drachmes et d'une artabe et demie. (nourriture pour 4 ou 5 personnes).

L'ouvrier agricole gagne 5 drachmes et 1 artabe de blé par mois. Le propriétaire terrien qui loue sa tenure et en retire 400 ou 500 artabes par an est à même de nourrir une trentaine de personnes. Cette échelle des salaires permet une comparaison de l'ordre de grandeur des émoluments. Citons un cas de location de parcelles : une parcelle de 100 aroures (27 ha) est donnée en bail à trois Grecs. Le loyer est de 7 artabes  $\frac{1}{8}$  de froment à l'aroure ce qui équivaut approximativement à une tonne l'hectare pour une production moyenne de l'ordre de 1 500kg. Les impôts sont à charge du bailleur qui s'engage en outre à fournir les semences. Le loyer équivaut donc à  $\frac{2}{3}$  de la production et est payé en nature.

Ces loyers sont trop élevés : des conflits éclatent. Au bout de 5 ans, les locataires du bail ont un arriéré de fermage de plus de 2 000 artabes que Zénon réclame en justice. L'abandon du travail par suite de loyers trop élevés est le symptôme d'une mauvaise gestion. Les capitalistes grecs et le roi en premier le comprennent fort bien puisqu'ils font occasionnellement droit aux réclamations des agriculteurs en réduisant le taux des fermages.

## 2.2 Le commerce extérieur

Apparemment, la balance commerciale de l'Égypte au 3<sup>e</sup> siècle était largement excédentaire. Maintes lettres des archives de Zénon proviennent d'Alexandrie, décrivant l'affluence des agents commerciaux qui y sont envoyés de l'étranger pour faire des achats. Le blé, le papyrus et le lin sont exportés vers tout le bassin méditerranéen. L'Égypte importait du vin, du miel et des figues de Rhodes, du fromage, des salaisons, des noix, de la laine, des meubles, des fruits. Tous ces produits étaient passibles de droits de



douane fluctuant de 20 à 50 %. Les importations d'origine africaine (ivoire, éléphants) ne sont pas mentionnées dans les archives de Zénon.

### 2.3 Monnaie, banque et crédit

D'après Claire PREAUX<sup>93</sup>,

*La nouveauté la plus considérable que les Grecs aient apportée en Égypte, c'est la monnaie. Avant leur arrivée, des pièces circulaient, mais il s'agissait de dariques, de drachmes et de statères grecs. Les temples égyptiens frappaient de leur sceau de petits lingots d'un poids donné et les derniers pharaons émirent des pièces d'or à l'imitation des monnaies grecques. Mais ce n'étaient là que des valeurs d'échange commodes : il manquait une monnaie d'Etat qui eût seule cours dans le pays.*

Nous ne partageons pas totalement cette thèse. Plus loin:

*L'usage de la monnaie transforme le système fiscal : sauf ceux qui sont dus en blé, les revenus royaux doivent être convertis en monnaie.*

Nous avons vu que c'était le cas depuis la *II<sup>e</sup>* dynastie et qu'il existait déjà un système monétaire basé sur un référentiel complexe permettant l'équilibre des transactions. Le seul progrès ici est le recours à des morceaux de métaux prépesés et dont l'aloi et le poids sont garantis par l'état. En ce sens, le "progrès" se situe davantage dans l'établissement d'un nouveau système de pouvoir.

On ne sait pas si les comptes étaient producteurs d'intérêts. Les banques consentent à des prêts. Le crédit est rare et cher : les intérêts sont énormes. D'après Claire PREAUX,

*le roi en limite le taux à 2% par mois, soit 25% par an, en comptant le mois intercalé tous les deux ans dans le calendrier macédonien.*

---

<sup>93</sup>op. cit.

Il convient ici de corriger l’utilisation inappropriée de l’intérêt simple. Un calcul sur 12 mois par an se fait selon la relation<sup>94</sup>:

$$i_a = (1 + i_m)^{12} - 1$$

en notant  $i_a$  le taux annuel et  $i_m$  le taux mensuel équivalent. Dans un système à 25 mois tous les deux ans, il faut calculer :

$$i_a = \sqrt{(1 + i_m)^{25}} - 1$$

Dans le cas présent on obtient:

$$i_a = \sqrt{1.02^{25}} - 1 = 0.281.$$

De tels taux sont encore pratiqués de nos jours sur les découverts bancaires. Le calcul du taux annuel véritable (aujourd’hui on parle de TAEG) doit se faire en utilisant l’intérêt composé et non l’intérêt simple. Il est intéressant de s’interroger sur le mode de remboursement exigé. Il semblerait que les emprunts soient systématiquement remboursés en une seule fois (comme les emprunts d’État aujourd’hui). Le calcul de l’intérêt se fait alors de manière répétée à intérêt simple. Le remboursement progressif semble relativement récent. La mathématique de l’intérêt composé (progressions géométriques, utilisation des logarithmes) date du début du 17<sup>e</sup> siècle<sup>95</sup>.

Pour les clients à risque, des usuriers exigent 3, 4 voire 6% par mois. La plupart des prêts sont garantis. Ainsi Zénon fait à neuf cultivateurs l’avance de sommes nécessaire à l’achat d’ânes. A défaut de remboursement, il reprendra les ânes (faire le lien avec la situation actuelle).

### 3 Administration de l’Égypte aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> siècles AD

L’important travail de Jacqueline LALLEMAND<sup>96</sup> nous renseigne sur le régime fiscal de l’époque. Les taxes sont encore perçues en nature et

---

<sup>94</sup>Daniel JUSTENS et Jacqueline ROSOUX, *Introduction à la mathématique financière*, 3<sup>e</sup> édition, De Boeck Université, Bruxelles, 1995.

<sup>95</sup>L’invention des logarithmes est due à John NAPIER (1550 - 1617) et fut publiée en 1614 à Edimbourg sous le titre *Mirifici logarithmorum canonis descriptio*.

<sup>96</sup>*L’administration civile de l’Égypte de l’avènement de Dioclétien à la création du diocèse (284 - 382 AD). Contribution à l’étude des rapports entre l’Égypte et l’Empire à la fin du III<sup>e</sup> et au IV<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de l’Académie Royale de Belgique, LVII, 1964.

engendrent une terminologie propre montrant l'importance des transactions non strictement monétaires à cette époque. On appelle par exemple *αναβολιων* la taxe en lin, *αρτος* la taxe en pain, mais il existe des taxes en vin (avec et sans fret), en aromates, en paille, en cuir, en huile, en chaussures (?), en bois, en viande, en orge, en lin, en briques, en poissons, en grain, en fourrage, en fèves ou en dattiers, toutes dotées d'appellations propres. Certaines de ces taxes étaient convertibles en espèces.

# Chapitre 7

## Apogée du pourtour méditerranéen

### 1 Les Phéniciens

On connaît fort mal les premières phases préhistoriques des régions côtières de l'Est de la méditerranée. Les premiers colons de Ras Shamra<sup>97</sup> (l'antique Ougarit) appartenaient à une civilisation de type néolithique et connaissaient une économie exclusivement agricole<sup>98</sup>.

A l'Âge du Bronze qui suivit, les cités de Palestine et de Syrie furent essentiellement de petits royaumes plus ou moins autonomes, sous dépendance effective de l'Égypte ou de cités mésopotamiennes. Byblos est la première cité amorite dont l'activité commerciale est attestée par un document. La ville et surtout ses célèbres cèdres sont mentionnés dans des textes égyptiens datés du règne de Snéfrou (*IV<sup>e</sup>* dynastie) lors de l'achat par le pharaon de 40 cargaisons de bois pour la construction de bateaux. On a retrouvé ainsi en 1954, à côté de la grande pyramide de Chéops (successeur de Snéfrou) une barque funéraire intacte ou presque que les touristes d'aujourd'hui peuvent admirer dans toute sa splendeur.

Sous la *VI<sup>e</sup>* dynastie, le commerce avec Byblos était solidement implanté et une flotte commerciale importante voit le jour. On ne sait si ces bateaux étaient montés par des Phéniciens ou des Égyptiens, mais il semble bien que ce soit ces derniers qui finançaient la marine marchande. Ces liens vont encore se resserrer sous la *XIII<sup>e</sup>* dynastie.

On sait peu de choses sur la situation des autres villes côtières comme Tyr ou Sidon au début du *II<sup>e</sup>* millénaire B.C.. Selon les archives de Mari (*II<sup>e</sup>* millénaire BC), les Amorites avaient un genre de vie nomade. Vers 1750 B.C., les Hyksôs, rois pasteurs et nomades imposèrent à l'Égypte une dynastie étrangère et il fallut attendre Ahmès *I<sup>er</sup>*<sup>99</sup>, fondateur de la

---

<sup>97</sup>6 000 B.C. selon la datation au carbone 14. Ras Shamra signifie "tête de fenouil" en arabe

<sup>98</sup>W. CULICAN, *Le levant et la mer. Histoire et commerce*, Éditions Sequoia, Paris, 1967

<sup>99</sup>Vers 1570 BC.

*XVIII<sup>e</sup>* dynastie pour écarter du pouvoir le dynastie hyksôs. Bien que Byblos demeurât un port important tout au long du *II<sup>e</sup>* millénaire BC, Ras Shamra (Ougarit) accaparait la plupart des marchés étrangers.

Vint alors la domination hittite qui connut son apogée sous Souppilouliouma (1380 - 1355 BC). Le roi ougaritique Niqmadu lui versait un tribut (*XIV<sup>e</sup>* siècle) et pendant tout le *XIII<sup>e</sup>* siècle, la dynastie d'Ougarit fut soumise aux Hittites. C'est à cette époque que le commerce avec Chypre s'intensifie, attesté par plusieurs tablettes d'argile d'écriture syllabique dite cypro-minoenne. Cette dernière n'a apparemment aucun rapport avec le linéaire A (crétois) ou le linéaire B (originaire de Cnossos).

Les Phéniciens ont laissé dans la littérature greco-latine l'image de commerçants avec ce que cela suppose de connotations négatives. Mais on retrouve également un papyrus<sup>100</sup> racontant l'histoire de l'égyptien Ounamon<sup>101</sup> censée se dérouler au temps de Ramsès XI (*XII<sup>e</sup>* siècle) mais dont le manuscrit conservé date de la *XXII<sup>e</sup>* dynastie (945-715). Ounamon, membre du clergé de Thèbes reçoit mission de chercher du bois de cèdre en Syrie pour restaurer la barque d'Amon. A cet effet, il emporte 5 deben d'or et 31 deben d'argent. Notons que l'or et l'argent, transportés sous forme de vases ou de lingots, servent de moyen de paiement dans les relations commerciales. Il s'embarque à Tanis (delta) et fait une première halte à Tyr (côte de Palestine) où il se fait dérober les objets précieux qui devaient servir de cadeaux diplomatiques et de moyens de paiement auprès des rois de Syrie. Ounamon reprend la mer et arrive à Byblos où le roi Sakarbaal exige d'être payé car il n'est pas, dit-il, tributaire de l'Égypte<sup>102</sup>. Il rappelle les affaires qu'il a traitées précédemment avec le pharaon et pour lesquelles il lui fut envoyé six vaisseaux remplis de marchandises (encore des traces de troc!). Ounamon envoie des messagers en Égypte qui ramènent des vases en or et en argent, des tissus de toile, 500 rouleaux de papyrus, des peaux tannées, des cordes, des lentilles et du poisson séché.

---

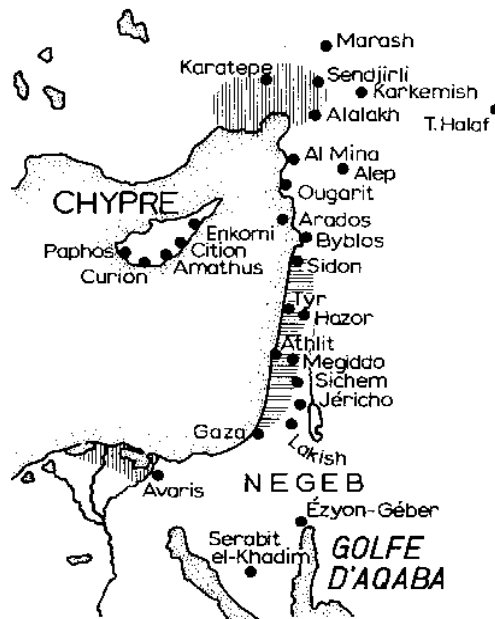
<sup>100</sup> *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, Brepols, 1992.

<sup>101</sup> parfois orthographié Wenamon.

<sup>102</sup> BREASTED, *Ancient Records of Egypt*, IV, pp. 576 - 591.

Après l'essor de Sidon<sup>103</sup>, un peu plus d'un siècle après le passage de Oun-amon, Tyr appelée fille de Sidon devint une importante puissance maritime. On ignore l'origine des deux cités (peu de documents sur les XI<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles B.C.) et il est possible que la Phénicie soit le résultat de la fusion d'un peuple de corsaires et de Cananéens du littoral au début du I<sup>er</sup> millénaire.

Nous situons géographiquement les principales cités phéniciennes :



L'unité culturelle sur la bande côtière du Levant semble dater de la seconde phase de l'Âge du Fer (1 000 - 840 B.C.). Après Mycènes, Tyr devint la seconde grande puissance maritime du bassin méditerranéen. Elle colonisa Chypre et fonda Utique, Cadix et Carthage, établissant des comptoirs dans toute la Méditerranée (VIII<sup>e</sup> siècle B.C.).

Malgré l'importance de leurs activités commerciales, les Phéniciens frappèrent monnaie plus tard que les Lydiens et les Grecs. Les métaux précieux qui servaient aux échanges commerciaux circulaient en barres de poids

<sup>103</sup>W. CULICAN, *Le levant et la mer. Histoire et commerce*, Éditions Sequoia, Paris, 1967.

divers. Bien que les premières monnaies (aussi bien phéniciennes que puniques) datent du début du Ve siècle, les débuts et le développement du monnayage punique en Occident est indépendant de celui des Phéniciens d'Orient.

Comme le prétend Madame DESTROOPER-GEORGIADES<sup>104</sup>, le troc reste largement répandu. Dans des pays comme la Phénicie où le commerce se fait par voie maritime, il est plus profitable que les navires arrivent et repartent chargés de marchandises plutôt que d'une petite bourse bien garnie de monnaie.

## 2 La Grèce

### 2.1 Pratiques monétaires

Les termes sous lesquels sont désignées les monnaies grecques sont des noms de poids : talent, mine, sicle. L'existence de deux systèmes de référence rend les équivalences difficiles à calculer.

#### Poids des monnaies en grammes

	Péloponnèse	Attique
mine	628	436
drachme	6.28	4.36
statère	12.57	8.73
obole	1.04	0.73

Le talent vaut 60 mines, la mine 100 drachmes et la drachme 6 oboles.

En fait, Rhodes, Milet, Corinthe frappent aussi leurs propres monnaies d'après des étalons originaux. La complexité des comptes est donc extrême et dans les réunions panhelléniques (à Delphes ou à Olympie par exemple), la présence de changeurs (trapézites) était indispensable. Du VII<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle, 1400 villes et 500 chefs d'Etat battirent monnaie.

Dès le IV<sup>e</sup> siècle, au moment où les échanges du monde grec connaissent un développement sans précédent, après la guerre du Péloponnèse, la monnaie devient d'usage courant et plusieurs penseurs dont Platon et Aristote se penchent sur son origine.

---

<sup>104</sup>La Phénicie et Chypre à l'époque Achéménide : témoignages numismatiques, *Studia Phoenicia*, V, 339-355, Leuven, 1987.

Aristote rapporte aussi<sup>105</sup> (fragment 481) la tradition selon laquelle le roi d'Argos Phidon, lorsqu'il introduisit la monnaie d'argent dans le Péloponnèse, avait consacré dans le temple d'Héra les broches de fer (*οβελος*, la broche d'où, plus tard l'obole) destinées autrefois aux échanges<sup>106</sup>. La nouvelle monnaie d'argent (*δροαχη*) était censée représenter une poignée (*δροαξ*) de 6 broches d'où l'équivalence mentionnée plus haut.

## 2.2 Réflexions sur la nature de la monnaie

C'est Aristote également qui nous livre les premières pensées philosophiques sur la nature de l'argent. Écrit vers 330 BC, la *Politique* d'Aristote nous livre sans ordre véritable des considérations parfois antithétiques mais néanmoins d'une étonnante modernité. Dans le chapitre III du livre I, les paragraphes 9 à 23 sont consacrés à l'argent, aux différentes façons de s'enrichir, le tout agrémenté de considérations morales non dépourvues de sens. Assez curieusement, le paragraphe 8 du même chapitre II livre I, traite de la guerre. Aristote est clair<sup>107</sup> :

*Il suit de là que l'art de la guerre est en quelque sorte un moyen naturel d'acquérir. Voilà donc une première espèce d'acquisition naturelle<sup>108</sup> qui est une partie de la science économique. Il faut que cette partie existe, ou que la science économique fournisse comme un trésor de ressources nécessaires ou utiles à la vie dans toute association civile ou domestique.*

Ayant analysé les raisons profondes de toute activité guerrière, Aristote nous conte le passage du troc à l'invention de la monnaie. Historiquement, les choses sont un peu différentes, nous l'avons constaté au chapitre 2. Néanmoins, la réflexion d'Aristote sur la nature de l'activité commerciale et sur les propriétés de l'invention monétaire méritent d'être reprises<sup>109</sup> :

*Toute propriété<sup>110</sup> a deux usages qui tous deux lui sont inhérents : l'un est propre et direct, l'autre ne l'est pas. Par exemple la*

---

<sup>105</sup>Voir *La numismatique*, Cécile MORRISSON, Que sais-je 2638, 1992.

<sup>106</sup>Ces broches retrouvées lors des fouilles de 1890 sont aujourd'hui au musée d'Athènes.

<sup>107</sup>Nous choisissons la traduction de THUROT, revue par BASTIEN aux éditions Garnier.

<sup>108</sup>Le mot mérite réflexion. Pour Aristote la guerre se justifie parce que la nature a créé certains hommes pour commander, d'autres pour obéir. On est loin de l'idéal démocratique dont Aristote traite néanmoins dans le même ouvrage (livre VII).

<sup>109</sup>*Politique*, I, III, 11 et sqq.

<sup>110</sup>*Politique*, I, III, 11.



*chaussure; on peut la mettre à ses pieds ou s'en servir comme d'un moyen d'échange. Celui qui échange une chaussure contre de la monnaie ou contre des aliments avec celui qui a besoin de chaussures en fait bien usage en tant que chaussure, mais non un usage propre et direct, car elle n'a pas été faite pour l'échange.*

*On voit<sup>111</sup> que dans la première association, celle de la famille, le commerce de détail était inutile. Le besoin ne s'en fit sentir que quand la société devint plus nombreuse. On y échange des objets utiles contre d'autres objets utiles, mais rien de plus.*

*Ce genre d'échange<sup>112</sup> n'est donc pas contre la nature et ne constitue pas non plus une espèce nouvelle dans l'art d'acquérir des richesses car il n'avait dans l'origine d'autre but que la satisfaction du vœu de la nature. Cependant, c'est de lui, selon toutes les apparences, que la science de la richesse a dû naître.*

*On convint de donner<sup>113</sup> et de recevoir dans les échanges une matière qui, utile par elle-même, fut facile à manier dans les différents usages de la vie, comme le fer, l'argent et toute autre substance dont on détermina d'abord simplement la dimension et le poids, et qu'on finit par marquer d'une empreinte pour s'éviter l'embarras de mesurages continuels. L'empreinte y fut mise comme signe de qualité.*

Plus loin, Aristote porte un jugement moral sur les activités spéculatives, jugement qui n'est pas sans modernité :

La richesse et l'acquisition naturelle sont autre chose<sup>114</sup>. C'est la science économique, différente du négoce, qui produit à la vérité de l'argent, mais pas dans tous les cas, seulement quand l'argent est le but définitif de l'échange. La monnaie est l'élément et le but de l'échange et la richesse qui résulte de cet art d'acquérir n'a point de limite.

---

<sup>111</sup> *Politique*, I, III, 12.

<sup>112</sup> *Politique*, I, III, 13.

<sup>113</sup> *Politique*, I, III, 14.

<sup>114</sup> *Politique*, I, III, 17.

Au contraire, la science économique<sup>115</sup>, bien différente de l'art d'acquérir a une limite, car l'affaire de l'économie n'est pas la même que celle de la science de la richesse. Aussi paraît-il nécessaire que l'économie ait un terme à toute richesse, quoique d'après ce qui se passe, il arrive généralement le contraire. Tous ceux qui cherchent à devenir riches accroissent indéfiniment la quantité d'argent monnayé qu'ils possèdent.

La recherche de l'argent sans limite et pour lui-même est fustigée par Aristote. La différence entre la *production*, créatrice de richesse au sens d'accroissement de biens de consommation, et l'*activité financière spéculative*, génératrice de profit pour qui en use mais qui ne produit aucun accroissement de richesse objectif est accentuée par un jugement moral :

*Il y a comme nous l'avons dit<sup>116</sup> deux sortes d'art ou de science de la richesse, l'une qui a le trafic pour objet, et l'autre l'économie. Celle-ci est louable et nécessaire, celle-là est blâmée avec raison, car elle n'est pas conforme à la nature, mais elle provient du bénéfice des échanges réciproques. C'est avec beaucoup de raison qu'on a une grande aversion pour l'usure, parce qu'elle une richesse provenant de la monnaie elle-même, et qui n'est plus appliquée à l'emploi pour lequel on se l'était procurée. On ne l'avait créée que pour les échanges, tandis que l'usure la multiplie elle-même : c'est de là que l'usure a pris son nom<sup>117</sup>, parce que les êtres produits sont semblables à ceux qui leur donnent la naissance. L'intérêt est l'argent de l'argent. C'est de toutes les acquisitions la plus contraire à la nature.*

Le prêt à intérêt a souvent été condamné depuis Aristote. L'Église catholique a repris cette interdiction : le temps, création divine ne pouvant avoir de prix. Il a fallu attendre 1830 et la bulle *Non esse inquietandos* pour que le commerce de l'argent soit autorisé par l'autorité religieuse.

Si la législation civile a été généralement plus souple, surtout dans les pays réformés, le prêt à intérêt n'a été légalisé en France que depuis la loi du 12 octobre 1789. Que l'on se rassure, l'usure était pratiquée bien avant.

---

<sup>115</sup> *Politique*, I, III, 18.

<sup>116</sup> *Politique*, I, III, 22.

<sup>117</sup> Il s'agit ici d'un jeu de mots intraduisible, *τοκοσ* signifiant simultanément *enfant* et *intérêt*.

Le jugement d'Aristote est très éloigné de la vision idéale qui sera proposée beaucoup plus tard par Hume (1711 - 1776) qui considère la monnaie comme neutre, ne voyant en elle que le lubrifiant de l'activité économique. Plus tard Stuart Mill (1806 - 1873) traitera la monnaie d'*indifférente*. Jusqu'au siècle dernier, Léon Marie Esprit Walras (1834 - 1910) proclamera que la monnaie facilite le fonctionnement des rouages du mécanisme économique sans assurer ni détruire l'équilibre économique international. On ne peut qu'admirer la lucidité du précepteur d'Alexandre.

### 3 Etrurie et Rome

Le monnayage étrusque fait son apparition tardivement<sup>118</sup>, alors que toutes les cités grecques actives commercialement s'étaient dotées bien plus tôt d'un système monétaire. Encore ces frappes furent-elles modestes.

Auparavant, il devait être fait usage d'*aes rudes*, morceaux informes de bronze que l'on pesait, puis d'*aes signatum*, lingots de bronze en forme de barres ou de pains, parfois décorés de motifs géométriques. La monnaie d'argent ne fit son apparition que vers la fin du V<sup>e</sup> siècle. D'abord ce furent des disques d'argent et d'or entièrement lisses, ensuite des monnaies frappées d'un seul côté, enfin au droit et au revers.

Dès la fin du III<sup>e</sup> siècle, le monnayage disparut complètement, supplanté par la monnaie romaine à laquelle il avait néanmoins donné naissance.

La première monnaie romaine, d'origine étrusque, était en bronze. Elle consistait en plaques rectangulaires grossières assez analogues à ce que l'on trouvait dans le bassin méditerranéen 5 siècles plus tôt, lesquelles portaient l'image d'un boeuf ou divers symboles religieux.

C'est la "loi des douze tables" (450 BC) qui substitua cette monnaie au bétail dans les transactions. Aux alentours de l'an 300, de véritables pièces furent frappées. Enfin c'est sous Sylla et César que furent frappées les premières pièces portant le portrait du dictateur et ce n'est qu'en 44 BC que cette pratique fut acceptée par le Sénat, alors que les Grecs usaient de la sorte depuis près de cinq siècles...

Sous l'empire (27 BC - 476 AD), la monnaie romaine devint universelle et

---

<sup>118</sup> *Les Etrusques*, Raymond BLOCH, Que sais-je 645, 1954.

*A la rencontre des Etrusques*, Jean-René JANNOT, Ouest-France Université, 1987.

diversifiée, le monnayage se pratiquant partout dans les provinces pendant les périodes de crise du pouvoir. Durant cette période, le rôle politique de la monnaie ne cessa d'accompagner son rôle économique, tout usurpateur commençant par battre monnaie à son effigie.

Le système monétaire basé sur les métaux précieux (une notion à définir) s'était imposé pour toute transaction commerciale et ne devait subir aucune transformation importante jusqu'aux débuts de l'ère industrielle.

## 4 Germanie

Tacite a décrit l'économie rudimentaire des Germains. Leur attitude face à l'argent avait frappé les Romains qui commerçaient avec eux. Le troc était encore en usage en Germanie et les espèces monétaires n'étaient connues que des populations frontalières<sup>119</sup>. Marc Bloch fait remarquer que le mot allemand *Kaufmann*, le marchand, est dérivé du latin *caupo*, le cabaretier. Les débits de boisson étaient les premiers centres commerciaux en Germanie.

Tacite<sup>120</sup> observe que la recherche de l'or, de l'argent et des métaux précieux en général n'était pas leur préoccupation principale :

On peut voir chez eux des vases d'argent<sup>121</sup> donnés en cadeaux à leurs ambassadeurs ou à leurs Princes. Ils ne sont pas plus appréciés que les vases d'argile. Cependant les plus proches de nous utilisent l'or et l'argent pour les besoins commerciaux, ils connaissent et préfèrent quelques-une de nos monnaies tandis que les habitants de l'intérieur, plus simples et moins évolués, recourent au troc. Ils apprécient les monnaies anciennes et connues depuis longtemps, celles qui sont dentelées et frappées d'un char à deux chevaux<sup>122</sup>. Ils recherchent aussi l'argent plutôt que l'or, non par goût personnel, mais parce que les pièces d'argent

---

<sup>119</sup>Robert LATOUCHE, *Gaulois et Francs, de Vercingétorix à Charlemagne*, Arthaud, 1965.

<sup>120</sup>Publius Cornelius TACITUS, 55 - 120 A.D.

<sup>121</sup>TACITE, *La Germanie, De origine et situ Germaniae*, I, 5, 98 AD.

<sup>122</sup>D'après A. BLANCHET, (*Manuel de numismatique française*, I, p. 22), il s'agit de monnaies gauloises portant au revers un char à deux chevaux (bige) conduit par un aurige.

## Germanie

---

sont d'un usage plus facile dans les paiements pour ceux qui achètent des objets courants et bon marché.

# Chapitre 8

## Transition de l'Antiquité aux temps modernes

### 1 Inflation et dégradation progressive du système monétaire antique

Avec l'arrivée des premières monnaies utilisées à grande échelle, apparaissent aussi les problèmes qui y sont liés, et en particulier celui de l'inflation dont nous avons déjà donné quelques exemples antérieurs à l'introduction de la monnaie au sens usuel. La tentation de rogner les pièces ou d'y ajouter un métal meilleur marché est tellement grande qu'il est difficile de ne pas y céder.

La conséquence de cette attitude est toujours identique : une diminution notable du pouvoir d'achat entraînant systématiquement une hausse des prix. Une autre caractéristique des systèmes monétaires classiques fut d'être fondé principalement sur deux métaux servant de référence : l'or et l'argent. Le bimétallisme ne conduit qu'exceptionnellement à un système localement stable : les autorités tentant d'imposer un rapport fixe entre les deux métaux (un rapport historiquement fixé au voisinage de 1 à 15), alors que leur valeur réelle varie évidemment selon la loi de l'offre et de la demande et en fonction de la production. La suprématie d'un métal sur l'autre provoque inmanquablement un phénomène d'arbitrage ou la disparition du métal pour lequel le rapport réel est plus avantageux que le rapport conventionnel.

Lorsque les ressources de l'Etat s'amenuisent, l'autorité en vient souvent à modifier la composition de ses pièces, se libérant ainsi de ses obligations avec une quantité moindre du précieux métal jaune. Citons par exemple le cas de l'aureus (en or) romain qui passera de 8,18 grammes à 7,80 (en l'an 15), à 7,27 grammes (en 60), puis à 6,55 (en 214) ensuite à 5,45 (en 292), puis à 4,54 (en 312) pour terminer à 3,89 (en 367). Les dévaluations successives contraindront l'Empire Romain à réserver l'or pour le seul paiement des importations d'Inde, de Chine, d'Afrique et des pays scandinaves.

Les autorités imposent l'acquittement de taxes en monnaie métallique et restreignent les importations pour pallier le manque d'or, mais celui-ci dis-

paraîtra progressivement de la circulation pour être dissimulé aux confins de l'Empire en pleine débâcle financière.

Cet exemple illustre la loi formulée par Aristophane et reprise ensuite par le chancelier Gresham, qui stipule que la mauvaise monnaie chasse la bonne (la population ayant tendance à thésauriser la bonne devise pour n'utiliser que de la mauvaise pour payer). On retrouvera cette situation dans un autre contexte, dans la deuxième moitié de ce vingtième siècle, lorsque les habitants des pays de l'Est réserveront les monnaies convertibles à leurs achats de produits de luxe, pour n'utiliser la monnaie au cours forcé que pour leurs achats courants.

L'histoire retient que seuls les Grecs et plus spécifiquement les Athéniens comprirent le problème et se gardèrent de modifier les pièces en circulation afin de maintenir leur valeur à long terme. Nous avons vu également que ce furent les Grecs également qui analysèrent le phénomène financier avec recul et profondeur et ce dès l'apparition des premières monnaies<sup>123</sup>.

L'or disparaît progressivement de la circulation. Bien que les lois imposent le paiement en sous d'or, ceux-ci s'effectuent généralement en marchandises ou en deniers d'argent. Il existe à partir de ce moment (vers l'an 400) une monnaie fictive (ou de compte) fixée une fois pour toute, et des pièces utilisées, qui varient selon l'émetteur, en poids et en valeur.

Ce système sera en vigueur jusqu'en 779 AD, date à laquelle Pépin le Bref prescrivit l'utilisation du sou, de la livre et du denier (une livre comprend 20 sous de 12 deniers chacun). Il s'agit là de l'ancien système monétaire anglais (livres, shilling et penny) disparu en 1971 et que l'on retrouvera un peu partout en France et en Europe jusqu'au *XVII<sup>e</sup>* siècle. On en trouve une illustration dans Molière<sup>124</sup>.

Si l'or disparaît d'Occident, en tout cas comme intermédiaire d'échange, il apparaît aux portes de l'Orient et plus particulièrement à Byzance. Le commerce s'y développe profitant de sa situation exceptionnelle à la croisée de l'Europe et de l'Asie. Les soies et les épices affluent et l'on paie en "solidus bysantinus", plus couramment appelé "besant". Le commerce de la soie et des épices impose l'utilisation de l'or dans tout le monde musulman. L'Occident ne retrouve qu'une partie du précieux métal, les musul-

---

<sup>123</sup>ARISTOTE, *Politique*, livre I, chapitre III.

<sup>124</sup>Voir l'annexe littéraire en fin de volume.

mans devant acheter de l'étain, des armes, des fourrures et des esclaves. Le solidus sera mis à mal durant l'occupation de la Syrie et de l'Égypte par les Arabes. Toujours suivant le même processus dévaluatoire, la pièce fut progressivement allégée de sa teneur en or, avant de disparaître.

Les Arabes créent alors l'équivalent du denier : le *dinar*. Il est frappé à partir de l'or provenant de pillages, de rançons, ou des mines africaines.

Comme chacun le sait, le Moyen Âge sonnera le glas des grands États européens, ceux-ci se fragmentant progressivement. Les descendants de Charlemagne se partagent l'Empire et le scindent successivement en une multitude de seigneuries. L'économie ne peut se développer et s'épanouir, l'autarcie se réinstallant peu à peu. Néanmoins certains centres commerciaux prospèrent. Chaque seigneur désirait battre monnaie, considérant cet acte comme un symbole visible de sa puissance. Cette situation va se prolonger jusqu'au 13<sup>e</sup> siècle.

Alors que les castes au pouvoir affectionnent les métaux précieux, la population dans son ensemble demeure encore persuadée que la seule véritable source de richesse provient de l'agriculture et de la possession foncière. La doctrine mercantiliste ne va se développer qu'aux débuts du 13<sup>e</sup> siècle.

Au 16<sup>e</sup> siècle, de grands empires commencent à se (re)former : la France, la Grande-Bretagne, l'Italie vont se constituer progressivement en véritables puissances. Le commerce international se développe tout naturellement, et cette situation s'amplifiera plus tard lorsque ces États deviendront de grandes puissances coloniales. Des tensions naissent aussi entre elles et des conflits éclatent à tout moment, ce qui nécessite une abondance de métaux précieux pour lever, rémunérer et équiper des troupes. Dès ce moment, l'expansion de l'Europe exige un système financier universel et stable. L'or réapparaît. Les Européens achètent plus qu'ils ne vendent. La frappe d'or est donc une conséquence du développement commercial.

Les achats et les ventes de biens s'effectuent alors systématiquement au moyen de pièces de monnaie. Celles-ci proviennent de différentes régions ce qui implique une grande variabilité d'alois et de poids. La valeur de la pièce n'est toujours pas indiquée sur celle-ci.

Le changeur va remédier à ce problème. C'est en Italie (pays dans lequel le commerce est très intense) que les changeurs apparaissent. Ils mesurent le poids des pièces, la quantité d'or et la gravure. Pour travailler, ils utilisent



des tables appelées “banco ” en italien et des balances, les “trébuchets”, pour peser les pièces qu’ils font sonner pour vérifier qu’elles sont bien composées d’or fin. Les changeurs étaient des spécialistes capables de reconnaître le *son de l’or*.

De ces opérations est apparue l’expression: “la monnaie sonnante et trébuchante”. Comme l’or est malléable, le changeurs mordent parfois les pièces : si l’empreinte de la dent était visible alors c’est qu’il s’agissait bien d’or.

Comme nous l’avons déjà signalé, l’expression banqueroute vient de l’italien “banco rota”, qui signifie banc cassé. Lorsque le client se sentait dupé, celui-ci cassait souvent le banc du changeur.

## 2 Conséquences de la découverte du nouveau monde

A la suite de cet événement politique majeur, les métaux précieux vont affluer en Europe et la monnaie perdra de sa valeur<sup>125</sup>. Pour bien comprendre ce phénomène, il faut savoir que les prix résultent de la rencontre entre la quantité de monnaie en circulation et la quantité de biens et services disponibles. L’augmentation de la masse d’or et d’argent (ensuite coulée en pièces) provoqua une dépréciation de la valeur des monnaies, c’est-à-dire de l’inflation. Celle-ci ne s’est pas limité à l’Espagne : la France, la Grande-Bretagne et la Hollande furent aussi touchées. En Andalousie, les prix furent multipliés par cinq entre 1500 et 1600. En Grande Bretagne, la hausse entre 1493 et 1590 fut de 250 % et même de 350 % en 1682.

Contrairement à certaines idées préconçues, les conquistadores ne ramenèrent que très peu d’or de leurs colonies. A titre d’information, les importations de métal précieux seraient de l’ordre de 900 tonnes d’or environ pour 23000 tonnes d’argent. La technique des artisans du nouveau monde consistait à masquer l’alliage d’or et d’argent, ne laissant en surface des objets que les particules d’or fin.

Les monnaies d’or, symboles de puissance, se multiplient : cruzados au Portugal, ducats et rijder aux Pays-Bas, ducats et florins dans l’Empire, ducats, scudi et sequins en Italie, ducats en Hongrie, en Pologne et en Scandinavie, roubles en Russie, souverains en Angleterre.

---

<sup>125</sup>J.K. GALBRAITH, *L’argent*, Gallimard, pp. 30 à 40.

Dans la vie quotidienne, les Européens eurent essentiellement connaissance de la découverte de l'Amérique par la hausse des prix que cette dernière a engendré.

Si en Espagne, pays importateur de métal précieux par excellence, la hausse des salaires suivait celle des prix il n'en n'a pas été de même dans le reste de l'Europe, en partie aussi à cause de la forte croissance démographique. Reprenons le cas de l'Angleterre; si la hausse des prix entre 1673 et 1682 fut de 350%, sur la même période, les salaires se contentèrent de doubler. La différence toujours plus grande entre salaires et prix accélère le développement du capitalisme et surtout de l'industrie, car les commerçants pouvaient vendre à des prix plus élevés sans pour autant augmenter le coût de la main-d'oeuvre dans la même proportion, empochant ainsi un profit substantiel. A leur tour, ces bénéficiaires ont un impact sur l'économie ceux-ci étant réinvestis (ou épargnés), et créant ainsi continûment une nouvelle génération de commerçants plus agressifs et plus ingénieux.

Les bourses de valeurs (à Lyon, Hambourg, Amsterdam, Anvers,...) prospérèrent, profitant de l'explosion du volume du nombre d'opérations commerciales et du profit plus élevé tiré sur chacune d'elles.

L'argent affluait à Amsterdam, grand centre commercial, et les changeurs manipulaient des centaines de types de pièces différentes (un manuel destiné aux changeurs recense 341 pièces d'argent et 505 d'or).

Les monnaies sont souvent rognées, ou falsifiées si bien que les commerçants gardaient la "bonne" monnaie pour eux en laissant circuler les contrefaçons. Ce comportement illustre encore une fois le principe économique découvert plus tard par Sir Thomas GRESHAM selon lequel la mauvaise monnaie chasse toujours la bonne. John GALBRAITH<sup>126</sup> dénonce cette même loi de façon plus cynique encore

*La nature humaine peut bien être variable à l'infini, elle n'en présente pas moins des constantes. L'une étant que, pour peu qu'ils aient le choix, les gens choisissent toujours de garder le meilleur pour ceux qu'ils aiment par-dessus tout : eux-mêmes.*

---

<sup>126</sup>L'argent., Gallimard

### 3 La Banque d'Amsterdam, précurseur des banques modernes

L'apparition de la première banque à Amsterdam (Il s'agit de la *Wisselbank*, créée en 1609) n'est pas un effet du hasard : le commerce y est intense et chaque province néerlandaise frappe sa propre monnaie. A partir de cette création, l'histoire de la monnaie devient indissociable de celle du monde bancaire. Reprenons ici les propos de J.K. GALBRAITH<sup>127</sup>

*Dans la vue de porter remède à ces inconvénients, on établit, en 1609, une banque sous la garantie de la ville. Cette banque reçut tant les monnaies étrangères que la monnaie du pays, usée et hors de poids, sur le pied de leur valeur intrinsèque, payable en bonne monnaie au titre et au poids légal, en déduisant seulement ce qui était nécessaire aux frais de monnayage et aux autres dépenses indispensables de l'administration. Pour la valeur qui restait après cette légère déduction, elle donnait un crédit sur ses livres.*

La banque dispose comme elle l'entend de ses dépôts. Elle interrompt ses activités deux fois par an, en janvier et en mai afin de dresser l'inventaire et le relevé de ses comptes et d'établir son bilan. Elle est considérée comme la première banque publique au sens moderne du terme. Les Hollandais ne restreignent pas la circulation des métaux précieux, donnant ainsi confiance aux déposants, certains de disposer à tout moment de leurs avoirs en compte. Elle proposera à ses clients, dès 1683, d'effectuer les virements gratuitement.

Jusqu'en 1672, la banque ne prêtait pas les dépôts qu'elle recevait, ce qui explique qu'elle survécut si longtemps. A cette date, les armées de Louis XIV approchaient dangereusement d'Amsterdam, provoquant de facto une ruée vers les guichets. Lorsque les clients s'aperçurent que la banque remboursait sans problèmes les dépôts, ils cessèrent de réclamer leur argent. La confiance des déposants constitue l'essence de l'activité bancaire.

La Compagnie hollandaise des Indes, dotée du même conseil d'administration que la *Wisselbank* enregistrait de fort bons résultats et les dirigeants décidèrent de lui octroyer des prêts. Malheureusement, au XVIIème siècle,

---

<sup>127</sup> *L'argent*, Gallimard, p. 43.

les résultats périclitèrent, pour se révéler catastrophiques après la guerre contre l'Angleterre, en 1780. D'autres prêts avaient été octroyés à la ville et ces créances furent progressivement considérées comme douteuses. Dans un premier temps, la banque accordera des remises aux personnes qui effectuent leurs opérations par virements bancaires. Puis un supplément sera exigé aux personnes qui payaient par l'intermédiaire de la banque. Enfin, pour pallier son manque d'encaisse, une limite fut fixée restreignant le montant maximum exigible. Malgré toutes ces précautions, la banque cessa ses activités en 1819.

La société basée sur la recherche de profits augmente le pouvoir de l'Etat et de nombreux auteurs de l'époque insistent sur le fait que c'est le commerce et non l'agriculture qui amène la prospérité. Un nouveau courant de pensée naît de ces constatations : le mercantilisme. Il prône l'accumulation des richesses grâce à l'excédent des exportations par rapport aux importations. Les mercantilistes perçoivent la théorie quantitative de la monnaie (selon laquelle l'augmentation des quantités de métaux précieux avait pour conséquence une augmentation des prix des biens), mais ils ne régulent pas l'entrée des métaux précieux dans leur pays.

# Chapitre 9

## Apparition de la monnaie de papier

### 1 Le billon : une première monnaie fiduciaire

On désigne par le terme “billon” des monnaies de métal vil ou de métal précieux dont le titre est très fortement altéré. Les monnaies de billon ne doivent leur pouvoir libérateur qu’à la confiance du public et leur valeur intrinsèque est toujours très inférieure à leur valeur nominale. En ce sens, ces monnaies constituent les premières tentatives de *monnaie fiduciaire*. Ce progrès suit de très peu l’invention de la monnaie métallique. Historiquement<sup>128</sup>, de petites pièces de cuivre apparurent en Sicile et en Italie du Sud dans certains comptoirs grecs dès le V<sup>e</sup> siècle BC, pièces auxquelles on donnait une valeur commerciale bien supérieure à leur valeur intrinsèque. Il manquait alors une certaine universalité à l’invention pour qu’elle puisse se développer. En effet, ces pièces ne furent pas admises par les Romains, par les Etrusques ni par les Grecs d’Olbia sur la Mer Noire, qui par tradition payaient au moyen d’un certain poids de bronze.

En cas de situation de crise, de telles monnaies fiduciaires apparurent régulièrement au cours de l’histoire, notamment en cas de siège, permettant ainsi la poursuite de l’activité commerciale de la cité.

### 2 Les origines possibles de la monnaie fiduciaire

Selon Claire PRÉAUX<sup>129</sup>, il n’est pas impossible qu’il y ait eu des virements de compte à compte à la banque d’Alexandrie sous les Ptolémées, mais rien ne permet de l’affirmer. De même, pour payer leurs achats, les agents de Zénon sont munis d’argent, en ce sens qu’ils en trouvent déposé à leur compte dans les places qu’ils visitent. Claire Préaux suppose que ces banques succursales fournissaient les fonds versés par la banque d’Alexandrie sans qu’ils y soient nécessairement transférés matériellement.

---

<sup>128</sup>Laure MEYER, L’argent des cauris au carte de crédit, *Archeologia*, 216, 1986.

<sup>129</sup>*Les Grecs en Egypte - d’après les archives de Zénon*, Office de publicité, 1947.

## 3 Les origines certaines

### 3.1 Apparition de la monnaie de papier en Chine

En Chine<sup>130</sup>, la monnaie métallique apparut à la fin de l'époque Shang (*XII<sup>e</sup>* siècle BC). Une monnaie de bronze fut coulée sous la forme des protomonnaies primitives qu'elle remplace progressivement (*cauris*, outils, monnaies-couteaux). Elle fut à son tour remplacée par le *banliang*, mieux connu sous son appellation malaise de *sapèque*, monnaie de bronze ronde percée d'un trou carré pour pouvoir les attacher en *ligatures*, imposé par l'Empereur Qin Shihuangdi, bâtisseur de la Grande Muraille. Il étendait ainsi au pays tout entier la monnaie du royaume de Qing apparue, elle, dès 370 BC.

La lourdeur des ligatures favorisa l'apparition d'un papier-monnaie. A la fin du *VII<sup>e</sup>* siècle de notre ère, les grands commerçants prirent l'habitude de confier leur monnaie contre un bon émis par certains représentants du pouvoir impérial, à savoir le ministère des Finances, le bureau des Revenus Publics et le commissariat du Sel et du Fer.

Le papier fut inventé en Chine en 100 BC. Il était composé dans les premiers temps d'une pâte à base de bouillie de déchets de soie, puis mélangé à des fibres de mûrier et de bambou. Les Chinois possédaient aussi le secret des encres indélébiles, à base de noir de fumée. Ils ne mirent pas longtemps à inventer l'imprimerie en moulant des idéogrammes dans l'argile.

En 650 AD apparaît le premier "billet de valeur", le *Pao-tch'ao*, émis par la dynastie T'ang (618-907 AD) : officiellement, il vaut 10 000 unités de cuivre.

Quelques 150 ans plus tard, après la guerre civile, des chèques représentant un dépôt de métal apparaissent : on les appelle les "Sapèques volantes". Les commerçants fabriquent aussi des billets, imités par l'administration mais une différence essentielle subsiste néanmoins : les papiers de l'administration sont garantis par du thé (Tch'a-yin), du sel (Yen-tch'ao) ou de la soie grège (Sseu-tch'ao). Tout ces billets ont malheureusement disparu, la durée de vie du papier étant inférieure à celle des pièces.

Le plus ancien vestige qui soit parvenu jusqu'à nous est un billet de la dynastie Ming, de l'époque Hung Wu, datant de 1368. Les inscriptions

---

<sup>130</sup> *La numismatique*, Cécile MORRISSON, Que sais-je 2638, 1992.

qu'il porte sont d'une étonnante modernité :

Les falsificateurs seront punis et une récompense sera accordée à tous ceux qui les dénoncent.

L'on y imprime le jour d'émission, et l'on y stipule que le billet avait même valeur que les pièces en métal. Nous représentons ici cet étonnant billet :



Marco Polo notera avec surprise dans sa *description du monde*<sup>131</sup> qu'à à la fin du 13<sup>e</sup> siècle<sup>132</sup>, les Chinois faisaient déjà usage des billets de banque.

<sup>131</sup>MARCO POLO, *Le Million*, traduction en français moderne de Louis HAMBIS, Grange Batelière, Paris, 1969.

<sup>132</sup>Probablement vers 1291.

*Et je vous dis que chacun prend volontiers un billet, parce que partout où les gens se rendent sur la terre du grand Khan, ils peuvent acheter et vendre, tout comme si c'était de l'or fin*

*Quand<sup>133</sup> on part de Ciangan, on va trois journées par un très beau pays, où il y a maintes cités et villages de grande noblesse et grande richesse, qui vivent de commerce et de métiers... Ils ont papier de monnaie. Ils ont abondance de toutes les choses qu'il faut au corps de l'homme.*

Cet usage de monnaie de papier impressionne fortement Marco Polo qui répète le fait à maintes reprises, traduisant ainsi son étonnement, parfois même pour une population identique, à quelques lignes d'intervalle<sup>134</sup>.

### 3.2 Apparition de la monnaie de papier en Europe

Conserver son avoir à domicile n'est pas toujours sûr. C'était bien plus vrai encore vers la fin du Moyen-Age, période d'instabilité où la violence régnait et où les vols se multipliaient. Il était donc préférable de confier ses biens meubles et ses métaux précieux à un homme de confiance.

Les orfèvres furent les premiers à émettre du *papier de monnaie* en contrepartie de pièces métalliques déposées. Ils établissaient alors un récépissé mentionnant le montant déposé. Le plus ancien exemple de ce procédé nous vient des orfèvres de Londres (*goldsmiths*). Ils gardaient les dépôts dans des sacs étiquetés au nom des déposants. Les récépissés (*goldsmiths notes*) rendus en échange restaient intransmissibles. Ces premiers récépissés ne circulaient pas et leur valeur faciale s'élevait exactement à la somme remise.

Un nouveau système, inauguré aux environs de 1630, permit à l'orfèvre d'utiliser le dépôt à sa guise, sous la contrainte d'en restituer la contrepartie dès que la demande lui en était formulée. Ce règlement plus souple permit à l'orfèvre de restituer d'autres pièces que celles qu'il avait reçues en dépôt et d'utiliser ces sommes pour prêter à court terme.

Le portefeuille de traites de l'orfèvre lui permettait de garantir les billets qu'il émettait, et ce dès 1660. Ces "promissory notes" commencèrent à

---

<sup>133</sup>CLIII : Ci devise de la noble et magnifique cité de Quinsai. Ce terme désigne probablement Hang-tcheou.

<sup>134</sup>*Le Million*, op. cit. CLI Ci devise de la cité de Ciangiu (Ts'ang-lou-tchen).



circuler parmi les personnes aisées. La pratique n'en fut légalisée qu'en 1704. Mais dès 1665, les créanciers acceptèrent ces récépissés en guise de paiement lorsqu'ils escomptaient leurs effets de commerce.

A la fin du 18<sup>e</sup> siècle, le nom du Caissier Principal remplaça celui du premier possesseur. L'invention de la monnaie de papier fut à l'origine de la formidable extension des activités commerciales, les marchands pouvant se déplacer avec des sommes importantes en toute tranquillité.

### 3.3 Les premiers billets de banque privée

Les banques, en tant qu'intermédiaires financiers, existaient depuis longtemps : le temple rouge d'Uruk, daté de 3400-3200 BC, est le plus ancien édifice bancaire connu. L'octroi de crédit ne date donc pas d'hier. Les banques et l'État créent tous deux de l'argent. Les banques par le coefficient multiplicateur de dépôt et l'escompte, l'État par la frappe de pièces.

Suivant l'exemple des billets chinois ramenés par Marco Polo et celui des orfèvres anglais, de nombreuses institutions bancaires se mirent à leur tour à imprimer des billets. Malheureusement, ces organismes ne maîtrisaient pas encore les principes économiques influençant et déterminant la valeur d'un actif aussi abstrait, ce qui les conduisit de manière presque systématique à la banqueroute.

Au début du 17<sup>e</sup> siècle, certaines banques commerciales (Amsterdam - 1609 et Hambourg -1619) commencèrent à émettre des certificats de dépôt libellés dans la monnaie locale. La Suède suivit dès 1661 en raison du caractère encombrant de sa monnaie de cuivre. L'Angleterre mit le système au point dès 1694. Pour financer la guerre de Guillaume III contre la France, la somme de 1 200 000 livres réunies par les capitalistes de la Cité fut prêtée à l'État au taux de 8.3%. Le papier de la banque d'Angleterre n'avait donc d'autre garantie que les gains attendus de la banque. En l'occurrence, dans ce cas de figure où les avoirs or avaient été prêtés au roi, la seule garantie en était la foi en un remboursement royal. Dès 1816, la Banque d'Angleterre dut reconstruire un système fondé sur l'or. Il n'en restait pas moins prouvé que le rôle monétaire du métal pouvait être volatilisé et remplacé par la parole de l'État.

## 4 Quelques situations particulières

### 4.1 Écosse

Le cas de l'Écosse est un peu particulier. Les billets y connurent un succès inhabituel. Ils étaient émis entre autre par des industriels et des commerçants et concernaient généralement de petits montants. D'autre part, ces "scots" restaient inconvertibles.

### 4.2 France

Les premières expériences françaises en matière de billets datent de 1665 : l'état désastreux des finances du roi Louis XIV l'obligea à émettre de la monnaie de papier. Jusque là, le système monétaire français était basé sur le trimétallisme (or, argent et cuivre). La livre se divise en vingt sols, le sol en 12 deniers. Le Louis d'or vaut 24 livres, l'écu d'argent 6 livres. Dès la réforme monétaire de 1693 tous les billets furent retirés de la circulation afin d'être remplacés.

Une nouvelle tentative eut lieu en 1701 : l'État, qui devait financer des efforts de guerre, était en perpétuelle quête de numéraire. Les sources classiques d'approvisionnement de fonds, impôts, taxes et fonte de bijoux avaient été tarées pour raison de surexploitation.

Ces "billets de monnoye", devaient théoriquement être remboursés quelques jours plus tard. Ce délai, initialement prévu pour donner au trésor le temps de fabriquer de nouvelles pièces, se prolongea au delà du mois.

En 1703, les billets échus furent échangés contre de nouveaux billets. En 1704, on convertit les billets non remboursés. Ceux de plus de 150 Livres rapportaient alors 7,5 pour cent d'intérêt. A partir de 1706, le nombre de billets augmenta considérablement et il ne fut plus possible d'en assurer le remboursement. Ils ne furent alors plus acceptés en paiement qu'à concurrence des trois-quarts de leur nominal.

Vinrent les "billets de l'Etat", créés pour remplacer les billets de Monnoye. Ils rapportaient 4 % d'intérêt et ce à partir du 1er janvier 1716. Ils circulèrent jusqu'en 1718, avant d'être absorbés par ceux de Law.

### 4.3 Un billet très particulier au Canada français

En Nouvelle France (le Canada actuel), l'argent était fourni par la métropole : seules les monnaies françaises circulaient. En 1685, le ravitaillement arrivait une fois l'an, au printemps, même pour l'encaisse monétaire. Cette périodicité trop faible posait des problèmes évidents : il n'y avait pas assez de monnaie pour payer toutes les dépenses des autorités. Sacques de Meulles, intendant de justice, police et finance fut l'inventeur d'un procédé palliant cette pénurie : il paya ses subordonnés au moyen de reconnaissances de dettes. Mais quelle forme utiliser ? Il choisit un support connu et abondant : des cartes à jouer. Les cartes étaient très répandues en Nouvelle France car elle permettaient d'occuper les longues soirées d'hiver. Il décida d'employer le dos des cartes (vierges) pour y inscrire les reconnaissances de dettes. Il y apposait sa signature, celle du commis et celle du trésorier et un cachet de cire sous forme de lys couronné. L'idée fut un succès : personne ne les refusa. Précisons qu'il avait fait voter une loi au préalable obligeant la population à accepter les cartes à jouer...

Voici donc une promesse de paiement convertible à terme, possédant un cours légal et même forcé. Fier de son succès, l'intendant informa Versailles de sa trouvaille. Il reçut en retour une lettre le priant de ne pas renouveler l'expérience, les cartes étant trop faciles à reproduire. De Meulles ne tint pas compte de cet avertissement et répéta l'expérience avec succès. Les usagés s'habituaient à conserver ces cartes (ou parfois des demi cartes ou quart de cartes), à tel point que l'on menaça de mort ceux qui les gardaient après l'échéance.

Le nombre de plus en plus important de cartes en circulation provoqua l'inflation : la population commença à douter de la capacité de remboursement de l'émetteur. En 1711, on consentit à rembourser les cartes à la moitié de leur valeur nominale, ce qui représentait 800 000 livres de l'époque. Le paiement s'effectua à raison de 160 000 livres par an pendant 5 ans. Versailles condamna l'usage des cartes, mais l'isolement de la Nouvelle France en 1727 obligea les autorités à réutiliser le procédé, poussés par les négociants qui réclamaient des moyens de paiement. Les responsables français refusèrent d'envoyer des jeux de cartes en Nouvelle France, ce qui n'empêcha pas de nouvelles émissions.

La guerre contre l'Angleterre contraignit une nouvelle fois la Province à l'émission de cartes : le montant en atteignit 41 millions de livres, auxquels

devaient s'ajouter 40 ou 50 millions de livres en bons de caisse ou lettres de change émis par le gouverneur du Québec. Les cartes furent alors retirées et remboursées au quart de leur valeur. L'expérience aura duré 70 ans.

#### 4.4 Le cas de la Suède

L'exemple de la "Stockholms Banco" est intéressant : Palmstruch, fondateur de la banque de Stockholm, remarqua que les remboursements des récépissés étaient demandés avec une certaine régularité. Il n'était donc pas nécessaire de conserver en permanence la totalité des espèces déposées par les clients.

Un autre point attira son attention : la cession des récépissés était freinée par le fait que ceux-ci rapportaient des intérêts, entraînant un fastidieux calcul. Il décida alors d'émettre des billets ne produisant pas d'intérêts. Ils circulaient dans tout le royaume et son établissement reçut le nom de "banque de circulation". En 1668, elle fut transformée en banque publique et obtint que ses billets aient force libératoire. Le produit obtenu de l'émission de ces billets servait à prêter de l'argent pour des achats fonciers ou immobiliers. Les remboursements étaient effectués sur des périodes très longues, de plus de vingt ans.

La banque commit une fois encore la même erreur : une émission trop importante de billets par rapport à son encaisse. Le cours forcé qu'elle obtint ne changea pas l'issue de la situation et elle déposa son bilan en 1776. Elle est néanmoins considérée comme l'une des premières banques à avoir mis en circulation des billets à valeur constante, non producteurs d'intérêt, de façon régulière en Europe, prouvant ainsi la possibilité d'utiliser une monnaie de type *fiduciaire*.

## 5 Le système de Law

C'est cette foi en la parole de l'Etat qui demeura douteuse en France de 1674 (Colbert) à 1814 (fin du premier Empire). C'est surtout le système de Law<sup>135</sup> qui en France jeta le discrédit sur la méthode. John Law (1671 - 1729), né à Edimbourg, était fils d'un banquier orfèvre. Il avait, dès 1706, publié un mémoire pour "prouver qu'une nouvelle espèce de monnaie

---

<sup>135</sup>Guy CHAUSSINAND-NOGARET, *Gens de finance au XVIIIe siècle*, Bordas Université, 1972.

peut être meilleure que l'or et l'argent". Il offrit son "plan" tour à tour au parlement écossais, au duc de Savoie, et, en 1708, à Louis XIV. En avril 1714, le résident français à Amsterdam mettait les autorités françaises en garde contre les agissements de cet *intrigant* :

*L'argent de France passe toujours à force. Il y a eu 10 ou 12% à gagner. Les marchands de France et de Hollande se servent de toutes sortes de ruses et le secret est inviolable entre ceux qui font ce commerce. Le sieur Law est un des plus habiles. Il n'est passé en France que pour cela.*

Cet avertissement restera sans suite. En mars 1716, en quatre lettres et un mémoire, John Law parvint à convaincre le régent de la pertinence de ses vues. Il demeure persuadé que l'activité économique est proportionnelle à la quantité de monnaie émise. Il fonda la Banque Générale<sup>136</sup>, émit des billets à vue, convertibles à vue et stipulés en "écus de banque". A ce stade, il s'agissait d'une simple banque privée au capital de 6 millions de livres répartis en 1200 actions.

Dès 1717, un dividende de 7.5% fut attribué aux actionnaires. Convertie en banque royale en décembre 1718, elle émit dès lors des billets stipulés en "livres tournois" qui avaient force légale et primaient sur l'or. La compagnie des Indes occidentales, bénéficiant du privilège du commerce avec l'Amérique, mettait sur le marché ses actions. Nommé contrôleur général des finances, Law unit l'actif de la Compagnie et les recettes publiques (1720) : l'activité de l'une garantissant les émissions de l'autre. Malheureusement, l'argent glané à cette occasion n'était pas investi, mais prêté au gouvernement français afin que ce dernier remboursât ses dettes.

Law, devenu "Lass", plus facile à prononcer pour les Français, envisage alors la création d'un impôt sur le revenu, payable par tous. Pour le remercier, le souverain l'anoblit. Lass obtient le titre de duc d'Arkansas. Il occupe le poste de Contrôleur général des finances à partir du 5 janvier 1720. La spéculation organisée notamment par des financiers de la vieille école, Pâris et Crozat (le niveau des actions avait atteint une cote telle que les dividendes paraissaient dérisoires), le cours forcé et la réduction des actions et des billets provoquèrent la banqueroute. Law s'enfuit le 14 décembre alors que son "système" s'effondrait.

---

<sup>136</sup>le 2 mai 1716.

La liquidation du “système” nécessita trois ans, au terme desquels la banque disparut et la compagnie passa sous le contrôle de l’Etat. Lass mourut à Venise, pauvre comme Job. Il laissa une France désorganisée, pratiquant des prix très élevés. De nombreuses faillites vinrent ternir le tableau. Dorénavant, les Français vont se méfier du billet de banque : ils jurent bien, mais un peu tard, qu’on ne les y prendra plus.

La méfiance du public envers l’Etat ne se démentit plus jusqu’à la révolution. Vinrent alors les assignats (1789) gagés sur les biens confisqués au clergé et à l’Eglise.

## 6 Le cas Français

### 6.1 Les assignats

La Caisse d’Escompte<sup>137</sup> (1776-1793) eut pour mission première d’escompter des effets de commerce ou des lettres de change et de faire commerce de monnaies métalliques. Son capital de 12 millions de Livres lui permit d’émettre en juin 1777 pour un peu plus de cent mille Livres en billets, montant qui passa progressivement à 2 millions en 1778, à 5 millions en 1779, puis à 10 millions en 1780. En 1787, la santé financière douteuse de la caisse poussa le gouvernement à modifier ses statuts : son capital fut porté à 100 millions dont 70 furent immédiatement empruntés par le trésor royal. En 1790, l’équivalent de 180 millions de livres circulait en billets.

Estimant le déficit pour 1789 à 90 millions et pour 1790 à 80 millions au moins, le genevois Necker demanda que l’on rebaptise la Caisse d’Escompte “Banque Nationale” et que l’on relève son capital de 150 millions par l’émission de 12 500 actions. Il exigeait de plus que les billets mis en circulation soient producteurs d’intérêts à hauteur de 3%. Mirabeau, avocat d’un groupe financier concurrent dirigé par Clavière, combattit ce projet avec acharnement. On découvre déjà là les premiers germes de la soumission du politique au pouvoir de l’argent.

La caisse de l’extraordinaire (1789-1791) fut créée par l’Assemblée le 21 décembre 1789. Les révolutionnaires nationalisèrent les biens du clergé et de l’Eglise par décret du 2 novembre 1789, les propriétés saisies servant

---

<sup>137</sup>Georges SORIA, *Grande Histoire de la Révolution Française*, Volume 1 : L’embrasement, Bordas, 1987, pp 335-341.

de garantie aux assignats. Leurs prédécesseurs, les promesses d'assignats, circulaient encore provisoirement, le temps d'imprimer les billets. Les assignats furent émis par la Caisse de l'extraordinaire et étaient remboursés au porteur à cette même caisse. Les premières émissions valaient nominativement 200, 300 et 1000 livres.

Au cours de l'année 1790, l'Assemblée constituante se verra contrainte de décréter le cours forcé de l'assignat<sup>138</sup>. Elle décida ensuite de mettre en circulation des coupures de papier-monnaie de valeur de plus en plus graduée. On vit alors apparaître en nombre élevé des coupures de 50, 60, 70, 80, 90, 100, 500 et 2 000 livres<sup>139</sup>, puis une coupure de 10 livres<sup>140</sup>.

A Paris, le phénomène de pénurie de petite monnaie prit des proportions dramatiques<sup>141</sup>. Les sections<sup>142</sup> demandèrent l'émission de petites coupures de 3 à 24 livres. Si on tardait tant à créer de petites coupures de 5 livres, c'est que les gens du peuple étaient payés en écus et en billons et que l'on craignait<sup>143</sup>

*que les ouvriers payés désormais en papier ne supportent la perte qui incombait jusque là au patron, car déjà, il y avait pour chaque objet, pour chaque denrée deux prix : un prix en numéraire et un prix en assignats. Payer les ouvriers en papier revenait à diminuer leurs salaires.*

Comme toujours, l'émission excessive de papier monnaie conduisit à l'inflation, débouchant sur un mécanisme inéluctable de hausse des prix, et provoquant la raréfaction des produits de base. La Caisse d'Escompte disparut par décret le 24 août 1793. Les habitants des campagnes, méfiants et hostiles à la monnaie de papier se hâtèrent de la dépenser et de la matérialiser par l'achat de biens ecclésiastiques et de biens des émigrés, renflouant par là les caisses de l'État et apurant sa dette.

Les émissions d'assignats se succédèrent<sup>144</sup> :

---

<sup>138</sup>Le 27 septembre 1790.

<sup>139</sup>8 octobre 1790.

<sup>140</sup>janvier 1792.

<sup>141</sup>Georges SORIA, *Grande Histoire de la Révolution Française*, Volume 2 : Les paroxysmes, Bordas, 1987, pp 640-642.

<sup>142</sup>Structure administrative de Paris.

<sup>143</sup>A. MATHIEZ, *Essai de taxation populaire au printemps de 1792*.

<sup>144</sup>*Trois siècles de billets français*, Michel DASPRE, Hervas, Paris.

- Le 19 décembre 1789 pour un montant de 400 millions de livres, en coupures de 200, 300 et 1000 Livres.
- Le 29 septembre 1790 pour un montant de 800 millions de livres, en coupures de 50, 60, 70, 80, 90, 100, 500 et de 2000 Livres.
- Pour pallier le manque de pièces, 20 millions d'assignats de cinq livres sont émis par le décret du 6 mai 1791.
- Le 19 juin 1791 pour un montant de 480 millions de livres avec les mêmes coupures que celles du décret du 29 septembre 1790.
- Le manque d'espèces métalliques étant toujours présent, les départements, les communes et certains commerçants émettent des bons appelés : " billets de confiance ". Pour contrecarrer les émissions, le décret du 4 janvier 1792 autorise la mise en circulation d'assignats de 10 sous, 15 sols et 50 sols.
- Deux nouveaux décrets interviennent le 30 avril et le 31 août 1792.
- Un nouveau décret, le 24 octobre 1792, autorise l'impression d'assignats pour un montant d'un milliard de livres. Il concerne les coupures de 10 sous, 15 sols, 10 et 25 Livres.
- Un assignat de 400 livres voit le jour grâce au décret du 21 novembre 1792.
- Un nouveau décret, le 14 décembre 1792, permet l'émission d'un assignat de 50 Livres ( à 11 millions d'exemplaires).
- Un autre décret, le 23 mai 1793 permet l'émission de coupures de 10 sous, 15 et 50 sols.
- De nouveaux décrets viennent compléter le tableau : les 6 juin 1793, 28 septembre 1793, 31 octobre 1793, 8 novembre 1794, 24 août 1793, 7 mai 1795 et 7 janvier 1795. Ce dernier concerne un montant de 30 milliards de livres et marque la fin des assignats.

L'assignat était producteur d'intérêt. Malgré cela, la valeur réelle de cette monnaie s'érodait à chaque nouvelle émission. En avril 1795, l'assignat s'échangeait à 8 % de sa valeur faciale. En octobre 1795, cent livres papier



ne valaient plus que quinze sous. Il circulait plus de 40 milliards d'assignats et plus personne n'acceptait d'être payé dans cette monnaie.

Un retour à la *monnaie marchandise* permit seul la poursuite de l'activité économique et l'on vit réapparaître, temporairement, le blé et le froment comme moyen de paiement.

*La Constitution directoriale*<sup>145</sup>, adoptée le 22 août 1795, stipule que les membres du corps législatif recevront une indemnité annuelle fixée à la valeur de 3 000 myriagrammes de froment (article 68) et que le traitement de chacun des cinq directeurs s'élèvera, pour chaque année à la valeur de 50 000 myriagrammes de froment (article 179). Le traitement des messagers d'État au corps législatif est arrêté à la valeur représentative de 1 500 myriagrammes de blé

En 1793, l'État recourut à ce qu'il crut être un moyen de lutte contre la hausse: le blocage des prix et des salaires. Les conséquences en furent multiples: les commerçants furent obligés de vendre des produits de qualité inférieure ou de les écouler au marché noir. Les autorités pouvaient vérifier les salaires distribués, mais n'avaient aucun contrôle sur les prix réellement pratiqués, ce qui sonna le glas de cette mesure.

Le trésor public tenta une nouvelle fois d'imprimer du papier monnaie pour payer les fournisseurs de l'État qui refusaient d'être payés en assignats. Un décret du Directoire autorisa alors le trésor à émettre des "rescriptions", sortes de promesses de paiement à plusieurs mois d'échéance, des sommes gagées sur l'emprunt forcé. Le manque de confiance fut tel que leur valeur baissa rapidement et, en mars 1796, ils furent convertis en "mandats territoriaux" par le Directoire.

Pour symboliser leur différence avec les assignats, on brûla sur la place publique toutes les machines qui étaient jusque là utilisées à leur fabrication. Comme les mandats n'étaient pas encore imprimés, on émit dans un premier temps des "promesses de mandats territoriaux".

Nonobstant les mesures prises, leur valeur s'est très rapidement dépréciée elle aussi, si bien que l'on n'imprima qu'une seule coupure de cinq francs.

---

<sup>145</sup>René SÉDILLOT, *Histoire morale et immorale de la monnaie*, p. 33

La perte de pouvoir d'achat occasionnée par l'hyperinflation des assignats peut être illustrée par l'exemple suivant : 3 000 francs-or en février 1790 ne valaient plus qu'un franc-or 7 ans plus tard.

## 6.2 La Banque de France

En 1796, de nombreux organismes privés<sup>146</sup> émettent des bons au porteur et remboursables à vue:

- la caisse des comptes courants
- la caisse d'escompte du commerce la banque territoriale
- le comptoir commercial
- la factorie du commerce
- la caisse d'échanges des monnaies
- la société générale du commerce de Rouen.

Le 13 février 1800, les statuts de la Banque de France sont déposés. Ils limitent le champ d'action de la banque à Paris. Elle absorbe la caisse des comptes courants ce qui lui permet d'utiliser ses billets. On y rajoute simplement la mention : "payable à la Banque de France". A l'origine, la banque ne gardait le privilège d'émission que pour une durée de quinze ans.

La Banque de France s'était constituée en société par actions dont le capital s'élevait à 30 millions de francs. Les parts étaient en fait détenues par le Premier consul, Bonaparte, et par son entourage immédiat. Les statuts précisaient que seuls les 200 actionnaires les plus importants assistaient à l'assemblée générale (on les appelle : "les deux cents familles"). La banque était administrée par un conseil de Régence dont les membres étaient élus par l'Assemblée générale.

Pour garantir l'unicité d'émission, on ordonna aux autres institutions de déposer leur matériel de fabrication à la Banque de France. La banque commença alors ses émissions : 45 millions en 1803, 60 millions en 1804, 87 millions en 1805. Mais les billets s'échangeaient avec une décote de 10 pour cent par rapport à leur valeur faciale. Ce n'est qu'en 1806 que les mesures

---

<sup>146</sup> *Trois siècles de billets français*, Michel DASPRE, Hervas, Paris.

exceptionnelles prises par le gouvernement pour maintenir la valeur des billets disparurent.

Le bilan globalement positif de l'opération incita le gouvernement à persévérer. Il prolongea le privilège d'émission de vingt-cinq ans (le 22 avril 1806) et l'étendit à toute la France (en 1848), modifia les statuts pour permettre la création de filiales qui prendront le nom de "Comptoir d'Escompte de la Banque de France". Tous ces billets n'avaient qu'un cours libre, ils pouvaient être refusés en paiement et devaient être remboursés par la Banque de France si la demande en était formulée.

Un nouvel épisode vint perturber l'histoire du billet en France : celui de la défaite de Napoléon à Waterloo (1815). Le conseil général limita à 500 000 francs par jour les remboursements en espèces et le montant total en circulation s'élevait à 45 millions de francs. Les planches et les billets en excès furent alors détruits, si bien qu'au retour de la paix, ce montant ne suffit plus aux activités commerciales. La banque imprima des billets "provisoires" de 1000 francs dont le volume atteignit 100 millions en 1818.

À partir de 1832, l'article 139 du code pénal apparut alors pour la première fois sur les billets. Cet article transformait la peine de mort pour les contrefacteurs en travaux forcés à perpétuité.

La révolution de 1848 éclata : malgré les interdictions, les étudiants et les ouvriers envahirent la place de la Concorde. La banque instaura à nouveau des mesures exceptionnelles : l'établissement du cours forcé et l'émission de 80 millions de billets de 100 francs pour répondre à la demande. Ce décret fut supprimé en 1850.

La déclaration de guerre du 15 juillet 1870 entraîna de nouvelles mesures exceptionnelles : imposition d'un cours légal, puis d'un cours forcé. Devant la menace des troupes prussiennes, la banque envoya ses billets de réserve ainsi que les clichés de billets et des signatures à Brest. Une imprimerie de fortune fut montée à Clermont-Ferrand. Les billets qu'elle imprimait ne suffisaient pas et on vit apparaître des "bons de monnaie" émis par des collectivités locales ou des grosses sociétés. Fin décembre 1871, la Banque de France reprit ses émissions. Les premiers billets imprimés avaient une faible valeur : 5 et 10 francs. Ces deux billets furent retirés de la circulation en 1872, car des pièces réapparaissaient progressivement avec le retour de la paix. Le cours forcé fut aboli le 1er janvier 1878 et l'extension de la

Banque de France put reprendre.

### 6.3 Le XX<sup>e</sup> siècle

En France<sup>147</sup>, les mesures prises par les autorités durant la première guerre mondiale ne furent pas différentes de celles qui ont prévalu durant les autres périodes de troubles. On établit un cours forcé tout en émettant de petites coupures de 5, 10 et 20 francs de manière à éviter que les pièces d'argent ne tombent aux mains de l'ennemi. On vit aussi apparaître de petits billets émis par les chambres de commerce puis par les communes et l'Etat et ce par l'intermédiaire de la trésorerie des armées. Ces bons ne disparaîtront qu'en 1924. La production de billets augmenta tout au long de la guerre pour avoisiner les 37 milliards.

La production de billets reprit normalement après la fin de la guerre. Dans un premier temps, la hausse des prix n'effraya pas la population, beaucoup la considérant comme une conséquence de la pénurie et non comme une véritable inflation. Le remboursement de la dette allemande allait combler ce vide. Mais la confiance en la monnaie fiduciaire s'effrita progressivement jusqu'à ce que le franc ne s'effondre

En 1928, Le Président Poincaré autorisa la Banque de France à intervenir sur le marché en émettant des francs en contrepartie de ses achats d'or et de devises. La réussite fut complète, l'or et les devises revenant en masse dans les caisses de la banque.

La crise financière des Etats-Unis en 1929 atteignit la France en 1933, permit au Front populaire d'accéder au pouvoir. Le gouvernement décida alors d'augmenter son emprise sur la banque. Les "deux cents familles" furent remplacées par vingt conseillers dont l'un élu par le personnel. Le cours forcé dut à nouveau être décrété.

Au moment de la déclaration de la guerre en 1939, la Banque de France mit en circulation les nombreux billets dont elle disposait en réserve. Ceux-ci ont circulé conjointement aux "marks" de la Reichskreditkasse. La Banque continua à émettre de nouveaux billets en 1942, 1943 et 1944.

A la fin de la guerre, de nombreuses coupures étaient utilisées simultanément, notamment les "Military Payment Certificats", des francs complémentaires,

---

<sup>147</sup> *Trois siècles de billets français*, Michel DASPRE, Hervas, Paris, pp. 15 - 87.

des billets spéciaux pour la libération de la Corse et deux billets de la banque d'Algérie.

Afin de remplacer tous les billets en circulation par des coupures exclusivement françaises, le gouvernement décréta, le 4 juin 1945 au matin, l'échange de tous les billets en circulation. La somme concernée représentait plusieurs milliards et l'on fit la queue aux guichets jusqu'au 15 juin. La fabrication de la nouvelle émission exigeant neuf mois, les déposants reçurent des billets français, américains ou encore britanniques qui furent progressivement remplacés.

Le capital de la Banque de France fut transféré à l'Etat en 1945, qui lui accorda le monopole d'émission des billets à perpétuité. Depuis, la Banque de France remplit de nombreuses fonctions. Elle est le banquier de l'Etat, la banque des banques, elle gère le stock d'or et de devises et établit des statistiques.

Le cours du franc se détériora continûment face au dollar, la nouvelle référence monétaire. Seule la réforme prise en 1958 sera efficace, elle concerna non seulement le franc mais prit également des dispositions concernant l'économie du pays : équilibre budgétaire, ouverture des frontières pour augmenter la concurrence, limitation des subventions, autant de décisions révélant, enfin, la prise de conscience des responsables politiques des paramètres déterminant le cours d'une monnaie. La conception de la politique économique changea et les résultats s'en ressentirent immédiatement.

Le gouvernement procéda, en 1960, à une opération purement comptable: la division du franc par cent, le but de l'opération est de ramener la quantité d'or par franc au niveau acceptable de 180 milligrammes (contre 1,8 ce qui paraissait par trop léger). Un nouveau pas fut franchi en 1973 avec le passage au cours flottant, les parités n'étant plus fixes. Le franc français fluctue chaque jour sur le marché des changes. Une crise pétrolière éclata la même année, le franc y résista correctement. Il résistera moins bien à la victoire des socialistes aux élections en mai 1981, obligés de dévaluer par rapport au Deutsche Mark.

## 7 En Allemagne

Historiquement<sup>148</sup>, le mark a tout d'abord représenté une sous-unité de la livre-poids de Charlemagne. Suivant l'exemple de la Banque d'Amsterdam, la Banque de Hambourg (port d'importation des épices et du poivre) acceptait tous les dépôts et s'engageait à les rembourser sur base d'un poids invariable de métal. Fort de cette garantie de change et de son immunité aux dévaluations, le *mark-banco* fut rapidement considéré comme une référence. Néanmoins, la quantité de métal disponible ne suffisait pas eu égard à la quantité de numéraire nécessaire à l'expansion du commerce.

En Prusse, le premier billet vit le jour en 1766 sous le règne de Frédéric le Grand, émis par la Banque Royale d'Investissement et de Virement. Plus tard, les guerres napoléoniennes forcèrent certaines villes comme Mayence et Kolberg à émettre leur propre monnaie provisoire. En 1838, une ligue douanière, le *Zollverein*, tenta d'unifier les monnaies allemandes par "la convention monétaire de Dresde". Deux unités furent ainsi définies: le *Thaler* pour les Etats allemands du nord et le *Gulden* pour les Etats allemands du sud. En 1857, le Thaler prussien fut imposé dans toute l'Allemagne et en Autriche par le "Traité monétaire de Vienne".

A partir de 1848, chaque petit Etat, et de nombreuses banques privées, commencèrent à émettre des billets. En 1851, on comptait 9 banques d'émission. En 1856, on en dénombrait 19, et 29 en 1857. Dans un but de standardisation, on interdit tout d'abord l'émission de billets en Allemagne du nord en 1870, interdiction qui s'étendit à l'Allemagne du sud en 1872. En 1870 l'empire allemand se constitua et les 25 États unifiés, auxquels on adjoignit l'Alsace Lorraine formèrent désormais une nation unique.

L'Allemagne unifiée conféra au Reich le droit de légiférer en matière monétaire. Pour commencer, l'hôtel des monnaies de Berlin arrêta ses achats d'argent, concrétisant son intention d'employer l'or comme référence. Le 4 décembre 1871, le Reichstag décida de la mise en circulation de pièces de 5, 10 et 20 marks en or qui prit progressivement la place des autres monnaies. La banque de Prusse fut transformée en banque de l'Empire, la "Reichbank". Dès le 1er janvier 1872, elle émit des billets convertibles en or conjointement avec quatre petites banques d'Etat (Bavière, Saxe, Wurtemberg, Bade) qui ne cessèrent leurs émissions qu'en 1935.

---

<sup>148</sup> *Histoire morale et immorale de la monnaie*, René SÉDILLOT, Bordas, p 179.

Durant la première guerre mondiale, le montant total de marks en circulation passa de 3 à 22 milliards. Toutefois, il ne se déprécia que de 60%. A la fin de la guerre, la situation devint critique: les vainqueurs exigèrent d'importants dédommagements de l'Allemagne provoquant de fait l'exportation vers l'étranger des biens des plus nantis par crainte de saisies. Le mark ne résista pas aux exigences des Français et s'écroula. L'Allemagne était à genoux et décida de laisser sa monnaie dévaluer afin de contraindre ses créanciers à adopter une politique différente.

Le phénomène prit une ampleur imprévue. Dans les restaurants de Wiesbaden, le montant de l'addition doublait en cours de repas. L'inflation finit par tuer le mark et par voie de conséquence le système monétaire tout entier. Le troc réapparut. On contracta des emprunts en bois. La cigarette servit de moyen de règlement.

En 1923, L'inflation était telle que la banque centrale allemande dut émettre des billets de valeur faciale toujours plus élevée. A titre d'exemple, le 22 août 1923, la banque imprima un billet de 100 millions de marks, et le billet de plus haute valeur faciale émis le 15 février 1924 atteignait 100 milliards de marks. L'urgence était telle que ces billets n'étaient imprimés que d'un seul côté...

Une nouvelle unité monétaire fut alors réclamée par le peuple et le Dr Hjalmar Schacht proposa la création du "Rentenmark", supposé valoir un mark-or, soit un trillion de marks en billets. Parallèlement, Schacht assainit le budget de l'Etat et obtint des prêts de la part des alliés. Le 30 avril 1924, le "Rentenmark" fut remplacé par le Reichmark d'une valeur équivalente. Mais la situation économique catastrophique, engendrée par les exigences démesurées des alliés allait conduire un dément au pouvoir et le monde tout entier dans un abîme de barbarie.

Après la seconde guerre mondiale, le Reichmark disparut avec le Reich et la population ne survécut à nouveau que par le retour au troc. En mars 1948, les alliés créèrent la "Bank Deutscher Länder" qui émit et régula le "Deutsche Mark". L'échange s'effectua au taux de dix Reichmark pour un Deutsche Mark, sauf pour les salaires, les pensions et les loyers. Les premiers billets furent imprimés par les Américains. A l'Est, les Russes fondèrent le "Ostmark" en 1948, après avoir fermé toutes les bourses et les banques. Malgré quelques fléchissements, le Deutsche Mark restera un exemple de stabilité monétaire: la hausse des prix entre 1948 et 1988 fut

## En Allemagne

---

la plus faible de tous les pays industrialisés (Suisse y compris). Ce succès tient beaucoup de la rigueur budgétaire et de l'indépendance de la banque centrale allemande qui la met à l'abri des influences politiques. Le Deutsche Mark sert de référence aux systèmes de stabilisation des devises.



# Chapitre 10

## La Belgique dans l'Union Latine : une première tentative de monnaie unique

### 1 La Belgique

#### 1.1 Les débuts de l'Etat belge

Les États-Belgiques-Unis de 1790 avaient émis des lions d'or et d'argent. Vinrent ensuite l'occupation autrichienne, avec circulation de souverains, couronnes et liards, la période napoléonienne et l'émission lors du siège d'Anvers de monnaies obsidionales de cuivre, et enfin la période hollandaise, avec circulation de ducats, florins et cents<sup>149</sup>. En 1822, la Société Générale des Pays-Bas (fondée par Guillaume 1<sup>er</sup>) émit des premiers billets sans cours légal mais néanmoins utilisés par la population<sup>150</sup>. Les troubles de 1830 provoquèrent une ruée vers les guichets et la banque suspendit le remboursement de ses billets.

Le "franc belge" naquit en 1832, suivant le système du plurimétallisme : pièces d'or de 40 et 20 francs avoisinaient les pièces d'argent de 5 francs<sup>151</sup> représentant Léopold I<sup>er</sup>. En 1835, Charles de Brouckère fonda la Banque de Belgique et obtint le droit d'émission de billets. Jusqu'en 1845, plusieurs organismes financiers de petite taille se virent accorder ce droit d'émission : la Banque Liégeoise, la Caisse d'Épargne et la Banque de Flandre également appelée Banque Gantoise. Les deux grandes banques de l'époque (la Société Générale de Belgique et la Banque de Belgique) créèrent des filiales et se métamorphosèrent progressivement en holdings.

La révolution de 1848, bien que se déroulant en France, obligea le gouvernement belge à décréter le cours forcé des billets de la Société Générale et de la Banque de Belgique. La Société Générale rencontra alors des problèmes d'encaisse dus à des placements non judicieux et la confiance du public

---

<sup>149</sup>DE MEY et PAUWELS, *Les monnaies de Belgique*, Cultura, Wetteren, 1983.

<sup>150</sup>René SEDILLOT, *Histoire morale et immorale de la monnaie*, Bordas, p. 175.

<sup>151</sup>Un poids de 12.9 grammes d'or correspondait à 40 francs. Les pièces de 5 francs en argent pesaient quant à elles 25 grammes. On en déduit un rapport or/argent égal à 15.4

s'effrita peu à peu. Pour résoudre les problèmes liés à la pluralité des banques d'émission, la Banque Nationale fut créée dès 1850 sous l'impulsion du ministre des finances Frère-Orban.

Cette création ne se fit pas sans mal et sa réalisation fut contrecarrée par les dirigeants de la Société Générale. En effet, celle-ci disposait à l'époque d'un pouvoir financier quasi comparable à celui de l'État belge d'aujourd'hui ainsi que d'un prestige énorme auprès du public. La nécessité de construire une banque unique, nationale, semblable à la Banque de France ou d'Angleterre était bien réelle, mais les dirigeants de la Société Générale n'entendaient pas perdre une once de leur pouvoir. Il s'ensuivit une lutte d'influence, surtout au niveau politique, qui mena à la création de la Banque Nationale.

## 1.2 La Banque Nationale

La Banque Nationale<sup>152</sup>, dont le capital de 15 millions souscrits conjointement par la Société Générale et la Banque de Belgique, reprit le privilège d'émission de la Société Générale et fut également autorisée à escompter des effets. Les statuts de la Banque Nationale lui confèrent une situation juridique particulière : elle n'est ni une société anonyme pure, ni une administration publique. Elle n'est donc pas directement soumise à toutes les obligations qui incombent à ce type d'organisme. Certaines caractéristiques la différencient encore des autres banques d'émission : les actions représentatives de son capital sont cotées en bourse, l'État (actionnaire privilégié) en détient la moitié, le solde étant ouvert au public.

### 1.2.1 La couverture des billets

Le privilège d'émission initialement prévu pour une durée de 25 ans, fut chaque fois renouvelé par la suite à l'assemblée générale des actionnaires. Le cours légal fut décrété en 1873. La convertibilité érigée en principe de base de la banque centrale contraignit la banque à garder des garanties de valeur sûre et à maintenir des liquidités afin de faire face à une demande massive de pièces de la part du public. Le rapport fut d'abord fixé à 30 pour cent avec la possibilité de descendre à 25 pour cent avec l'accord du ministre des finances. Ce régime ne fut pas maintenu après 1872.

---

<sup>152</sup>P. KAUCH, *La Banque Nationale de Belgique, 1850 -1918*, pp. 42 - 104.

La liste des actifs susceptibles de constituer la couverture des billets s'allongea avec le temps. On acceptait initialement les matières précieuses, les pièces, les bons d'affinage et de monnayage qui représentaient des lingots ou monnaies en fabrication. En 1857, on y ajouta les promesses de premier ordre que les endosseurs s'engageaient à réescompter à la première demande ou à couvrir en espèces. La loi ne fixait pas précisément la nature de la garantie de couverture. En 1926, la couverture en devises "or" devint obligatoire à concurrence de 40 pour cent.

### 1.2.2 La fabrication des billets

Lors des premières émissions, peu nombreux étaient ceux qui pensaient que le billet serait utilisé à grande échelle. Il était considéré comme un effet bancaire et non comme un mode de paiement en lui-même. Afin de renforcer sa position, la Banque Nationale s'efforça de les imprimer le plus parfaitement possible. Deux problèmes se présentaient. Premièrement, les techniques d'impression étaient rudimentaires ce qui facilitait la contrefaçon. Ensuite, la banque tenait à créer des billets originaux, différents des coupures de la Société Générale. Elle sollicita alors l'aide de la Banque de France qui disposait d'un matériel nettement plus moderne. Les éléments de sécurité dont disposaient les billets belges furent alors d'excellente qualité pour l'époque. Néanmoins les progrès de la photographie facilitaient toujours la contrefaçon.

En 1865, lors du couronnement de Léopold II, le rapport or/argent s'était maintenu<sup>153</sup>. C'est à cette époque que fut créée une communauté monétaire internationale préfigurant notre "euro" actuel mais, manque d'expérience monétaire oblige, basée sur une couverture bimétallique fragile, susceptible de s'effondrer à la moindre variation de cours des métaux de référence.

## 2 L'Union Monétaire de 1865

La première tentative de monnaie unique en Europe alla même jusqu'à s'étendre vers l'Amérique latine. Son insuccès est essentiellement dû au choix d'une couverture bimétallique "or/argent". En cela elle diffère de la mise en place actuelle de l'Euro que nous présentons plus loin. Saluons

---

<sup>153</sup>Pièces d'or de 6.45 grammes valant 20 francs et pièces d'argent de 5 francs pesant toujours 25 grammes.

néanmoins cet essai malheureux auquel nous devons peut-être le succès de notre avenir économique.

La “convention de l’Union Latine” regroupant la Belgique, l’Italie, la Suisse et la France fut signée le 23 décembre 1865. Elle réglementa le poids des monnaies en or et en argent. Le poids en or était basé sur le franc germinal, tandis qu’un rapport fixe fut déterminé entre l’or et l’argent (de l’ordre de 1 à 15).

Le billet n’était pas encore reconnu comme monnaie fiduciaire. Il représentait un dépôt en or auprès de la Banque Centrale, même si celui-ci n’était pas convertible. Les autorités se préoccupaient essentiellement des problèmes posés par les fluctuations de cours de l’or par rapport à celui de l’argent. Les différences de valeur provoquaient un phénomène d’arbitrage menant progressivement à la disparition des pièces, généralement fondues et revendues avec bénéfice. L’Union entre les Etats était sensée permettre:

*une plus complète harmonie entre leurs législations monétaires en remédiant aux inconvénients qui résultaient pour les communications et les transactions entre les habitants de leurs États respectifs, de la diversité du titre de leurs monnaies d’appoint en argent. Elle devait contribuer, en formant entre eux une union monétaire, aux progrès de l’unification des poids, mesures et monnaies*<sup>154</sup>.

La Grèce adhéra à l’Union et l’Espagne frappa la peseta, imitant le franc; la Finlande prit la pièce de l’Union pour modèle et frappa le mark; l’Autriche et la Hongrie utilisèrent le florin, réplique exacte du franc; d’autres pays copièrent la même pièce : la Roumanie avec son Leu, la Bulgarie avec le lev, la Serbie avec son dinar. Sa réputation traversa l’océan atlantique et la Colombie, Haïti, l’Argentine, le Venezuela adoptèrent une pièce de valeur équivalente.

La même monnaie était acceptée dans de nombreuses villes d’Europe sans qu’il ne soit nécessaire de la changer. Un commerçant pouvait acheter ou vendre aussi bien à Genève qu’à Athènes, à Saint-Pétersbourg ou à Bruxelles, à Bucarest, à Budapest ou à Paris en utilisant la même pièce.

La France se mit à rêver d’une monnaie unique planétaire : une conférence

---

<sup>154</sup>P. KAUCH, *La Banque Nationale de Belgique, 1850 -1918*, p. 143

internationale réunissant 18 Nations fut organisée, dont l'objet était de proposer le franc comme monnaie universelle. Les États-Unis et l'Angleterre, opposés au projet, ne siégèrent pas, le système montrant quelques signes de faiblesse, essentiellement dus au double étalon or-argent.

L'Union Latine, originellement créée pour contrecarrer la baisse de l'or, dut affronter la chute du cours de l'argent après la découverte d'importantes mines en Amérique. Chaque pays tenta de se défendre en décrétant soit la suspension de la libre frappe de l'argent, soit l'arrêt du monnayage des petites pièces.

Le bimétallisme était à l'agonie. L'étalon-or s'imposa dans de nombreux pays (États scandinaves, Pays-Bas, Roumanie, Finlande, Brésil, Uruguay, Argentine, Chili, Pérou Mexique).

### **3 Le franc belge après la guerre**

La première décision prise en 1918 pour améliorer la valeur du franc belge fut d'instaurer un contrôle des changes très strict. Puis, avec l'aide d'autres banques centrales (et d'un prêt de 100 millions de dollars), on rétablit la convertibilité du franc belge en or. C'est à cette époque que l'État lança le "Belga", équivalant à 5 francs belges. Il disparaîtra en 1944 dans l'indifférence générale.

Après la seconde guerre mondiale, Camille GUTT, ministre des finances, décréta le retrait de tous les billets alors en circulation, sans que tous ne fussent effectivement remplacés de façon à juguler l'inflation causée par la guerre et atténuer les profits des collaborateurs. La Belgique fit enregistrer son "franc" auprès du FMI pour 20,7 mg d'or. Depuis, il s'est lentement déprécié pour passer, en 1973, dans un système de change flottant.

# Chapitre 11

## La création d'une monnaie unique européenne dans le contexte de l'après-guerre 1939-1945

La guerre de 14-18 eut pour effet de suspendre la convertibilité (sauf aux Etats-Unis et en Grande Bretagne, du moins en théorie, le transport d'or étant interdit) et d'imposer le cours forcé. Dès la fin de la guerre, les monnaies européennes, mark, livre et franc commencèrent à se déprécier par rapport à leur parité or. La seule convertibilité devient celle en dollars ou en livres. Les réserves deviennent elles-mêmes des "réserves papier". Le second conflit mondial du siècle eut un effet encore plus important sur le système monétaire mondial.

### 1 Les accords de Bretton Woods

Dès qu'ils perçurent l'approche de la fin de la guerre<sup>155</sup>, les futurs vainqueurs envisagèrent la reconstruction des pays détruits. Il importait de ne pas retomber dans les mêmes erreurs que celles qui furent commises à la fin de la première guerre mondiale. Aucune réparation ne devait être exigée de l'Allemagne.

Au contraire, une Allemagne forte pouvait constituer un rempart utile face à deux éventualités jugés également préoccupantes. L'installation d'une misère générale serait un terrain propice au développement des idées d'extrême-droite ou d'extrême-gauche. Une Allemagne démunie ne pourrait pas résister à l'U.R.S.S., jugée de plus en plus menaçante. L'ancienne Allemagne nazie fut donc invitée à participer aux mécanismes mis en place pour redresser l'Europe (plan Marshall).

En 1944 la conférence de Bretton Woods réunit les principales puissances alliées. Prenant acte du fait que les Etats-Unis avaient acquis plus de 70% des réserves d'or mondiales, (chiffre porté à 80% en 1949), la conférence reconduisit les principes du système monétaire international : convertibilité des monnaies entre elles et règles de parités fixes. Le dollar seul restait encore convertible en or à parité fixe (35\$ l'once).

---

<sup>155</sup>René SEDILLOT, *Histoire morale et immorale de la monnaie*, Bordas, pp 236 - 273

L'intensification des échanges et une coopération entre les Etats rendent depuis la probabilité d'un nouveau conflit nettement plus faible. L'Organisation des Nations Unies et les accords du GATT poussaient dans ce sens. Cet explosion commerciale nécessitait une stabilité monétaire entre les devises des différents États. Les Anglais tentèrent de proposer le "bancor", monnaie correspondant à un poids en or fixe mais néanmoins inconvertible.

Les Américains imposèrent le "Gold Exchange Standard" basé sur le dollar (qui conserve l'or comme étalon). Le F.M.I.<sup>156</sup> fut créé durant ces négociations, suivant les recommandations de KEYNES. C'est lors de cette même conférence que fut décidée la création de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD). L'importance politique (autant qu'économique) du F.M.I. aujourd'hui est très loin d'être connue du grand public et il est étonnant de constater que ses décisions parfois arbitraires et contraires au bien-être des populations concernées soient aussi peu contestées.

La Livre Sterling perdit sa place de monnaie internationale, supplantée par un dollar imposant la domination économique mondiale des Etats-Unis. Les dettes contractées par la Grande-Bretagne l'obligèrent à vider ses stocks d'or et à supprimer la convertibilité de la livre immédiatement après les accords de Bretton Woods.

## 2 La police des monnaies: le F.M.I.

Le Fonds Monétaire International<sup>157</sup> créé lors des accords de Bretton Woods a pour mission d'intervenir à chaque fois qu'une devise s'écarte de plus de 10% de son cours enregistré initialement par rapport à la valeur de l'or. Son capital est fourni par ses adhérents en fonction de leur importance dans l'économie mondiale et chaque État peut disposer de fonds (le "droit de tirage"), en fonction de sa part dans le capital du F.M.I..

Des dévaluations se succédèrent depuis la création du Fonds, altérant les rapports de force et frappant tout d'abord la livre sterling et le franc français. Le dollar, référence du système car convertible en or, finit lui

---

<sup>156</sup>Fonds Monétaire International, communément noté I.M.F. selon la terminologie anglo-saxone.

<sup>157</sup>Michèle GIACOBBI, Anne-Marie GRONIER, *Monnaies, monnaies, la marche vers l'euro*, Le monde Poche.

aussi par céder, la guerre du Vietnam grevant considérablement le budget des Etats-Unis.

En 1967, la parité or/dollar fut remise en question et un marché parallèle mis en place sur lequel cette parité n'était plus respectée. Le 15 août 1971, le Président Nixon suspendit la convertibilité du dollar, entraînant une spéculation importante et une volatilité accrue de la monnaie de référence. La crise du dollar mena à un système de change flottant.

Le système de Bretton Woods aura tenu 27 ans. Les accords de la Jamaïque retirèrent à l'or toutes ses fonctions et le démonétisèrent complètement. Le F.M.I. commença alors à se défaire de ses réserves mais l'opération entraîna une réaction inattendue, tous les agents économiques achetant de l'or qui vit alors son cours augmenter considérablement. Toutefois, le précieux métal perdit là sa place particulière dans le système monétaire mondial.

En 1969, le F.M.I. instaura les D.T.S. (droits de tirages spéciaux) autorisant les emprunts sans constitution de garanties.

### **3 La construction d'une monnaie unique en Europe**

La Banque des Règlements Internationaux, l'Union Européenne des Paiements et l'Accord Monétaire Européen sont les premières institutions qui témoignent d'une volonté de construire une union européenne. Celle-ci a pourtant beaucoup de mal à se trouver: les déclarations d'intentions se succédant, à l'instar des échecs dans les tentatives de rapprochement monétaire.

La première étape significative fut franchie avec la réunion de La Haye où les chefs d'Etats des six membres de la Communauté Européenne décidèrent (sans conviction) d'une Union Economique et Monétaire et de la création d'un Fonds de réserve européen..



## 4 Mise en place de l'Euro

### 4.1 Historique

La première monnaie unique prit la forme de l'ECU<sup>158</sup>. L'ECU était essentiellement une monnaie panier, c'est-à-dire qu'elle rassemblait toutes les devises des pays de l'Union Européenne selon certaines proportions. Le but de la constitution de l'ECU n'était pas de remplacer les devises nationales, et très peu de d'échanges s'effectuaient en ECU (il s'agit uniquement d'échanges interbancaires). L'ECU servait de référence permettant de comparer les devises européennes, et d'instrument de réserve. Son principal problème était son manque de liquidité.

Les premières tentatives de stabilisation des devises européennes ne furent pas toujours couronnées de succès. En 1971, les marges de fluctuation (positives ou négatives) entre le dollar et les autres monnaies passèrent de 1 à 2,5%. Cet accroissement de marges autorisait un écart entre deux devises de maximum 5%. En avril 1972, cette différence maximale fut ramenée à 2,25% (écart de 4,5% maximum), de façon à maintenir les fluctuations (le "serpent ") dans une bande limitée ("le tunnel "). L'expérience ne fut pas totalement négative : bien que de nombreuses devises fussent sorties du système, elle permit de poser les bases du Système Monétaire Européen (SME) et d'emmagasiner une expérience nécessaire en matière de techniques d'intervention.

Pour résumer, le SME était un mécanisme de change basé sur une unité de compte, l'ECU, qui avait pour objectif de définir et maintenir des parités entre les devises. Lorsque l'une d'elles s'écartait de plus de 2,25% du cours pivot, les banques centrales étaient contraintes d'intervenir en achetant (ou vendant) la devise attaquée (ou surévaluée).

En 1989, le passage à une étape ultérieure fut envisagée par le rapport DELORS, dont les modalités techniques seront entérinées à Maastricht en 1992. La mise en oeuvre d'une politique monétaire commune nécessitait la création d'une Banque Centrale Européenne ainsi qu'un Système Européen des Banques Centrales. La participation à l'Euro fut conditionnée par la conformation des Etats à des critères économiques : les fameux critères de Maastricht, à savoir la stabilité des taux de change et des prix, un déficit public inférieur à 3% du PIB, un endettement public inférieur à 60% du

---

<sup>158</sup>European Currency Unit.

PIB et un taux d'intérêts à long terme suffisamment bas.

Le nom d'Euro fut adopté à Madrid en décembre 1995 ainsi que le principe "ni-ni" (ni obligation, ni interdiction), permettant aux agents économiques de décider la conversion en Euro ou non. Les dessins des billets libellés en Euro furent choisis durant la rencontre des responsables à Amsterdam en décembre 1997.

En mai 1998, le choix des pays autorisés à participer à l'Euro était définitif, la Grande-Bretagne et le Danemark refusèrent une participation à la monnaie unique tandis que la Suède et la Grèce ne répondaient pas aux critères de Maastricht.

L'Euro naquit alors officiellement le 1er janvier 1999 et les parités furent fixées définitivement par rapport aux devises acceptées. Mais l'Euro reste momentanément une unité de compte, billets et pièces n'existant pas encore. Ils ne seront mis en circulation qu'en 2002. Les devises nationales et l'Euro devront être acceptés conjointement (ou en parallèle) durant maximum 6 mois, après quoi pièces et billets nationaux disparaîtront définitivement.

L'arrivée d'une nouvelle monnaie reste un pas difficile à franchir, même s'il ne s'agit pas d'une première historique. Nombre de Français ne sont pas encore habitués au nouveau franc, introduit en 1960...

## 4.2 Mécanisme de la création monétaire

Il existe plusieurs moyens de créer de l'argent<sup>159</sup>, ces moyens sont longtemps restés l'apanage des banques qui agissent en tant qu'intermédiaire. Elles reçoivent des dépôts d'une part et prêtent cet argent d'autre part. L'activité même d'une banque l'oblige à manipuler en permanence d'importantes sommes. La banque centrale et les banques commerciales doivent compter avec les mouvements de capitaux. Nous vivons dans un système économique ouvert qui prône la libre circulation des capitaux et une "attaque" de spéculateurs peut se révéler catastrophique.

---

<sup>159</sup> André CHAINEAU, *Mécanismes et politiques monétaires*, PUF

### 4.3 Les Banques Centrales

La banque centrale d'un État participe au refinancement des banques commerciales, lesquelles sont en contact direct avec le public. La banque centrale n'a pas de rapport direct avec l'homme de la rue.

Elle dispose du privilège d'émission (en plus de ses autres fonctions : prêt aux autres banques, choix de la politique monétaire,...). Les formes de banques centrales diffèrent selon les pays. Elle peut dépendre de l'Etat (France, Italie, Espagne) ou bénéficier de l'indépendance comme en Allemagne ou en Angleterre. Elle peut encore appartenir au secteur privé, comme en Ecosse ou en Belgique (50%).

Le billet doit jouir de la confiance du public, et comme il est en fait un titre de créance sur la banque, l'émetteur doit disposer d'un actif solide. Les actifs non mobilisables (immeubles,...) ne comptent pas, seuls les actifs rapidement réalisables peuvent être pris en considération.

L'or est souvent cité en référence, mais il a perdu son attrait : son prestige diminue et par conséquent, son cours aussi (si l'on excepte une hausse spéculative et passagère fin 1999). Il ne constitue plus une arme contre l'inflation (laquelle atteint des chiffres historiquement bas), de plus il ne procure aucun rendement. De nombreuses banques centrales se sont délestées d'une partie de leurs stocks d'or. Les devises étrangères servent aussi de réserves, mais les effets de commerce sont les actifs les plus intéressants pour l'économie : ils permettent de financer les stocks ou de procurer de l'argent aux entreprises et la banque centrale peut rapidement et facilement les négocier.

La banque centrale peut accorder des crédits aux banques commerciales et au Trésor : soit par une opération de réescompte d'effets de commerce, soit par l'achat d'un titre de créance que la banque commerciale détient. De nouvelles formes de facilités ont été mises sur pied par la Système Européenne des Banques Centrales : les opérations d'open market et les facilités permanentes.

#### 4.4 L'Euro en tant que billet de banque

L'Euro, comme toutes les devises, sera disponible sous forme de billets qui présentent certaines caractéristiques qu'il est intéressant de mentionner<sup>160</sup>. Il n'est pas divisible, ce qui implique que les pièces sont indispensables. Un système monétaire sans pièces est actuellement inconcevable, les billets de petit montant coûtant trop cher à fabriquer au regard de leur valeur faciale. Des modes de paiement alternatif sont envisagés actuellement<sup>161</sup>.

Le billet équivaut à un titre de créance sur la BCE, mais qui ne rapporte pas d'intérêts. De ce point de vue, un simple compte courant, rapportant des intérêts, lui est préférable. Contrairement aux titres de créances, le billet n'a pas de date d'échéance. Il est remplacé régulièrement en raison de son usure et son apparence est modifiée périodiquement pour contrecarrer le travail des faux-monnayeurs.

Il n'existe qu'un seul émetteur, on le surveille donc plus efficacement que s'ils étaient nombreux, car plus un système de sécurité est complexe, plus il présente de failles.

Le cours légal du billet lui donne un pouvoir libératoire, c'est-à-dire qu'un créancier ne peut pas refuser le paiement en billets d'un débiteur (sauf si le contrat précise autre chose). Ce principe qui peut sembler évident n'est pourtant pas toujours respecté, loin de là : en Russie actuellement, de nombreux commerçants refusent d'être réglés en roubles. Les affaires se concluent grâce au troc ou en dollars américains. Le concept de cours légal reste alors purement théorique.

L'éloignement géographique ne remet nullement en cause cette loi : le franc français est le moyen de paiement légal en Martinique, en Guadeloupe ou à la Réunion.

---

<sup>160</sup>Marcel AUCOIN, *Vers l'argent électronique : banques d'hier, d'aujourd'hui et de demain*, DEFI, Paris.

<sup>161</sup>Voir chapitre suivant.

# Chapitre 12

## Les nouveaux moyens de paiement

### 1 Le chèque

Parallèlement au billet, le chèque a évolué au cours de l'Histoire. À l'origine du chèque se trouve la lettre de change. C'est un titre de crédit représentant une créance à court terme. Les difficultés et l'insécurité lors des déplacements, dans le passé ont joué en sa faveur car il a simplifiait le commerce même lorsque les parties prenantes étaient éloignées. La principale évolution du chèque par rapport à la lettre de change est que le chèque est payable à vue.

Dans certains pays, le chèque concurrence sérieusement les espèces. Durant toute une époque il est resté avec le virement le seul moyen pour les particuliers de transférer de la monnaie scripturale. Son utilisation est très simple, mais il n'a pas de pouvoir libératoire (on peut le refuser si doute de son émetteur, ce qui n'est pas le cas du billet). Il ne présente pas autant de sécurité que le billet, le compte en banque de l'émetteur du chèque n'étant pas nécessairement approvisionné. Techniquement les chèques n'ont aucun point commun avec les billets : ils représentent une demande de transfert de la part du titulaire d'un compte. La banque ne paie le chèque qu'une fois qu'elle s'est assurée que la somme considérée se trouve bien créditée sur le compte.

### 2 Le virement

Si le chèque est particulièrement apprécié en France, c'est le virement qui est le moyen de paiement préféré des Belges. La formule du virement (rouge pour les francs belges et jaune/orange pour les euros) nécessite que les deux parties possèdent un compte en banque.

Le virement a connu récemment une mutation grâce à l'électronique : il suffit désormais de téléphoner à sa banque et d'indiquer la somme à transférer et le numéro de compte du destinataire pour que l'opération soit enregistrée. L'opération ne nécessite plus de support papier. Dans le cas où la

majorité de la population possède un compte auprès d'une banque, le virement électronique peut concurrencer sérieusement le billet. Il présente un avantage indéniable en ce sens qu'il devient possible de transférer de l'argent d'un individu à un individu sans sortir de chez soi grâce au Télébanking.

Le billet reste la forme la plus souple de paiement car son usage est anonyme. Le seul obstacle à son usage est l'éloignement géographique.

Il faut aussi tenir compte du fait que les habitudes des clients sont relativement difficiles à modifier. L'aspect psychologique du confort, de la routine n'est donc pas à négliger. Une exception existe cependant : la tarification. On assiste depuis deux ou trois ans à une chute du nombre d'émission de chèques, ceux-ci étant devenus payants.

### 3 Les moyens de paiements électroniques

On considère généralement qu'il existe un lien étroit entre le niveau de développement des instruments de paiement et le développement économique.

Le critère généralement employé pour distinguer les différentes formes de moyens de paiement est la notion de contact:

- De manière directe - les parties sont en contact et l'acheteur remet un support au débiteur : billets, chèques, carte de crédit ou de débit.
- A distance - sans contact direct entre les parties : domiciliations, recouvrements (généralement utilisés pour régler les factures d'eau, de gaz ou d'électricité), ordres permanents.

Les banques sont très favorables à ce nouveau type de paiement car il réduit considérablement les risques d'agression des agences et des transporteurs de fonds. Il s'avère d'un coût significativement inférieur, notamment par la compression du personnel bancaire qu'il entraîne.

De plus, l'informatique facilite la tenue des comptes et la distribution des informations aux clients. L'enregistrement automatique des débits et crédits des comptes simplifie la gestion des flux d'informations. L'intervalle de temps entre l'émission de l'ordre de paiement et son exécution se réduit.

A ce jour, les banques restent un maillon indispensable dans la chaîne des transferts matériels d'argent mais leur rôle tend à diminuer. Le développement des systèmes de paiement en temps réel entre deux parties quelconques devrait restreindre, voire éliminer, le rôle des banques en tant qu'intermédiaire dans ce type de transfert.

Les banques centrales surveillent de près les nouveaux moyens de paiement : ils concurrencent leurs billets, mais ils comportent aussi de nouveaux risques. Le rôle de la banque centrale est de surveiller sa devise, non seulement du point de vue de sa valeur, mais aussi des risques de défaillance de moyens de transferts.

Le billet se retrouve en concurrence avec de nouveaux et nombreux autres moyens de paiement. En ce qui concerne les petits montants, le carte à puce du type Proton (un brevet belge) concurrence les billets de 100, 200 et 500 FB. Les billets de 1000 et 2000 sont malmenés par les cartes magnétiques de débit.

L'expansion du commerce sur Internet est étroitement lié aux capacités à trouver des moyens de paiements électroniques adaptés à ce nouveau moyen de communication. On comprend mieux l'intérêt que portent de nombreuses institutions à la maîtrise de ces nouvelles technologies.

Nous constatons que le développement des moyens de paiements s'adapte aux contraintes que lui impose la société. Dans un monde où l'argent circule de plus en plus vite et de plus en plus loin, le billet n'a plus sa place prépondérante.

## 4 Les systèmes de compensation

### 4.1 La chambre de compensation

Le but de ce système<sup>162</sup> est réduire le nombre et les montants des sommes d'argent à échanger entre banques. Les clients des banques effectuent chaque jour des millions de transactions. Comme les clients concernés ne sont pas nécessairement titulaires d'un compte de la même banque, ces dernières s'endettent les unes envers les autres. Afin de limiter le nombre de transactions entre banques, elles attendent la fin de la journée et

---

<sup>162</sup>Marcel AUCOIN, *Vers l'argent électronique : banques d'hier, d'aujourd'hui et de demain*, SEFI, Paris, p. 111

se servent de chambres de compensation pour régler leurs opérations en se contentant de régler les transferts de soldes. Les chambres de compensation interviennent dans le cas où plus de deux institutions participent au dispositif.

Chaque établissement ne travaille donc qu'avec la chambre de compensation qui calcule le solde net en fin de journée et paie un solde négatif ou reçoit un solde positif, via son compte courant à la banque centrale.

Ce procédé a nécessité une adaptation de la législation : si A doit 100 à B, et B 100 à C, alors A va directement payer à C suivant le procédé de la compensation. Cependant si A ne peut pas payer, il n'existe aucun lien juridique entre C et A. Que se passe-t-il si B dispose d'un privilège sur sa créance sur A? C en bénéficie-t-il également? Selon le pays, la chambre de compensation se dégage de toute responsabilité ou au contraire s'engage à payer en cas de défaillance d'une des parties.

Ce qui pèse sur ce système, c'est essentiellement le risque technique. Aucun système informatique n'est infaillible et les problèmes peuvent provenir de différentes origines : une discontinuité dans le fonctionnement, une erreur dans les enregistrements des chiffres ou encore une panne totale du système. Il va de soi que celui-ci est testé et que des procédures de secours à suivre en cas de mauvais fonctionnement doivent être mis en place.

Des incidents se sont d'ores et déjà produits: le 24 mai 1993, un débordement des fichiers d'enregistrements a provoqué l'arrêt complet du système français Su (Système Interbancaire de Télécompensation) : 450 000 virements représentant quatre milliards de FF n'ont pas été enregistrés. 25 banques ont été touchées par cet événement dont le coût a été estimé à 100 millions de FF. Peu de temps après, le 5 juillet 1993, 280 000 opérations entre banques n'ont pas été enregistrées. De nombreux retards s'ensuivirent. Les banques ne sont pas spécialisées en informatique. Les mesures préventives à prendre entraînent un surcoût inévitable pour les utilisateurs. Pour contourner les difficultés posées par les systèmes de compensation, un mécanisme de règlement en temps réel peut-être exploité.



## 4.2 Le Règlement Brut en Temps Réel

Le RBTR<sup>163</sup> a été créé pour augmenter les possibilités de transfert d'argent, les chambres de compensations ne suffisant pas pour certaines opérations. Il traite les transferts entre banques concernant un montant supérieur à vingt millions, tandis que le CEC et les chambres de compensation ne traitent que les opérations entre banques commerciales ou entreprises dont les montants sont inférieurs à vingt millions de FB. Le RBTR belge porte le nom d'ELLIPS<sup>164</sup> (Electronic Large value Interbank Payment System). Il travaille parallèlement avec le CEC et les chambres de compensation.

Le règlement brut en temps réel (RBTR) procède de la façon suivante : il transfère en temps réel les sommes si celles-ci ont été préalablement confirmées. Ce type de mécanisme permet d'éliminer le risque de non-paiement. Les paiements effectués sont irrévocables. Les ordres sont donc traités un par un et en temps réel. C'est la banque centrale qui gère les opérations, ce qui lui permet d'imposer certaines règles comme déposer des garanties ou exiger des intérêts.

Chaque pays dispose de son système RBTR. Ils sont interconnectés et forment un réseau appelé "Target" (système de transfert express automatisé transeuropéen à règlement brut en temps réel).

Il a connu récemment une mutation profonde due à l'arrivée de l'euro. La mise en commun des RBTR nationaux ne s'est pas déroulée sans difficultés : tous les systèmes fonctionnent selon le même principe, mais ils ne sont pas identiques pour autant. Depuis sa mise en service le 1er janvier 1999, Target traite pour un montant de 1000 milliards d'euros par jour, dont 340 concernent des transactions transfrontalières.

## 5 Les cartes de paiements

### 5.1 Les cartes de débit (ou de paiement)

Si les deux mécanismes précédents concernaient les transferts interbancaires, les cartes magnétiques sont exclusivement utilisées par les particuliers. Elles représentent une nouvelle étape dans le processus de modification des moyens de paiements.

---

<sup>163</sup>Rapport annuel 1998 de la Banque Centrale Européenne.

<sup>164</sup>Documentation ELLIPS.

Les cartes de débit sont dotées d'une piste ou d'une puce magnétique sur laquelle sont enregistrées les informations concernant le détenteur du compte en banque. Lors de la lecture de la carte, l'ordinateur envoie des instructions à la banque par le réseau. La banque vérifie que la somme exigée figure bien au crédit du compte et dans l'affirmative transfère l'argent sur le compte du commerçant. Du point de vue technique la carte de débit s'apparente donc surtout au chèque car le débit est immédiat.

Les cartes de débit permettent d'effectuer des retraits d'espèces dans les distributeurs automatiques et de payer dans n'importe quel commerce si celui-ci est équipé d'un appareil adéquat. Elles présentent l'avantage d'être plus sûres que les billets de banque. Les cartes de débit sont protégées par un code secret (code PIN, Personal Identification Number) qui rendent les cartes inutilisables en cas de vol, à moins de connaître le code, ce qui arrive lorsque les vols se produisent entre proches ou lorsque le propriétaire a commis l'imprudence de noter son code secret ou lorsqu'il le révèle sous la contrainte. Contrairement à la carte de crédit, les opérations sont enregistrées en temps réel, ce qui interdit tout dépassement volontaire ou involontaire.

Le billet de banque ne rapporte pas d'intérêt, ce qui nous l'avons vu est assez récent. Aussi longtemps que le coût de possession des cartes de débit reste inférieur à ce que rapportent les intérêts du compte, il est préférable de laisser son argent sur un compte en banque plutôt que de garder du liquide, indépendamment des risques liés au vol. Les taux d'intérêts des comptes à vue sont excessivement bas, mais compensent partiellement les effets de l'inflation, elle aussi très faible actuellement.

La facilité d'utilisation, la sécurité et le nombre croissant de commerçants qui acceptent les cartes de paiement ont assuré un succès considérable aux cartes magnétiques. En 1997, 190 millions de transactions ont été effectués au moyen de 7 432 000 cartes de débit. L'apparition de l'Euro donnera un nouveau coup de fouet à l'emploi des cartes magnétiques car elles éviteront la manipulation des nouveaux billets en Euro<sup>165</sup>.

---

<sup>165</sup>Source: "Fenêtre sur les systèmes de paiements", Association belge des banques.

	Nombre de points de vente	%	Nombre de paiements (en millions de BEF)	%
Stations-service	3 427	6,9	82 099	34,4
Grandes surfaces	3 404	6,8	107 110	44,8
Petits commerçants	43 191	86,3	49 731	20,8
Total	50 022	100	238 940	100

Contrairement à la carte à puce, la piste magnétique ne peut pas être modifiée : elle ne "contient" pas d'argent, mais des indications concernant son propriétaire, ce qui rend impossible toute création de monnaie.

## 5.2 Les cartes de crédits

Les cartes de crédit ressemblent beaucoup aux cartes de débit, mais n'offrent pas les mêmes services. La carte de crédit fait l'objet d'un débit différé en général en fin de mois, parfois plus tard. La carte de crédit crée momentanément de l'argent puisque le client paie des achats sans disposer de la somme nécessaire sur son compte. Dans les pays anglo-saxons, les clients disposent réellement d'un crédit car ils remboursent les sommes empruntées sur plusieurs échéances, et payent des intérêts. De ce point de vue, les cartes de crédit présentent un avantage considérable par rapport au billet de banque. Les cartes de crédit sont moins bien protégées que les cartes de débit car elles ne disposent d'aucun code secret. Dans l'avenir, les sociétés de cartes de crédit prévoient de protéger leurs cartes grâce à des codes PIN.

L'émission de cartes de crédit ne concerne pas uniquement les banques : certains grands magasins, stations service, poste,... en émettent aussi, ce qui les aide à fidéliser la clientèle. Les avantages sont nombreux: minimum de formalités, recouvrement rapide, pas de transport d'argent liquide, paiements à l'étranger sans devoir se procurer des devises au préalable.

Comme les fausses cartes représentent autant d'argent que des grosses coupures, il n'est pas étonnant d'en trouver régulièrement en circulation, pareillement aux faux billets.

A l'heure actuelle, l'un des principaux attraits des cartes de crédit est leur capacité à effectuer des paiements sur Internet. Il n'est pas obligatoire de présenter sa carte pour payer, le numéro seul suffit, ce qui facilite le

commerce électronique.

Depuis quelques années, la carte de crédit séduit même les Russes, pourtant nouvellement insérés dans le marché capitaliste. Elles ont été introduites dans certains grands magasins (Goum entre autres) et se répandent lentement depuis lors.

# Annexe

## Littérature et activité financière

La finance a influencé significativement bon nombre de littérateurs. Soit parce qu'ils avaient des ennuis d'argent... soit parce que les transactions financières, dénudant l'esprit humain jusque dans ses recoins les plus secrets, ont toujours été un creuset particulier pour les expériences sociales et caractérielles. Nous reprenons ici quelques exemples qui ont déjà été traités<sup>166</sup> et d'autres plus originaux. Nous avons écarté volontairement les textes trop connus et spécifiquement financiers comme certains épopées bien connues<sup>167</sup> pour ne présenter que quelques extraits choisis pour leur intérêt philosophique et la réflexion en profondeur qu'ils peuvent susciter.

### 1 Intérêt simple

La mathématique financière élémentaire (intérêt simple) se retrouve dans la littérature classique, comme le montre l'exemple suivant. En 1667, dans sa *Satire VIII*, BOILEAU, qui constate que la valeur des hommes se mesure à l'importance de leur fortune, la présente comme la seule connaissance vraiment utile :

*Toi-même réponds-moi : Dans le siècle où nous sommes;  
Est-ce au pied du savoir qu'on mesure les hommes ?  
Veux-tu voir tous les grands à ta porte courir ?  
Dit un père à son fils dont le poil va fleurir;  
Prends-moi le bon parti : laisse là tous les livres.  
Cent francs au denier cinq combien font-ils ? Vingt livres.  
C'est bien dit. Va, tu sais tout ce qu'il faut savoir.  
Que de biens, que d'honneurs sur toi s'en vont pleuvoir !  
Exerce-toi, mon fils, dans ces hautes sciences ;  
Prends au lieu d'un Platon le guidon des finances.*

---

<sup>166</sup>BURNET, Maryse, Des équations de Molière aux corps finis de Prévert, *Math-jeune*, 59, 51-55, 1993.

<sup>167</sup>Cash, Money

*C'est ainsi qu'à son fils un usurier habile  
Trace vers la richesse une route facile :  
Et tel souvent y vient, qui sait, pour tout secret;  
Cinq et quatre font neuf, ôtez deux, reste sept.*

La mathématique financière du  $XVII^e$  siècle est bien encore celle de l'intérêt simple répété. On vérifie que cette manière de procéder conduit pour tous les intervalles de temps entiers à une forme d'intérêt composé. L'extrait proposé débouche ici sur une équation homogène à deux inconnues qui établit la parité entre les unités "franc" et "livre", une égalité qui nous sera bien utile dans la suite. Signalons que le denier cinq représente un intérêt équivalent à un cinquième du capital par unité de temps (un denier d'intérêt pour cinq prêtés). Le denier remonte à l'époque romaine. Selon Pline, le denier (*denarius nummus*) apparut en l'an de Rome 485<sup>168</sup>. Le denier était alors une monnaie d'argent de la valeur de 10 as, dont le type est une copie de la drachme attique.

L'équation de Boileau est:

$$\frac{1}{5} \cdot 100 \cdot x = 20y$$

dont on tire évidemment  $x = y$ .

Dans *L'Avare*<sup>169</sup> de MOLIERE (1668), Cléante a recours aux services de Maître Simon, courtier, pour obtenir un prêt de 15 000 francs. Celui-ci est souscrit au denier 18 (5,55%) mais ...

*comme ledit prêteur n'a pas chez lui la somme dont il est question, et que, pour faire plaisir à l'emprunteur, il est contraint lui-même de l'emprunter d'un autre sur le pied du denier cinq, il conviendra que ledit premier emprunteur paie cet intérêt sans préjudice du reste, attendu que ce n'est que pour l'obliger que ledit prêteur s'engage à cet emprunt.*

Comme le fait observer Cléante :

*C'est plus qu'au denier quatre.*

---

<sup>168</sup>269 BC.

<sup>169</sup>acte II, scène 1.

Vérifions que :

$$\frac{1}{18} + \frac{1}{5} > \frac{1}{4} \quad \text{ou} \quad \frac{10}{180} + \frac{36}{180} > \frac{45}{180}.$$

On peut admirer la vivacité d'esprit du jeune homme, sans doute habitué aux sinistres pratiques des usuriers ! Là ne s'arrête pas le cynisme du "fesse-mathieux".

*Des quinze mille francs qu'on demande, le prêteur ne pourra compter en argent que douze livres; et pour les mille écus restants, il faudra que l'emprunteur prenne les hardes, nippes, bijoux dont s'ensuit le mémoire ...*

La rapacité d'Harpagon (dont Maître Simon n'est que l'intermédiaire), nous permet de calculer la conversion "franc" – "écu".

$$15\ 000 \text{ francs} - 12\ 000 \text{ livres} = 1\ 000 \text{ écus.}$$

Nous avons déjà observé l'égalité du franc et de la livre. On en déduit:

$$3\ 000 \text{ francs} = 1\ 000 \text{ écus.}$$

Un écu vaut donc 3 francs. On retrouve cette équation dans *Les fourberies de Scapin*, 1671, acte II, scène 7.

*Géronte. - Sait-il bien ce que c'est que cinq cents écus ?*  
*Scapin. - Oui, Monsieur, il sait que c'est mille cinq cents livres.*

Moyennant ces subtilités, on peut calculer le taux réel annuel au moyen d'une équation du premier degré :

$$12\ 000 \cdot (1 + i) = 15\ 000 + \frac{46}{180} \cdot 15\ 000,$$

ce qui fait  $i = 0,5694$ . Cette pratique ancienne visant à dissimuler le taux d'intérêt excessif exigé en trompant le débiteur sur le montant réellement emprunté est à rapprocher des méthodes utilisées par certaines firmes de vente par correspondance sur catalogue qui affichent 15 000 francs un article que l'on trouve couramment pour 12 000. On peut également tirer des diverses sommes exprimées en unités différentes un système d'équations homogènes qui permettra d'établir la parité entre les diverses monnaies en cours au XVIIe siècle. Notons

- $x_1$  le *franc* et la *livre* dont on a déjà montré l'égalité.
- $x_2$  la *pistole*.
- $x_3$  le *sou* ou le *sol*.
- $x_4$  le *denier*.
- $x_5$  l'*écu*; on sait déjà que celui-ci vaut trois francs :  $x_5 = 3 \cdot x_1$ .
- $x_6$  le *louis*.

On trouve dans *L'Avare*<sup>170</sup> :

*Je vais gager qu'en perruques et rubans, il y a du moins vingt pistoles; et vingt pistoles rapportent par année dix-huit livres six sous huit deniers, à ne les placer qu'au denier douze.*

On en tire l'équation

$$\frac{1}{12} \cdot 20x_2 = 18x_1 + 6x_3 + 8x_4 \quad (1)$$

Dans *Le Bourgeois Gentilhomme*<sup>171</sup> (1670), Monsieur Jourdain récapitule le montant de ses prêts à Dorante :

*Ces trois articles font quatre cent soixante louis qui valent cinq mille soixante livres (...)*

$$460x_6 = 5060x_1 \quad (2)$$

*Mille huit cent trente-deux livres à votre plumassier (...)* *Deux mille sept cent quatre-vingts livres à votre tailleur (...)* *Quatre mille trois cent soixante-dix-neuf livres douzes sols huit deniers à votre marchand (...)* *Et mille sept cent quarante-huit livres sept sols quatre deniers à votre sellier. (...)* *Somme totale quinze mille huit cents livres.*

$$5060x_1 + 1832x_1 + 2780x_1 + 4379x_1 + 12x_3 + 8x_4 + 1748x_1 + 7x_3 + 4x_4 = 15800x_1 \quad (3)$$

Et Dorante de répondre :

---

<sup>170</sup>acte I, scène 4.

<sup>171</sup>acte III, scène 4.



*Somme totale est juste. Quinze mille huit cents livres. Mettez encore deux cents pistoles que vous m'allez donner : cela fera justement dix-huit mille francs, que je vous paierai au premier jour.*

$15800x_1 + 200x_2 = 18000x_1$  (4) La résolution est élémentaire. De (2) on tire :

$$x_6 = 11x_1.$$

Un louis vaut onze francs ou onze livres (au XIXe siècle, le louis valait vingt francs or). De (4), on déduit :

$$x_2 = 11x_1.$$

La pistole, comme le louis, vaut onze francs. (1) et (3) constituent le système :

$$\begin{cases} 6x_3 + 8x_4 = \frac{1}{3}x_1 \\ 19x_3 + 12x_4 = x_1 \end{cases}$$

dont la solution est :

$$\begin{aligned} x_3 &= \frac{1}{20}x_1 \\ x_4 &= \frac{1}{240}x_1 = \frac{1}{12}x_3. \end{aligned}$$

Le sou vaut un vingtième de franc (d'où l'expression "cent sous" pour cinq francs) et le denier vaut un douzième du sou.

## 2 Intérêt composé

On retrouve dans les Habits Noirs de Paul Féval le très amusant dialogue que voici. Admirons comment l'auteur sait faire la différence entre le modèle mathématique et la réalité.

*En 1825, Monsieur Schwartz arriva à Paris avec mille francs. Connaissez-vous les Halles? Monsieur Schwartz avait son idée. Dans la rue de la Ferronnerie, il loua une chambre. Il y avait aux Halles un vieux Schwartz qui donnait des leçons à la petite semaine. Notre Schwartz à nous prit pour cent sous de leçons.*

*Quelle spéculation, messieurs, si on la connaissait bien! Mais il faut tenir et veiller au grain ! Cinq francs prêtés le lundi, six francs rendus le dimanche. Voilà l'élément. Il est joli. Monsieur Schwartz, sortant des mains du vieux Schwartz, fit un bureau dans sa mansarde. Ses mille francs, prêtés jusqu'au dernier sou produisirent au taux légal de la petite semaine mille deux cents francs ronds le premier dimanche ; le second dimanche, ses mille deux cents francs lui rapportèrent mille quatre cent quarante francs ; le troisième, il en eut mille sept cent vingt huit francs ; le quatrième deux mille soixante-treize francs cinquante centimes ...Admettez-vous cela ? Oui, on ne va pas contre les chiffres. Négligeons les soixante-treize francs cinquante centimes pour les frais, les non-valeurs etc. Le capital doublé en vingt-huit jours. Eh bien ! accordons le mois rond pour désarmer toute objection ... j'aime mieux concéder cela que d'être taxé d'exagération. Y êtes-vous? Quatre mille francs le deuxième mois n'est-ce-pas ? huit mille francs le troisième, seize mille francs le quatrième, trente-deux mille francs le cinquième, soixante-quatre mille francs le sixième, cent vingt-huit mille francs le septième, deux cent cinquante-six mille francs le huitième, cinq cent douze mille francs le neuvième ... Je vous fais observer que nous avons déjà dépassé le but.*

*Le natif voulu protester.*

*Permettez ! s'écria Cotentin de la Lourdeville. Au quinzième mois, en suivant cette progression géométrique, nous obtenons trente deux millions sept cent soixante-huit mille francs, ce qui est un agréable résultat.*

*Je prévois vos objections ; je fais plus, je les approuve. Il y a les mécomptes. En outre arrivé à un certain chiffre, on trouve difficilement dans l'enceinte des Halles deux ou trois millions de marchandes de quatre saisons qui vous empruntent cinq francs par semaine. Tel est l'écueil. Aussi, après quinze mois, Monsieur Schwartz, quand il se maria n'avait encore que quatre cent mille francs, c'est-à-dire la quatre-vingt deuxième partie de ce qu'il aurait dû avoir.*

### 3 La nécessité monétaire

Nous proposons à présent un extrait de *Jupiter* de Robert Boissy (1911-1944).

*RODRIGUE - J'ai fait une découverte extrêmement intéressante, c'est que tous les hommes sont malheureux. Et ils sont malheureux parce qu'ils s'envient les uns les autres, parce qu'ils ont plus ou moins d'argent. L'argent est à la base de tout. S'il n'y avait pas d'argent, tous les hommes seraient égaux !*

*L'INCONNU - C'est d'une justesse d'appréciation.*

*RODRIGUE - Donc premier résultat : supprimer l'argent. Or qu'est-ce que l'argent ? Un mot, un symbole*

*L'INCONNU - Une triste réalité aussi.*

*RODRIGUE - C'est la réalité de l'argent qu'il faut supprimer, c'est-à-dire la monnaie. Et en particulier le billet de banque. Voici l'idée maîtresse de mon système : plus de billets de banque !*

*L'INCONNU - Avec quoi paiera-t-on ?*

*RODRIGUE - Attends. Prends ce livre, c'est un de mes livres préférés. Aimes-tu les cigarettes ? Lesquelles ?*

*L'INCONNU - Les Celtiques.*

*RODRIGUE - Tu en as sur toi ? Donne-moi le paquet Et maintenant regarde ! Je voudrais le livre et toi*

*L'INCONNU - Moi les cigarettes.*

*RODRIGUE - Bravo ! Quelle finesse d'esprit ! Voici les cigarettes, donne-moi le livre. Tu n'es pas allé au bureau de tabac, je ne suis pas allé dans une librairie Nous avons fait ?*

*L'INCONNU - Un échange.*

*RODRIGUE - Mieux que cela : du troc. Comprends-tu ? Du troc. Tout mon plan est basé là-dessus : abandonner la monnaie pour revenir au troc. Les espèces primitives ne connaissaient que cela et elles étaient autrement heureuses.*

*L'INCONNU - Alors plus de billets, plus de pièces ?*

*RODRIGUE - Plus rien. Une seule loi, le désir. Une seule méthode, l'échange.*

*L'INCONNU - C'est prodigieusement intéressant. Mais, dites-moi, cette maison est bien à vous ?*

*RODRIGUE - Oui.*

*L'INCONNU - Je voudrais bien l'échanger contre ma cravate.*

*RODRIGUE - Tu mets le doigt sur la charnière du système. Je reconnais l'économie classique. Tu penses si j'ai paré à cet argument ! Tu m'opposes les valeurs différentes. Enfantillages. Quand tu as acheté ta cravate on t'a remis un petit papier sur lequel il y avait écrit " cravate ". Il suffit de se reporter à un grand répertoire que j'ai intitulé " Registre comparatif des différentes espèces de marchandises " - sa rédaction m'a pris quinze ans - pour savoir, par une simple règle de trois combien ma maison vaut de cravates.*

*L'INCONNU - C'est stupéfiant !*

*RODRIGUE - Et tellement pratique ! Chez le boucher je paye aussi en maisons, en vases, en tapis, en ce que je veux quoi, et il me donne sa viande avec un petit papier " rôti de veau " ; avec ce ticket " rôti de veau ", j'achète par exemple une bicyclette qui vaut d'après mon registre 18 tickets " rôti de veau ".*

*L'INCONNU - Et vous n'en donnez qu'un ?*

*RODRIGUE - Oui, mais je fais l'appoint avec 17 autres tickets ou davantage selon la valeur des tickets. Ainsi contre le ticket " rôti de veau ", je peux avoir une bicyclette pour 3 tickets " crayons de couleur ", 14 tickets " cure-dents " 2 tickets " maillots de bain " et 1 ticket " machine à écrire ". Tu vois ce que peut donner le système à l'infini.*

*L'INCONNU - C'est fabuleux, inexprimable ! Mais je voudrais vous faire une petite objection.*

*RODRIGUE - Va donc ! Entre économistes*

*L'INCONNU - Est-ce que justement, à l'infini, cela ne serait pas un peu compliqué ?*

*RODRIGUE - Non ! Parce que j'y ai aussi réfléchi. Mon projet prévoit une simplification extraordinaire : au lieu d'écrire sur*

*les tickets les noms des marchandises, j'écris des numéros : 10, 50, 100, jusqu'à 1000, 5000 même. Ainsi, on ne compte plus en produits mais en tickets. La bicyclette en question vaut 1200 tickets. N'importe qui peut additionner des tickets pour faire 1200.*

*L'INCONNU - Admirable ! Mais s'il se trouvait des gens mal-honnêtes qui se mettraient à écrire eux-mêmes les chiffres sur n'importe quel papier ?*

*RODRIGUE - Pardon ! Mes tickets seront d'une forme et d'une couleur spéciale.*

*L'INCONNU - Obligatoire pour tous ?*

*RODRIGUE - Naturellement ! Pour plus de sécurité et c'est là la clef de voûte du système. Je les fais imprimer dans une seule imprimerie et je charge le gouvernement de les délivrer par l'intermédiaire d'une banque spéciale.*

*L'INCONNU - Fantastique. Je m'incline ! Jamais au cours de mes longues études je n'ai rencontré un tel cerveau créateur.*

## 4 L'argent au théâtre contemporain

### 4.1 Le boulevard

Il en est des pièces de boulevard comme de toutes les productions humaines. Certaines sont de véritables petits chefs d'oeuvre nous dévoilant sans pudeur car avec humour les dessous les plus noirs de la nature humaine. Nous reprenons ici un extrait d'*A vos souhaits*<sup>172</sup> dont la réelle drôlerie (à la limite de la poésie) ne masque que partiellement un désespoir profond.

*LUDOVIC - Comment moi, le petit Ludo, comme disait le curé de ma paroisse, ce petit garçon si gentil, si sensible, qui le soir de Noël allait avec les scouts porter des colis aux vieux dans les asiles, qui à vingt ans hurlait contre l'injustice sociale et militait à gauche (j'ai même reçu là un coup de matraque), comment dis-je, ce petit Ludo que je croyais bien connaître, a-t-il*

---

<sup>172</sup>Pierre CHESNOT, créée en 1976 à la Comédie des Champs Élysées avec un extraordinaire Jacques Fabry dans le rôle principal.

*pu devenir cet adulte qui spéculé sur la mort d'un vieillard? Mais qu'a-t-il bien pu se passer? Comment en est-on arrivé à ce naufrage? Je vais vous le dire. Je vais vous le dire. Ce ne sont ni les femmes, ni la gloire, c'est le pognon! Le pognon! Oui le pognon! Voilà le maître, le Dieu. Il dicte sa loi et nous obéissons. Il est dans tout, partout. Le soir après la prière, qui nous fait sourire aux anges en comptant comme pour mieux s'endormir des millions? Le pognon! Qui nous fait passer des nuits blanches à regarder des zéros de toutes les couleurs passer comme des étoiles filantes? Le pognon! Qui nous rend arrogant quand on en a, et rampant quand on en n'a pas? Le pognon! Qui nous fait faire la risette aux grands quand on aurait envie de les étrangler? Le pognon! Qui fait dresser des barricades de ceux qui en veulent contre ceux qui en ont? Le pognon! Qui nous fait battre des mains comme un bambin à qui on offre des bonbons? Le pognon! Qui certains soirs nous oblige à raser les murs pour aller régler quelques sombres affaires? Le pognon! Qui nous fait mettre à quatre pattes pour mieux renifler son odeur comme des épagneuls bretons? Le pognon! Qui nous fait faire le beau, qui nous fait faire des bonds, enlever nos pantalons, qui nous rend gais, qui nous rend tristes, qui nous rend cons? Le pognon! Le pognon! Le pognon! Voilà la bête immonde qui a tué en nous le beau petit garçon qui portait en lui tant d'espoir, avilissant l'amour et dévorant nos âmes, eh bien ce pognon, je le hais!*

## 4.2 Le classique contemporain

Dans un tout autre registre, mais avec une communauté d'idées qui les rapproche, nous nous tournons vers *Richard*<sup>173</sup> de Gaston COMPÈRE. Ici le drame n'a pas la pudeur de se dissimuler. *Richard* est une transposition du *Richard III* de Shakespeare, dans laquelle la conquête du pouvoir s'identifie à celle de l'argent, source de puissance mais également de séduction comme le proclame le personnage principal dès la scène 2 de l'acte I.

*ANNE - Je vous hais*

*RICHARD - Mais non, mais non. Est-ce Georges qui vous a appris à mentir? J'en serais étonné. Les femmes mentent de*

---

<sup>173</sup>Pièce créée en avril 1992 au Théâtre du Parc de Bruxelles avec Jean Claude Frison dans le rôle titre.

*nature, c'est bien connu. Je les adore et notamment pour cela, bien sûr. Aux droits de l'homme, je préfère les courbes de la femme. Et les vôtres... Mais non ma chère Anne, vous ne me haïssez pas. Admettez-le, vous ressentez pour moi une attirance incontrôlable, vous l'avez souvent éprouvée. Je vous fascine, avouez-le.*

ANNE - Je...

*RICHARD - Je vous fascine pour les mots que j'emploie. Capital, amortissement du capital, mouvements des capitaux. Réserves, crédits, taxes, bilan, optimisation. Immobilisations, emprunts obligataires. Et comble de la volupté, ces mots empruntés à ces adorables Américains, holdings, marketing, international management, astff and line... Voulez-vous du cash-flow? on en a mis partout. J'imagine mon père la bouche pleine de ces espèces d'hamburgers en s'occupant activement de vous pendant que Georges bave et gémit devant la porte fermée.*

Plus loin<sup>174</sup>, l'aveu de la puissance et de l'attrait de l'or prennent des dimensions pathologiques :

*RICHARD - Donnez-moi de l'or. De cet or qui est tout. De cet ordont sont faites les bacantes de Dieu le Père et les fesses de Moloch. De cet or qui naît des infamies et qui les lave. De cet or qui fait rutiler les conscoences les plus noires et miraculeusement conserve les despotes les plus obtus. De cet or qui tarit la calomnie, qui fatigue l'insulte, qui stérilise la malice. Messieurs, vous vous dites de bonnes gens. Je dirai que vous êtes des coquins et l'on me croira. Et l'admirable est que l'on sera enfin dans le vrai. Car l'or, de tous les décapants, est le plus efficace. Il vous met l'âme à nu et l'anus en fleur.*

### 4.3 Du bon usage de la fortune

Sacha Guitry n'est pas l'auteur superficiel que d'aucuns se plaisent à décrire (ou à décrier). Avec les *Mémoires d'un tricheur*<sup>175</sup>, il nous offre une réflexion personnelle sur la richesse et l'usage qu'il convient d'en faire.

<sup>174</sup>Acte III scène 4.

<sup>175</sup>Chapitre III, CAEN.

Il exprime avec flegme et détachement une profonde compréhension de la nature de l'argent. En cela il est d'une étonnante modernité :

*Il est des gens qu'on nomme "riches", à l'aveuglette, cette affirmation n'étant d'ordinaire fondée que sur les apparences. Et le mot "riche", dans ce cas, ne fait allusion qu'à l'argent qu'ils dépensent et dont autrui profite en somme.*

*Il en est d'autres dont on dit qu'ils sont riches. Ce qui revient à dire que ce sont bien eux qui sont riches et que tout l'argent qu'ils possèdent n'est que pour eux, que pour eux seuls, à tout jamais, tandis que l'argent des premiers est de passage entre leurs doigts.*

*Etre riche, encore une fois, ce n'est pas avoir de l'argent - c'est en dépenser. L'argent n'a de valeur que quand il sort de votre poche. Il n'en a pas quand il y rentre. A quoi peut-il servir quand vous l'avez sur vous! Pour qu'une pièce de cinq francs vaille cent sous, il faut la dépenser, sinon sa valeur est fictive.*

*L'argent-métal, c'est magnifique. Une soupière d'argent, ça vaut de l'or! Mais qu'est-ce que vaut une pièce d'or? Un peu d'argent.*

*Quand un homme riche apprend que telle affaire qu'il vient de conclure lui rapportera deux cent mille francs, il n'en est digne, à mon avis que si cette somme prend instantanément pour lui, selon ses goûts, la forme d'un bijou pour la femme qu'il aime, d'un tableau qu'il désire ou d'une automobile.*

*Et si j'étais le gouvernement, comme dit ma concierge, c'est sur les signes de feinte pauvreté que je taxerais impitoyablement les personnes qui ne dépensent pas leurs revenus.*

*Je sais des gens qui possèdent sept ou huit cent mille livres de rente et qui n'en dépensent pas le quart. Je les considère d'abord comme des imbéciles et un peu comme des malhonnêtes gens aussi. Le chèque sans provision est une opération prévue au Code d'Instruction Criminelle, et c'est justice qu'il soit sévèrement puni. Je serais volontiers partisan d'une identique sévérité*



*à l'égard des provisions sans chèque. L'homme qui thésaurise  
brise la cadence de la vie en interrompant la circulation moné-  
taire. Il n'en a pas le droit.*

# Table des matières

<b>Introduction:</b>	<b>5</b>
<b>Chapitre 1: Étymologie et définition des concepts</b>	<b>9</b>
<b>1 Champ lexical direct</b>	<b>9</b>
1.1 La notion de troc . . . . .	9
1.2 Les notions de monnaie . . . . .	10
<b>2 Champ lexical associé</b>	<b>11</b>
<b>Chapitre 2: Origines des activités économiques</b>	<b>13</b>
<b>1 Généralités</b>	<b>13</b>
<b>2 Différents types de trocs</b>	<b>14</b>
<b>3 Naissance de l'activité économique et sédentarisation</b>	<b>15</b>
<b>4 Haches à douille : produit d'exportation ou protomonnaie?</b>	<b>16</b>
<b>5 Les cauris</b>	<b>19</b>
<b>6 Le sel</b>	<b>19</b>
<b>7 Le cas particulier du Congo</b>	<b>21</b>
<b>Chapitre 3: La Mésopotamie</b>	<b>23</b>
<b>1 Considérations générales</b>	<b>23</b>
<b>2 Comparaison des prix</b>	<b>25</b>
<b>3 Rémunérations et salaires</b>	<b>26</b>

<b>4 Taux d'intérêt</b>	<b>26</b>
<b>Chapitre 4: L'Égypte antique</b>	<b>29</b>
<b>1 Période thinite : <i>I<sup>ere</sup></i> et <i>II<sup>e</sup></i> dynasties (3150 - 2700)</b>	<b>30</b>
<b>2 Ancien Empire Memphite: <i>III<sup>e</sup></i> - <i>VI<sup>e</sup></i> dynasties (2700 - 2200)</b>	<b>31</b>
2.1 Scènes de marché . . . . .	32
2.2 Paiement des ouvriers et agriculteurs . . . . .	35
2.3 Le commerce extérieur . . . . .	35
<b>3 Moyen Empire : <i>XI<sup>e</sup></i> et <i>XII<sup>e</sup></i> dynasties (2160 - 1785)</b>	<b>36</b>
<b>4 Nouvel Empire : <i>XVII<sup>e</sup></i> à <i>XX<sup>e</sup></i> dynasties (1552 - 1069)</b>	<b>36</b>
<b>5 Basse époque : <i>XXV<sup>e</sup></i> à <i>XXX<sup>e</sup></i> dynasties (747 - 332) La dernière dynastie "égyptienne" : la <i>XXXVI<sup>e</sup></i> (672 - 525)</b>	<b>39</b>
<b>Chapitre 5: Apparition de la monnaie en Asie Mineure</b>	<b>41</b>
<b>1 La notion de monnaie au sens usuel</b>	<b>41</b>
<b>2 Premières "pièces" de monnaies</b>	<b>41</b>
<b>3 Importance politique de l'invention de la monnaie</b>	<b>43</b>
<b>Chapitre 6: Retour à l'Égypte</b>	<b>45</b>
<b>1 La <i>XXVII<sup>e</sup></i> dynastie égyptienne, la "dynastie perse" (525-405)</b>	<b>45</b>
<b>2 L'époque ptolémaïque: 305 - 30</b>	<b>46</b>
2.1 Le régime du travail . . . . .	48
2.2 Le commerce extérieur . . . . .	48
2.3 Monnaie, banque et crédit . . . . .	49

---

<b>3 Administration de l’Égypte aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> siècles AD</b>	<b>50</b>
<b>Chapitre 7: Apogée du pourtour méditerranéen</b>	<b>53</b>
<b>1 Les Phéniciens</b>	<b>53</b>
<b>2 La Grèce</b>	<b>56</b>
2.1 Pratiques monétaires . . . . .	56
2.2 Réflexions sur la nature de la monnaie . . . . .	57
<b>3 Etrurie et Rome</b>	<b>60</b>
<b>4 Germanie</b>	<b>61</b>
<b>Chapitre 8: Transition de l’Antiquité aux temps modernes</b>	<b>63</b>
<b>1 Inflation et dégradation progressive du système monétaire antique</b>	<b>63</b>
<b>2 Conséquences de la découverte du nouveau monde</b>	<b>66</b>
<b>3 La Banque d’Amsterdam, précurseur des banques modernes</b>	<b>68</b>
<b>Chapitre 9: Apparition de la monnaie de papier</b>	<b>71</b>
<b>1 Le billon : une première monnaie fiduciaire</b>	<b>71</b>
<b>2 Les origines possibles de la monnaie fiduciaire</b>	<b>71</b>
<b>3 Les origines certaines</b>	<b>72</b>
3.1 Apparition de la monnaie de papier en Chine . . . . .	72
3.2 Apparition de la monnaie de papier en Europe . . . . .	74
3.3 Les premiers billets de banque privée . . . . .	75
<b>4 Quelques situations particulières</b>	<b>76</b>
4.1 Écosse . . . . .	76
4.2 France . . . . .	76
4.3 Un billet très particulier au Canada français . . . . .	77
4.4 Le cas de la Suède . . . . .	78

<b>5</b>	<b>Le système de Law</b>	<b>78</b>
<b>6</b>	<b>Le cas Français</b>	<b>80</b>
6.1	Les assignats . . . . .	80
6.2	La Banque de France . . . . .	84
6.3	Le <i>XX<sup>e</sup></i> siècle . . . . .	86
<b>7</b>	<b>En Allemagne</b>	<b>88</b>
<b>Chapitre 10: La Belgique dans l'Union Latine</b>		<b>91</b>
<b>1</b>	<b>La Belgique</b>	<b>91</b>
1.1	Les débuts de l'Etat belge . . . . .	91
1.2	La Banque Nationale . . . . .	92
<b>2</b>	<b>L'Union Monétaire de 1865</b>	<b>93</b>
<b>3</b>	<b>Le franc belge après la guerre</b>	<b>95</b>
<b>Chapitre 11: Le contexte de l'après-guerre et l'euro</b>		<b>97</b>
<b>1</b>	<b>Les accords de Bretton Woods</b>	<b>97</b>
<b>2</b>	<b>La police des monnaies: le F.M.I.</b>	<b>98</b>
<b>3</b>	<b>La construction d'une monnaie unique en Europe</b>	<b>99</b>
<b>4</b>	<b>Mise en place de l'Euro</b>	<b>100</b>
4.1	Historique . . . . .	100
4.2	Mécanisme de la création monétaire . . . . .	101
4.3	Les Banques Centrales . . . . .	102
4.4	L'Euro en tant que billet de banque . . . . .	103
<b>Chapitre 12: Les nouveaux moyens de paiement</b>		<b>105</b>
<b>1</b>	<b>Le chèque</b>	<b>105</b>
<b>2</b>	<b>Le virement</b>	<b>105</b>
<b>3</b>	<b>Les moyens de paiements électroniques</b>	<b>106</b>

<b>4 Les systèmes de compensation</b>	<b>107</b>
4.1 La chambre de compensation . . . . .	107
4.2 Le Règlement Brut en Temps Réel . . . . .	109
<b>5 Les cartes de paiements</b>	<b>109</b>
5.1 Les cartes de débit (ou de paiement) . . . . .	109
5.2 Les cartes de crédits . . . . .	111
<b>Annexe: Littérature et activité financière</b>	<b>113</b>
<b>1 Intérêt simple</b>	<b>113</b>
<b>2 Intérêt composé</b>	<b>117</b>
<b>3 La nécessité monétaire</b>	<b>119</b>
<b>4 L'argent au théâtre contemporain</b>	<b>121</b>
4.1 Le boulevard . . . . .	121
4.2 Le classique contemporain . . . . .	122
4.3 Du bon usage de la fortune . . . . .	123
<b>Table des matières:</b>	<b>127</b>